FATICK 2015

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Fatick

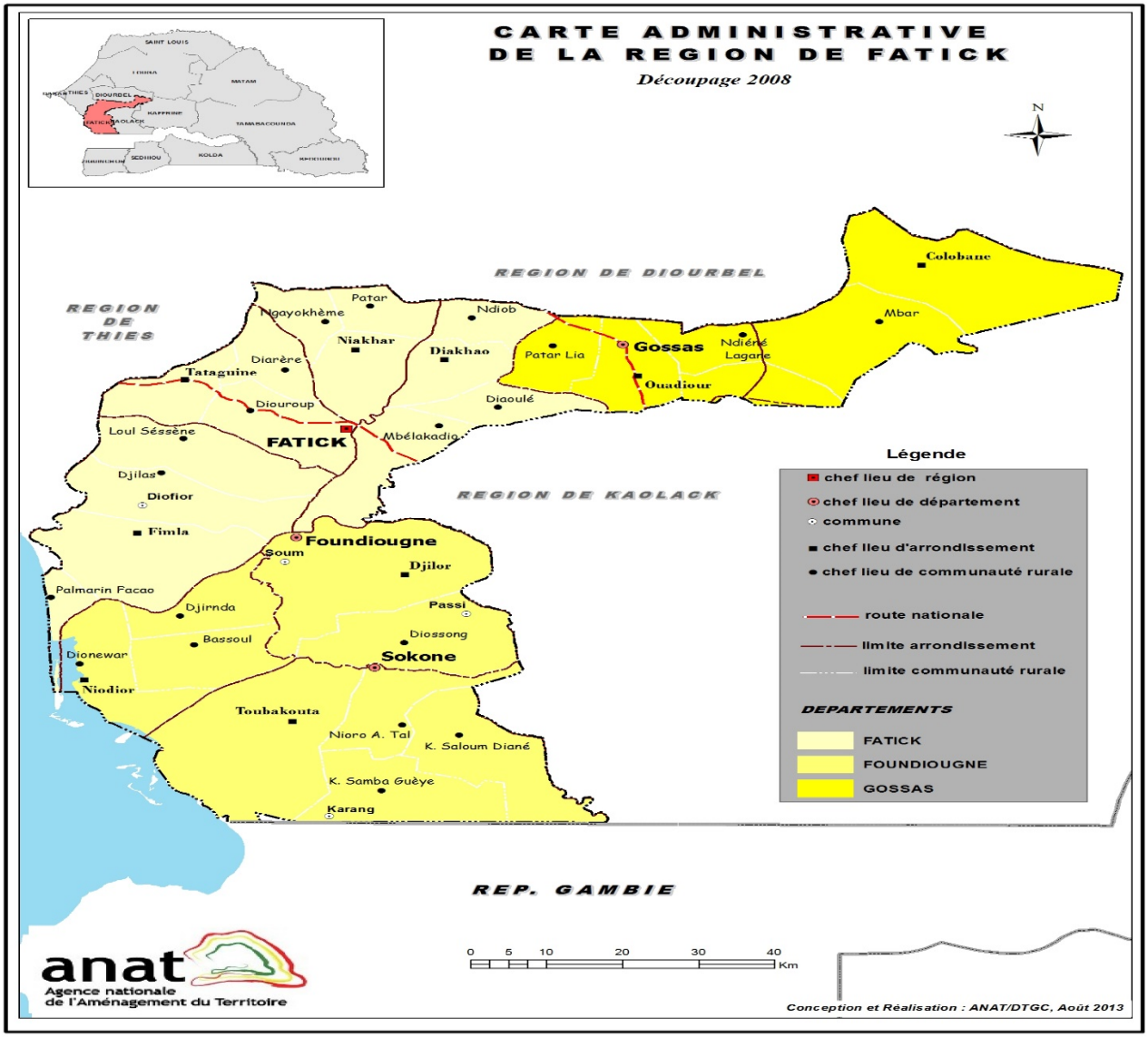

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2015

Août 2018

COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	Babacar NDIR
Directeur Général Adjoint	Allé Nar DIOP
Conseiller du DG chargé de la coordination de l'Action Régionale	Mamadou DIENG
Conseiller du DG, Président du Comité de Lecture et de Validation (CLV)	Seckène SENE

COMITE DE DIRECTION	
Chef du Service Régional	Moustapha DIENG
Stagiaire	Elhadji LEYE

COMITE DE LECTURE	
SECKENE SENE	DIRECTION GENERALE
AMADOU FALL DIOUF	CPCCI
SERGE MANEL	DSDS
IDRISSA DIAGNE	ENNSAE
MAMADOU BALDE	ENSAE
OUMAR SENE	ENSAE
AWA CISSOKHO FAYE	DSDS
MM. RAMLATOU DIALLO	DSECN
MADY DANSOKHO	ENSAE
MAMADOU DIENG	CAR
NDEYE AIDA FAYE TALL	DSDS
NDEYE BINTA DIEME COLY	DSDS
MAMADOU AMOUZOU	OPCV
ADJIBOU OPPAH BARRY	OPCV
BINTOU DIACK LY	DSECN
MAMADOU BAH	DMIS
EL HADJI MALICK GUEYE	DMIS
ABDOULAYE TALL	OPCV
MOMATH CISSE	CGP
MAHMOUTH DIOUF	DSDS
MORY DIOUSS	DSDS
ATOUMANE FALL	DSDS
ALAIN FRANCOIS DIATTA	DMIS

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
Rocade Fann – Bel-air – Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 - Fax (221) 33 824 36 15
Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn
Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Fatick
Adresse : Quartier Fatick 2 Extension Lot n°1376 - BP 51

Tél : (221) 33 949 10 56

TABLES DES MATIERES

TABLES DES MATIERES ____ *iii*

LISTE DES TABLEAUX ____ *vi*

LISTE DES GRAPHIQUES ____ *ix*

SIGLES ET ABREVIATIONS ____ *x*

AVANT PROPOS ____ *xi*

RESUME EXECUTIF ____ *xii*

INTRODUCTION GENERALE ____ *xv*

Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION ____ **16**

I.1. Données physiques ____ 16

I.2. Historique du peuplement ____ 16

I.3. Données climatologiques ____ 16

I.4. Données hydrographiques ____ 17

I.5. Organisation administrative ____ 17

I.6. Environnement économique ____ 17

Chapitre II : DEMOGRAPHIE ____ **19**

II.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION ____ 19

II.1.1. Niveau et évolution de la population ____ 19

II.1.2. Structure par âge et par sexe ____ 19

II.1.3. Répartition spatiale et densité de la population ____ 21

Chapitre III : URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT ____ **23**

III.1. URBANISATION ____ 23

III.1.1. Répartition de la population urbaine ____ 23

III.2. CONSTRUCTION ____ 25

III.3. Habitat ____ 26

Chapitre IV : EDUCATION ____ **28**

IV.1. LA PETITE ENFANCE ____ 28

IV.1.1. Les infrastructures ____ 28

IV.1.2. Le personnel ____ 29

IV.1.3. Les effectifs ____ 32

IV.1.4. Intensité de la préscolarisation ____ 33

IV.2. L'ELEMENTAIRE ____ 34

IV.2.1. La demande potentielle d'éducation ____ 34

IV.2.2. Les infrastructures ____ 34

IV.2.3. Le personnel ____ 35

IV.2.4. Les effectifs ____ 36

IV.2.5. Intensité de la fréquentation scolaire et Performances dans l'élémentaire ____ 37

IV.2.6. Le personnel ____ 39

IV.2.7. Les effectifs ____ 40

IV.2.8. Intensité de fréquentation scolaire et performances du moyen et du secondaire ____ 43

IV.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ____ 44

IV.3.1. Contraintes ____ 44

IV.3.2. Perspectives ____ 45

Chapitre V : SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE ____ **46**

V.1. SANTE ____ 46

V.1.1. Les infrastructures de santé 46
V.1.2. Le personnel de santé 49
V.1.3. Bilan des programmes de santé 51
V.1.4. Programme Elargi de Vaccination (PEV) 53
V.1.5. Programme national de lutte contre le paludisme 55
V.2. HYGIENE PUBLIQUE 61
V.2.1. Les visites domiciliaires 62
V.2.2. Les activités d'IEC 65
V.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 66
V.3.1. Atouts et potentialités 66
V.3.2. Contraintes 66
V.3.3. Perspectives 68

Chapitre VI : TRAVAIL ET EMPLOI 69
VI.1. LA FORCE DE TRAVAIL 69
VI.2. EMPLOI 70
VI.3. ACTIVITES 71
VI.4. CONFLITS DE TRAVAIL ET CHOMAGE 73
VI.5. POTENTIALITES, CONTRAINTES ET SOLUTIONS 75

Chapitre VII : JUSTICE 76
VII.1. SITUATION CARCERALE 76
VII.1.1. La population carcérale 76
VII.2. EDUCATION SURVEILLEE 80
VII.2.1. Enfants en conflit avec la loi et enfants en danger 80
VII.3. DIAGNOSTIC DES SOUS-SECTEURS 82

Chapitre VIII : AGRICULTURE 84
VIII.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES 84
VIII.2. LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 84
VIII.2.1. La mise en place des semences 84
VIII.2.2. La mise en place des engrais et autres fertilisants 85
VIII.3. BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 87
VIII.3.1. Les cultures vivrières 88
VIII.3.2. Les cultures industrielles 89
VIII.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 91
VIII.4.1. Atouts 91
VIII.4.2. Contraintes 91

Chapitre IX : ELEVAGE 92
IX.1. LE CHEPTEL ET LA VOLAILLE 92
IX.2. LES PRODUCTIONS 93
IX.2.1. La production de viande 93
IX.2.2. La production contrôlée des cuirs et peaux 94
IX.3. LES MOUVEMENTS DU BETAIL 95
IX.3.1. Les entrées et sorties 95
IX.3.2. Le transit du bétail 97
IX.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 97
IX.4.1. Atouts et potentialités 97
IX.4.2. Contraintes 98
IX.4.3. Perspectives 98

Chapitre X : PECHE 100
X.1. LES INFRASTRUCTURES 100
X.1.1. Les services techniques 100
X.1.2. Les autres intervenants 102
X.2. LA PECHE ARTISANAL 102
X.2.1. Les sites et l'armement de pêche 102
X.2.2. La production 103

X.2.3. Exportations de produits halieutiques 104
X.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 104
X.3.1. Atouts et potentialités 104
X.3.2. Contraintes 105
X.3.3. Perspectives 105

Chapitre XI : RESSOURCES NATURELLES 107
XI.1. LES SERVICES TECHNIQUES ET LES AUTRES INTERVENANTS 107
XI.1.1. Le personnel des services des Eaux et Forêts 107
XI.1.2. Les autres intervenants 109
XI.2. GESTION DU DOMAINE FORESTIER 109
XI.2.1. Présentation du domaine forestier régional 109
XI.2.2. Lutte contre les feux de brousse 109
XI.2.3. Lutte préventive 110
XI.2.4. Lutte active 110
XI.3. EXPLOITATIONS FORESTIERES 114
XI.4. GESTION DE LA FAUNE ET CHASSE 115
XI.4.1. Potentiel faunique 115
XI.4.2. Résultats des campagnes de chasse 115
XI.5. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 116
XI.5.1. Atouts 116
XI.5.2. Contraintes 116
XI.5.3. Perspectives 118

Chapitre XII : ENVIRONNEMENT 119
XII.1. GESTION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE) 119
XII.2. L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE (EE) 119
XII.3. GESTION DE L'ENVIRONNEMENT FLUVIAL/MARITIME ET DE LA DEGRADATION DES SOLS 120
XII.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 121
XII.4.1. Atouts et potentialités 121
XII.4.2. Contraintes 121
XII.4.3. Perspectives 122

Chapitre XIII : COMMERCE ET ARTISANAT 123
XIII.1. COMMERCE 123
XIII.1.1. Les marchés 123
XIII.1.2. Les stocks 123
XIII.2. ARTISANAT 125
XIII.2.1. Les infrastructures 125
XIII.2.2. Les artisans inscrits à la chambre de métiers 125

Chapitre XIV : SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE 127
XIV.1. Couverture en SFD de la région 127
XIV.2. L'épargne et les crédits 128
XIV.3. XIV.3 L'objet et les secteurs d'activités bénéficiaires des crédits accordés 131

Chapitre XV : TOURISME, CULTURE ET LOISIRS 134
XV.1. TOURISME 134
XV.1.1. Situation des réceptifs 134
XV.2. CULTURE ET LOISIRS 135
XV.2.1. Infrastructures culturelles 135
XV.2.2. Patrimoine culturel 136
XV.2.3. Activités culturelles 138
XV.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 138
XV.3.1. Atouts et potentialités 138
XV.3.2. Contraintes 138
XV.3.3. Perspectives 139

CONCLUSION GENERALE 140

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Evolution de la population de la région entre 1976 et l'année 2015 19
Tableau 2.2 : Répartition de la population de la région de Fatick selon le département, le milieu de résidence et le sexe 21
Tableau 2.3 : Densités de population de la région de Fatick selon le département en 2015 22
Tableau 3.1 : Répartition de la population urbaine régionale selon les localités et le sexe 23
Tableau 3.2 : Répartition du nombre de parcelles loties et attribuées par circonscription administrative 25
Tableau 3.3 : Evolution du traitement des demandes d'autorisation de construire 25
Tableau 3.4 : Répartition des ménages selon la densité du logement par région de résidence en 2013 26
Tableau 3.5 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation par département 27
Tableau 3.6 : Répartition des ménages selon le mode d'acquisition du logement par département 27
Tableau 4.1 : Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et la circonscription administrative 29
Tableau 4.2 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative 30
Tableau 4.3 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon la fonction, le diplôme académique, par circonscription administrative 30
Tableau 4.4 : Répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut, par circonscription administrative 31
Tableau 4.5 : Evolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative 32
Tableau 4.6 : Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative 33
Tableau 4.7 : Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par circonscription administrative (%) 34
Tableau 4.8 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut 35
Tableau 4.9 : Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par circonscription administrative 35
Tableau 4.10 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique 36
Tableau 4.11 : Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Fatick selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative 37
Tableau 4.12 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe, par circonscription administrative 37
Tableau 4.13 : Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par circonscription administrative 38
Tableau 4.14 : Répartition du personnel enseignant du moyen général selon le corps, le statut des établissements et le sexe, par circonscription administrative en 2015 39
Tableau 4.15 : Evolution du nombre d'enseignants du moyen secondaire général selon le statut des établissements, par circonscription administrative 39
Tableau 4.16 : Répartition des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général selon le diplôme académique et le sexe 40
Tableau 4.17 : Evolution et répartition des effectifs d'élèves du moyen secondaire général selon le statut des établissements, le cycle et le sexe, par circonscription administrative 40
Tableau 4.18 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par circonscription administrative 41
Tableau 4.19 : Répartition des élèves selon le niveau et la série par sexe entre 2014 et 2015 42
Tableau 4.20 : Taux brut de scolarisation de l'enseignement moyen selon la région 43
Tableau 4.21 : Taux brut de scolarisation au secondaire selon la région en 2014 43
Tableau 5.1 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques selon le type, par circonscription administrative 46

Tableau 5.2 : Les normes de l'OMS 47
Tableau 5.3 : Liste des EPSNH rattachés selon les domaines techniques de compétences 47
Tableau 5.4 : Répartition des structures sanitaires privées selon le type, par département 48
Tableau 5.5 : Indicateurs de couverture sanitaire des populations 48
Tableau 5.6 : Répartition du personnel de santé selon la qualification professionnelle, le type de structure et le statut, par circonscription administrative 49
Tableau 5.7 : Repartition du personnel de la santé par distrit en 2015 50
Tableau 5.8: Répartition et évolution des effectifs du personnel clé des structures de santé selon la qualification professionnelle et le niveau de couverture 50
Tableau 5.9 : Evolution des principaux indicateurs de santé de la reproduction de la région selon les districts. 51
Tableau 5.10 : Evolution du nombre d'accouchements suivant le type et le district 53
Tableau 5.11 : Evolution des Taux de couverture vaccinale selon l'antigène, le district sanitaire et les objectifs fixés en 2014 et 2015 54
Tableau 5.12 : Evolution des Taux d'abandon selon l'antigène, le district sanitaire et les objectifs fixés en 2014 et 2015 54
Tableau 5.13 : Evolution de la situation des Malades vus en Consultation Externe selon la catégorie de malades, par district 55
Tableau 5.14 : Récapitulatif et évolution des efforts de lutte contre le paludisme 56
Tableau 5.15 : Evolution du Taux de détection de la tuberculose selon le district 57
Tableau 5.16 : Evolution des indicateurs VIH/sida 57
Tableau 5.17 : Evolution des résultats de la surveillance des maladies à potentiel épidémique, des maladies à éradiquer et des MAPI dans la région de Fatick selon le département et le district 59
Tableau 5.18 : Evolution des résultats des campagnes de supplémentassions en vitamine A et de déparasitage menées dans la région de Fatick 61
Tableau 5.19 : Evolution et répartition du nombre de concessions visitées 62
Tableau 5.20 : Répartition des infractions commises lors des visites domiciliaires selon le type en 2014 62
Tableau 5.21 : Evolution et répartition des inspections des ERP selon la nature et le département. 63
Tableau 5.23 : Evolution et répartition des activités d'IEC menées selon la nature, par département 65
Tableau 7.1 : Répartition et évolution du nombre des écroués selon le sexe et la circonscription administrative .. 77
Tableau 7.2 : Répartition des détenus selon le sexe et le département en 2015 78
Tableau 7.3 : Répartition des détenus selon la nature des infractions 79
Tableau 7.4 : Evolution des effectifs des détenus sortis selon le motif par circonscription administrative 80
Tableau 7.5 : Evolution des effectifs pris en charge dans les structures d'éducation surveillée selon la catégorie et le sexe 81
Tableau 7.7 : Répartition des effectifs selon l'âge et le sexe (mineur en conflit avec la loi) 81
Tableau 8.1 : Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Fatick 85
Tableau 8.2 : Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Fatick en 2015 86
Tableau 8.3 : Répartition et évolution des matériels et équipements agricoles mis en place dans la région 87
Tableau 8.4 : Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par circonscription administrative 88
Tableau 8.1 : Répartition et évolution des cultures industrielles selon les superficies, rendements et productions, par circonscription administrative 90
Tableau 9.1 : Evolution des effectifs du cheptel et de la volaille selon l'espèce par circonscription administrative 92
Tableau 9.2 : Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les abattoirs de la région de Fatick selon les espèces, par circonscription administrative 93
Tableau 9.3 : Répartition et évolution de la production de cuirs et peaux, par circonscription administrative 94
Tableau 9.4 : Répartition et évolution des mouvements du bétail selon l'espèce, par circonscription administrative 95
Tableau 9.5 : Répartition par département des transits contrôlés dans la région de Fatick en 2014 97
Tableau 10.3 : Répartition des services selon le department 100
Tableau 10.4 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures de pêche par circonscription administrative 100
Tableau 10.1 : Répartition et évolution des effectifs du personnel des services de pêche selon le diplôme, par service 101
Tableau 10.2 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région 102
Tableau 10.5 : Répartition des sites selon le type de pêche, par circonscription administrative 102

Tableau 10.6 : Evolution de l'armement de la pêche artisanale selon le type, par circonscription administrative 103
Tableau 10.7 : Evolution des quantités produites et la valeur commerciale par la pêche artisanale selon l'espèce, par circonscription administrative 103
Tableau 10.8 : Distribution des produits transformes selon la destination (Tonnes) 104
Tableau 11.1 : Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme, par service 107
Tableau 11.2 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région 109
Tableau 11.3 : Situation du domaine classé, par circonscription administrative 109
Tableau 12.4 : Evolution de la situation des comités de lutte contre les feux de brousse, par circonscription administrative 110
Tableau 11.5 : Evolution du nombre de séances d'animation et de personnes touchées par celles-ci par circonscription administrative 110
Tableau 11.6 : Situation et évolution des pare-feux et feux précoces réalisés par circonscription administrative 111
Tableau 11.7 : Evolution de la situation des feux de brousse par circonscription administrative 111
Tableau 11.8 : Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par département 112
Tableau 12.9 : Répartition du nombre de plants produits selon l'espèce, par type de plantation 113
Tableau 12.11 : Situation et évolution des plantations réalisées par circonscription administrative 113
Tableau 11.11 : Evolution des quantités et valeurs de la production forestière par circonscription administrative 114
Tableau 11.12 : Répartition et évolution du nombre et des superficies des zones amodiées, par circonscription administrative 115
Tableau 11.13 : Evolution des résultats des campagnes de chasse, par circonscription administrative 116
Tableau 12.1 : Evolution des ICPE selon la nature et la classe 119
Tableau 12.2 : Evolution du nombre d'évaluations environnementales réalisées par circonscription administrative 120
Tableau 13.1: Répartition des marchés selon le statut et le département 123
Tableau 13.2 : Evolution des stocks des principales denrées consommées selon le produit en 2015 124
Tableau 13.3 : Evolution du nombre de villages artisanaux par circonscription administrative 125
Tableau 13.4 : Evolution du nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers selon la section et la forme juridique, par circonscription administrative en 2015 126
Tableau 14.1 : Evolution du nombre de SFD inscrits selon la nature 127
Tableau 14.2 : Evolution du nombre de sociétaires des SFD, par circonscription 128
Tableau 14.3 : Evolution du nombre d'épargnants, de crédits en cours et de crédits accordés selon le sexe et la nature du sociétaire 129
Tableau 14.4 : Evolution des montants de l'épargne collectée, de l'encours de crédit et des crédits accordés selon le sexe/nature du sociétaire et le milieu de résidence 130
Tableau 14.5 : Evolution du montant de l'encours d'épargne et de l'encours de crédits (en millions de FCFA), par circonscription administrative 131
Tableau 14.6 : Evolution de la production de crédits selon l'objet et le secteur d'activités 132
Tableau 15.1 : Evolution du nombre de réceptifs par circonscription administrative 134
Tableau 15.2 : Evolution du nombre d'infrastructures culturelles par circonscription administrative 136
Tableau 15.4 : Répertoire du patrimoine culturel immatériel (expressions culturelles et rites) de la région 137
Tableau 15.5 : Répertoire des activités culturelles de la région en année 2015 138
Annexe 1.1 : Volume mensuel des produits halieutiques transformés - (tonnes) 142
Annexe 1.2 : Mises à terre mensuelles par especes (tonnes) 142
Annexe 1.3 : Evolution des contrats déclarés de 2010 à 2015 par inspection 143
Annexe 1.4: Les différentes manifestations culturelles de la région 143

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Pyramide des âges de la population de la région de Fatick en 2015 ..... *20*
Graphique 2.2 : Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Fatick en 2015 ..... *21*
Graphique 4.1 : Evolution des effectifs de l'enseignement élémentaire *32*
Graphique 4.2 : Répartition de la population âgée de 6 à 11 ans en 2015 ..... *34*
Graphique 4.4 : Taux d'admission au BFEM et au BAC selon le sexe (%) *44*
Graphique 7.1 : Répartition des écroués dans les prisons de la région de Fatick selon la classe d'âges en 2015 . *77*
Graphique 7.2 : Répartition des mineurs selon la nature des infractions *82*

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
BTP : Bâtiments et Travaux Publics
CDD : Contrat à Durée Déterminée
CDEPS : Centre de Développement Populaire et Sportif
CDI : Contrat à Durée Indéterminée
CESCOFI : Comité Départemental pour la Scolarisation des Filles
CETF : Centre d'Enseignement Technique Féminin
CPN : Consultation Prénatale
CRETEF : Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin
CS : Centre de Santé
CSS : Caisse de Sécurité Sociale
DRDR : Direction Régionale du Développement Rural
DREEC : Division Régionale de Environnement et des Etablissements Classés
DRS/SFD : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés
EDS : Enquête Démographique et de Santé
EDS-MICS : Enquête Démographie et de Santé à Indicateurs Multiples
EFI : Ecole de Formation d'Instituteur
EQPT : Education Qualité Pour Tous
ESAM : Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages
GIE : Groupement d'Intérêt Economique
GPF : Groupement de Promotion Féminine
IDEN : Inspection Départementale de l'Enseignement
IEC : Information, Education et Communication
IRTSS : Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale
MAC : Maison d'Arrêt et de Correction
OCB : Organisation Communautaire de Base
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
PAQUET-EF :Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence dans le secteur de l'Education et de la Formation
PDEF : Programme de Développement de l'Education et de la Formation
PEPAM : Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire
PNDL : Programme National de Développement Local
PROGED : Projet de Réforme de la Gestion des forages motorisés
PS : Poste de Santé
REGEFOR : Recherche et Gestion Forestière
RGPHAE : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de de l'Elevage
SA : Société Anonyme
SARL : Société A Responsabilité Limitée
SDE : Sénégalaise Des Eaux
SFE : Sage-femme d'Etat
SRSD : Service Régional de la Statistique et de la Démographie
TAMA : Taux d'Accroissement Moyen Annuel
TAP : Taux d'Achèvement Primaire
TBPS : Taux Brut de Prés-scolarisation
TBS : Taux Brut de Scolarisation
TSGS : Technicien Supérieur en Génie Sanitaire
TSO : Technicien Supérieur en Odontologie

AVANT PROPOS

En conformité avec ses missions, l'ANSD, qui est chargée d'assurer la coordination technique des activités du système statistique national en plus de ses activités de production et de diffusion des données statistiques, réalise régulièrement des publications parmi lesquelles la « Situation Economique et Sociale du Sénégal » et les « Situations Economiques et Sociales » régionales.

Les Situations Economiques et Sociales (SES) régionales, élaborées chaque année par les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD), figurent en bonne place parmi les produits phares de l'ANSD. Elles constituent d'importants instruments de planification du développement économique et social régional et des outils d'aide à la décision aux niveaux régional et local. L'exercice d'analyse de la conjoncture qu'elles constituent n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, mais la présentation de manière synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

Chaque SES régionale essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité dans la région concernée. De 2006 à 2015, la publication des SES a été précédée d'une validation régionale au cours de réunions des Comités Régionaux de Développement (CRD).

Cette édition de l'année 2015 est l'aboutissement d'un travail qui a nécessité la collaboration de l'ensemble des services déconcentrés et des autres partenaires qui évoluent au niveau régional.

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie tient à les remercier particulièrement pour leur appui et leurs précieuses contributions sans lesquelles la réalisation de ce document ne saurait être possible.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Moustapha Dieng, chef du SRSD

RESUME EXECUTIF

Le caractère de la population de la région de Fatick met en évidence des enjeux **démographiques** importants. La croissance démographique reste encore assez élevée. Les caractéristiques de la population sont marquées par une forte disparité géographique, une ruralité importante et l'extrême jeunesse de la population.

Fatick reste dominée, comme la plupart des régions de l'intérieur du pays, par une espèce de morosité économique caractérisée par une timidité des activités. Celles-ci restent d'ailleurs dominées par l'agriculture, l'élevage et la pêche mais les autres secteurs d'activités, notamment le tourisme, présentent un intérêt certain pour le développement économique de la région.

L'agriculture est axée sur les cultures de rente (arachide, coton, sésame, pastèque, cultures maraîchères et fruitières) et les cultures vivrières (mil, riz, maïs, niébé). En 2015, elle a enregistré de bonnes performances car les superficies et la production ont globalement subi une progression importante. Les rendements de toutes les spéculations ont également enregistré des hausses sensibles. Ceci est essentiellement dû à l'acquisition d'importants matériels agricoles, d'engrais et de semences combinée à la performance de la pluviométrie.

L'élevage, dans la région, a des atouts et des potentialités très importants. Cela s'explique en grande partie par la position géographique favorable de la région. Cependant, la contrainte majeure à la pratique de l'élevage dans la région de Fatick reste la réduction permanente des espaces pastoraux causée par la salinisation des terres. En 2015, le cheptel de la région connait un accroissement relativement important. Cette hausse du bétail a été relevée dans tous les départements de la région entre les campagnes 2014/2015 et 2015/2016. Cela contribue fortement à la hausse de la production de la viande (17,7%) et également de la production contrôlée de cuirs et de peaux (3,6%).

En outre, le solde migratoire du bétail a accusé en 2015 un déficit moins vigoureux comparé à l'année 2014 en passant de – 32 923 espèces à -600.

Concernant les transits de bétail, une augmentation de 5,6% est notée entre 2014 et 2015.

Pour ce qui est de la santé animale, le nombre de foyers enregistrés par le service public a été multiplié par deux, entre 2014 et 2015. Elle s'est nettement améliorée durant cette période avec des taux de morbidité et de mortalité qui enregistrent des chutes considérables avec des proportions de 75,6% et de 68,7%. Aussi, le nombre de sujets touchés connait-il une baisse de 72,7% entre 2014 et 2015.

Pour assurer le perfectionnement génétique des bovins et la sécurité alimentaire, la campagne d'insémination bovine est aujourd'hui pratiquée à grande échelle dans la région.

Relativement à la pêche, les débarquements de la région en 2015 accusent une baisse de 26,6% par rapport à l'année 2014 et une hausse de 51,4% de la valeur commerciale. La part des produits destinés à la transformation artisanale et à la consommation locale en produits frais a connu des chutes respectives de 52 % et de 76 % par rapport à l'année 2014 pendant que le mareyage est resté presque constant. La région représente 4% des débarquements nationaux et se situe en 5ème position derrière Dakar, Saint-Louis, Thiès et Ziguinchor.

Le tourisme recèle d'énormes potentialités et occupe une place de choix dans le tissu économique de la région. En effet, elle enregistre 1 862 lits, 882 chambres et 79 réceptifs en 2015. Il faut noter que ces établissements sont en régression comparée à 2014. Cependant, il offre une gamme assez riche de sites touristiques constitués par les nombreux cours d'eaux et "bolongs"[1], les îles du Saloum, le Parc National du Delta du Saloum et de plusieurs autres sites et monuments historiques.

L'activité artisanale présente de réelles potentialités de par sa diversité et tente de s'organiser autour de la chambre des métiers. En 2015, le nombre d`inscrits à la chambre des métiers s'élève à 5 531 artisans. Les activités liées à la production du sel sont très importantes dans le secteur.

Le commerce occupe une place relativement importante, mais celui de gros est presque inexistant. On note cependant l'existence en 2015 de 19 marchés hebdomadaires (loumas) et 27 marchés permanents où sont écoulés l'essentiel des produits agricoles. L'activité de commerce au niveau de la région en 2015 est essentiellement caractérisée par les produits de consommation.

En ce qui concerne **les services sociaux de base**, la région de Fatick a enregistré plusieurs efforts même si dans certains domaines, il reste encore beaucoup à faire. Par rapport à **la santé,** la région vient de disposer d'un hôpital Régional. Elle compte selon les statistiques de 2015, 01 clinique, 07 postes de santé, 01 cabinet et 11 centres de soins infirmiers, 01 poste de santé d'entreprise. Ces infrastructures, de manière globale, ont connu une baisse de 4,7%, comparé à 2014.

Dans le secteur de **l'éducation,** la région compte 122 structures de prise en charge de la petite enfance (maternelle, cases des tout-petits, garderies), 655 écoles d'enseignement élémentaire, 133 Collèges d'Enseignement Moyen (CEM), 38 établissements d'enseignement secondaire général, dont 29 établissements disposant du moyen et du secondaire et 5 pour le $2^{éme}$ cycle et 7 Centres de formation professionnelle. La région a un taux d'analphabétisme de l'ordre de 51,1% selon le

[1] Bolong = mot mandingue signifiant cours d'eau

RGPHAE-2013. Il est plus élevé chez les femmes (58,3%) que chez les hommes (43,4%).

Sur le plan financier, l'année 2015 est marquée par une baisse du nombre de structures du **Système Financier Décentralisé**. Toutefois, il est à noter que le nombre d'épargnants, le nombre de crédits en cours et le nombre de crédits accordés ont augmenté en 2015. De même, l'épargne collectée, les encours de crédits et les montants des crédits accordés ont aussi subi une augmentation. Il faut noter que les personnes physiques en sont les principales concernées. En ce qui concerne les secteurs d'activités, les entreprises de commerce, de restaurants et d'hôtels sont les principales bénéficiaires de crédits dans la région en 2015.

INTRODUCTION GENERALE

La Situation Economique et Sociale (SES) de la région de Fatick, élaborée chaque année par le Service Régional de la Statistique et de la Démographie (SRSD) figure en bonne place parmi les produits phares de l'ANSD. Elle constitue d'importants instruments de planification du développement économique et social régional, servant également d'outil d'aide à la décision aux niveaux régional et local. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité. L'exercice d'analyse de la conjoncture qu'elles constituent n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, mais la présentation de manière synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION

I.1. Données physiques

La région de Fatick est née de la partition de l'ex-région du Sine Saloum en 1984. Elle est limitée à l'Est par la région de Kaolack, à l'Ouest par l'Océan Atlantique, au Nord par la région de Diourbel, au Nord-Ouest par la région de Thiès, au Sud par la Gambie. Il s'étend sur une superficie de 6 685 Km² et compte en 2015 une population de 761 713 habitants dont 384 562 femmes (projection du RGPHAE 2013). La densité de sa population est de 114 habitants/km².

I.2. Historique du peuplement

La région de Fatick correspond historiquement au royaume du Sine et à une partie du Saloum. Après l'indépendance, Fatick était une entité de la région du Sine-Saloum. En 1984, la région est créée par la loi 84-22 du 22 février, consacrant la division de la région du Sine-Saloum en deux entités régionales (Kaolack et Fatick). Elle a subi un nouveau découpage administratif introduit par la loi n°2008-14 du 18 mars 2008 et couvre une superficie estimée à 6 685 km² contre 7 535 Km² avant le découpage.

I.3. Données climatologiques

La région baigne dans un environnement naturel caractérisé par un climat de type tropical soudanien, marqué par une variante sahélo soudanienne et une variante soudano sahélienne. Elle subit également l'influence du climat maritime sur la partie côtière des départements de Foundiougne et Fatick. Elle a un climat de type soudano-sahélien. Celui-ci a la particularité d'avoir une saison des pluies allant de juin-juillet à octobre et une saison sèche de 8 à 9 mois.

Les vents dominants dans la région sont les alizés maritimes et les alizés continentaux (ou harmattan), vents d'Est qui soufflent de Février à Mai et la mousson, vents du sud-ouest dont l'arrivée annonce le début de la saison pluvieuse (mai-juin). Cette situation tient à la dynamique de la circulation générale des vents qui prévaut en Afrique de l'Ouest, qui fait que le Sénégal est soumis à des zones de mousson en fin de saison sèche. Ces zones migrent lentement dans le sens Sud-Nord jusqu'en août et rapidement dans le sens inverse. Elles ont une forte influence sur la distribution des précipitations, sur les températures et sur le régime des vents.

S'agissant des températures, il a été relevé des moyennes annuelles minimales qui ont oscillé entre 21°C et un peu plus de 24°C de décembre à fin février alors que celles moyennes annuelles maximales oscillaient entre 35°C et un peu plus de 42°C notamment de Mars à Juin.

I.4. Données hydrographiques

Les ressources en eau de la région sont constituées des eaux de surface et des eaux souterraines. Les eaux de surface sont constituées des cours d'eau pérennes du Sine, du Saloum, du fleuve Gambie ainsi que de leurs affluents localisés dans le département de Foundiougne que sont le Bandiala, le Soundougou, le Nianing-Bolong et le Diomboss. Il existe également des cours d'eau temporaires constitués de marigots et de mares. Les eaux souterraines sont constituées de nappes Maestrichtienne, Paléocène, l'Eocène et du continental terminal.

I.5. Organisation administrative

La région de Fatick est née de la partition de l'ex-région du Sine Saloum en 1984. Elle est limitée à l'Est par la région de Kaolack, à l'Ouest par l'Océan Atlantique, au Nord par la région de Diourbel, au Nord-Ouest par la région de Thiès, au Sud par la Gambie. Elle compte trois (03) départements (Fatick, Gossas, Foundiougne), neuf (09) arrondissements (Ndiob, Fimela, Niakhar, Tattaguine, Djilor, Niodior,Toubacouta, Colobane, Ouadiour), et quarante (40) communes depuis l'entrée en vigueur de l'acte III de la décentralisation qui a consacré la communalisation intégrale. Elle couvre une superficie de 6 685 km², soit 3,7% du territoire national.

I.6. Environnement économique

L'activité économique de la région reste dominée par l'agriculture, l'élevage et la pêche mais les autres secteurs d'activités notamment le tourisme, présentent un intérêt certain pour le développement économique de la région.

L'agriculture est axée sur les cultures de rente (arachide, coton, sésame, pastèque, cultures maraîchères et fruitières) et les cultures vivrières (mil, riz, maïs, niébé). Cependant, une bonne partie des terres est salée (tannes) et est par conséquent impropre à la culture. Ces terres qui représentent 33,6% de la superficie régionale, constitue une contrainte majeure pour le développement du sous-secteur.

L'élevage se caractérise par l'existence de techniques traditionnelles que sont l'élevage pastoral fondé sur la transhumance et l'élevage sédentaire du terroir villageois. Mais la réduction de l'espace pastoral due à la progression des terres salées est un handicap majeur. Cependant, avec la création de GIE et d'associations villageoises appuyées par les ONG, un élevage de type moderne se développe de plus en plus dans la région.

La pêche est essentiellement pratiquée dans la « Réserve de la Biosphère du Delta du Saloum » qui couvre le domaine continental, le domaine amphibie composé de trois grands groupes d'îles et le domaine maritime qui s'étale sur 65 km de côtes. Elle est à

la fois maritime et fluvio-lagunaire avec une large zone deltaïque présentant un front d'environ 70 km. La façade maritime est marquée par un plateau continental regorgeant d'importants stocks de poissons, crustacés et mollusques.

Les potentialités de la zone portent sur un vaste réseau hydrographique bordé d'une importante forêt de mangrove et une diversité biologique (ichtyofaune et flore). Il faut également souligner l'existence d'un encadrement technique à renforcer de la part de l'administration et d'ONG, la disponibilité de quelques partenaires au développement intervenant dans la pêche durable surtout dans le Delta du Saloum et le savoir-faire traditionnel susceptible d'être perfectionné ont joué un rôle important pour le développement de la pêche dans la région de Fatick.

Le tourisme recèle d'énormes potentialités et occupe une place de choix dans le tissu économique de la région. En effet, il offre une gamme assez riche de sites touristiques constitués par les nombreux cours d'eaux et ''bolongs'', les îles du Saloum, le Parc National du Delta du Saloum et de plusieurs autres sites et monuments historiques.

Le tissu des entreprises industrielles est faible au niveau de la région. Les quelques-unes qui y sont installées, s'occupent de la transformation des produits de la pêche, des produits agricoles et du traitement du sel.

L'activité artisanale présente de réelles potentialités de par sa diversité et tente de s'organiser autour de la chambre des métiers. La région dispose d'un village artisanal. En 2015, le nombre d`inscrits à la chambre des métiers s'élève à 5 531. Les activités liées à la production du sel sont très importantes dans le secteur. Les producteurs tentent d'ailleurs de s'organiser autour des groupements et ont pu bénéficier de l'appui des partenaires techniques et financiers.

Le commerce occupe une place relativement importante, mais celui de gros est presque inexistant. Cependant, il existe, en 2015, 23 marchés hebdomadaires (loumas) et 14 marchés permanents où sont écoulés l'essentiel des produits agricoles.

Le transport routier s'organise autour des gares routières qui existent dans la quasi-totalité des communes. Le transport urbain par taxi se développe timidement dans la commune de Fatick et celui des vélos taxis prend de l'envergure au niveau de toutes les communes. On note également que dans les zones insulaires, le problème de déplacement constitue un handicap majeur pour le développement économique et l'inter-connection entre ces localités.

Chapitre II : DEMOGRAPHIE

INTRODUCTION

Dans le contexte de la décentralisation, les éléments de structure et les données de population spatialisées répondent aux besoins des utilisateurs et producteurs de statistiques, mais également à ceux des décideurs et des partenaires au développement. Ce chapitre présente l'état, la structure et la répartition spatiale de la population de la région de Fatick.

II.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

II.1.1. Niveau et évolution de la population

Selon les projections des résultats du RGPHAE, la population de la région de Fatick s'élève à 761 713 habitants en 2015. Cette population s'établissait à 714 389 habitants en 2013, soit un taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire de 3,3% entre 2013-2015.

Tableau 2.1 : Evolution de la population de la région entre 1976 et l'année 2015

Désignation \ Année	1976	1988	2002	2013	2014	2015
Population résidente	408 657	509 702	615 558	714 389	737 480	761 713
Taux d'accroissement en %		1,9	1,4	1,3	3,2	3,3

Source: *ANSD RGPHAE 2013*

Avec 408 657 habitants en 1976, 509 702 habitants en 1988 et 615 558 habitants en 2002, l'évolution de la population est devenue plus importante durant ces dernières années. En effet, la population de Fatick a connu un accroissement moyen annuel de 3,3 % entre 2014 et 2015 contre 2,4% entre 1976 et 1988 et 2,7 % entre 1988 et 2002.

II.1.2. Structure par âge et par sexe

II.1.2.1. Analyse de la pyramide des âges

En termes de structure par âge, la population de la région se caractérise par une extrême jeunesse. La pyramide porte la marque d'une fécondité encore élevée, associée à une mortalité tout aussi élevée. Par groupes d'âges, il n'y a pas de différences très marquées de structure par sexe aux âges jeunes ; celles-ci ne sont nettement perceptibles qu'aux âges élevés.

Graphique 2.1 : Pyramide des âges de la population de la région de Fatick en 2015

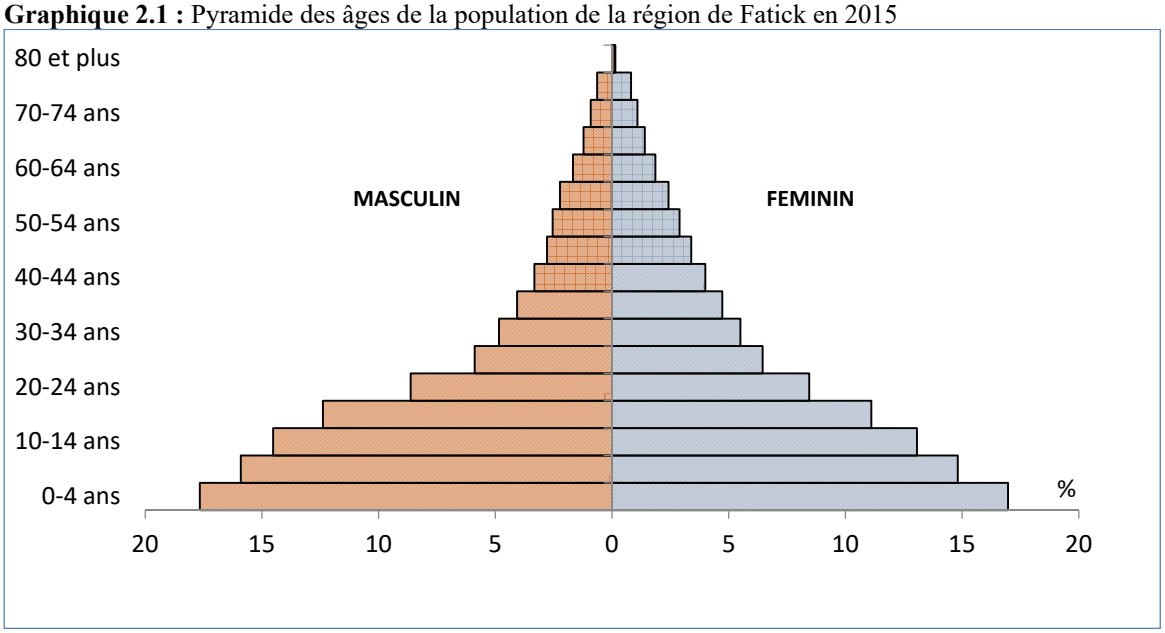

Source *: ANSD – RGPHAE 2013*

Cette jeunesse de la population se traduit à travers l'âge moyen et l'âge médian de la population de la région. En effet, l'âge moyen de la population de la région est de 21,6 ans contre 22,7 ans au niveau national. En outre, la moitié de la population de la région est âgée de moins de 15 ans. Selon le sexe, on note une plus grande jeunesse de la population masculine dans la région. Cette situation s'explique par le fait qu'il naît plus de garçons que de filles. Cette tendance s'inverse après 25 ans du fait de la surmortalité masculine. Après 60 ans, l'on assiste à une diminution progressive du nombre d'hommes, une situation qui s'accentue avec l'âge.

II.1.2.2. Rapport de masculinité par groupe d'âges

La population de la région compte une proportion un peu plus grande de femmes (50,4 %) que d'hommes (49,6 %). On compte un peu plus de garçons que de filles à la base de la pyramide, étant donné qu'il naît généralement environ 102 garçons pour 100 filles. Cette supériorité numérique des hommes se maintient jusqu'à l'âge de 22 ans, mais les femmes sont nettement plus nombreuses au sommet de la pyramide, parce qu'elles vivent plus longtemps que les hommes.

Graphique 2.2 : Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Fatick en 2015

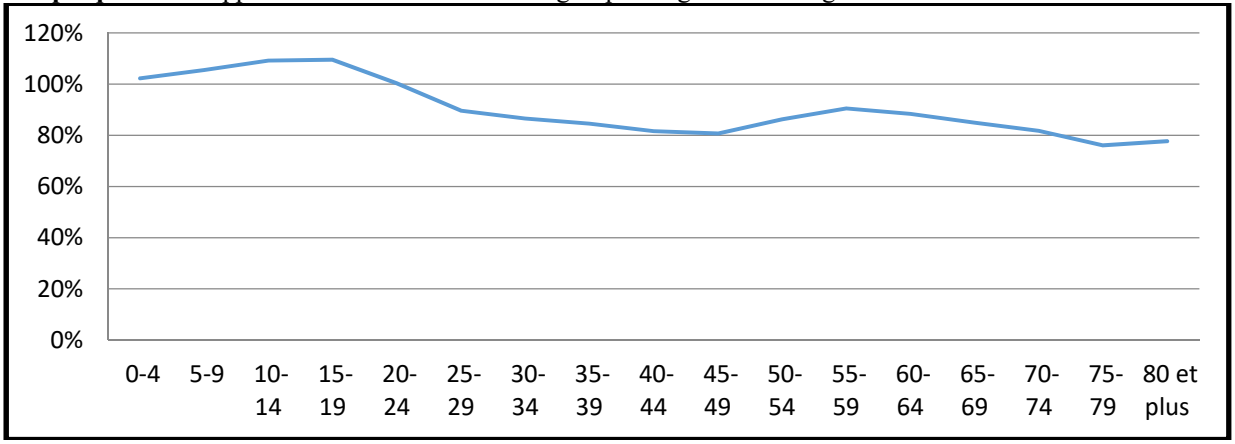

Source: *ANSD – RGPHAE 2013*

II.1.3. Répartition spatiale et densité de la population

II.1.3.1. Répartition spatiale

La répartition géographique de la population présente des inégalités selon la circonscription administrative. En effet, le département qui abrite la capitale administrative de la région renferme 47,5 % de l'ensemble de la population. Il est suivi de Foundiougne (37,1 %). Le département de Gossas est le moins peuplé de la région (13,4%).

Tableau 2.2 : Répartition de la population de la région de Fatick selon le département, le milieu de résidence et le sexe

Départements	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
Fatick	22 829	24 071	46 899	156 407	158 402	314 811	179 236	182 473	361 710
Foundiougne	28 081	29 289	57 371	118 308	122 269	240 577	146 389	151 558	297 948
Gossas	6 364	7 175	13 539	45 159	43 356	88 515	51 523	50 531	102 054
Région	**57 274**	**60 535**	**117 809**	**319874**	**324 027**	**643 903**	**377 148**	**384 562**	**761 712**

Source: *ANSD – RGPHAE 2013*

L'analyse des données montre que la majorité de la population régionale réside dans le milieu rural, soit 84,5% de la population totale.

II.1.3.2. Densités de population

En 2015, Fatick est parmi les régions les moins peuplées du pays, elle couvre une superficie de 6 685 km² pour une population de 761 713 habitants, soit une densité moyenne de 114 habitants au km².

Tableau 2.3 : Densités de population de la région de Fatick selon le département en 2015

Département	Superficie (km^2)	Population (hbts)	Densité (hbts/km^2)
FATICK	2 646	361 710	136,7
FOUNDIOUGNE	2 959	297 948	100,7
GOSSAS	1 080	102 055	94,5
REGION	**6 685**	**761 713**	**113,9**

Source: *ANSD – RGPHAE 2013*

Cette population est inégalement répartie dans l'espace régional. En effet, le département de Fatick est le plus concentré de la région, avec une densité de 136,7 habitants au km². Par contre, les départements de Foundiougne et Gossas sont moins denses, puisqu'ils enregistrent respectivement 101 et 95 habitants par km².

CONCLUSION

Le profil de la population de la région de Fatick met en évidence des enjeux démographiques importants. La croissance démographique reste encore assez élevée. Les caractéristiques de la population sont marquées par une forte disparité géographique, une ruralité importante et l'extrême jeunesse de la population. Cette situation démographique constitue à la fois un atout pour la région et comporte aussi des problèmes de développement : un atout en termes d'élargissement du marché de consommation des biens et services et des problèmes de développement en termes de demande sociale à satisfaire (santé, éducation, emploi, protection sociale, etc.).

Compte tenu de ces constats, il est important que des sujets d'études ciblées soient développés pour répondre aux préoccupations du gouvernement en matière de développement et de protection sociale.

Chapitre III : URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT

La région de Fatick, malgré les progrès enregistrés ces dernières années dans le domaine de l'habit, connait toujours un important retard dans le domaine de l'urbanisation, notamment en matière de construction. En effet, le degré d'urbanisation et le type d'habitat constituent des facteurs déterminants pour apprécier le cadre de vie d'une localité donnée. Ils constituent également des indicateurs importants de développement pour une région. Ce chapitre tentera de dresser la situation au niveau des secteurs de l'urbanisme et de l'habitat.

III.1. URBANISATION

III.1.1. Répartition de la population urbaine

La population régionale est essentiellement rurale. Elle s'établit en 2015 à 643 901 habitants contre 623 419 habitants en 2014, soit une hausse de 3,3%. La population urbaine de la région s'élève à 120 210 habitants, soit un taux d'urbanisation de 15,5 %. Cette population urbaine, qui réside dans les 9 communes de la région (Fatick, Diofior, Diakhao, Foundiougne, Passy, Sokone, Soum, Karang Poste et Gossas), est essentiellement localisée dans les départements de Foundiougne et de Fatick. Le département de Foundiougne concentre la majorité de la population vivant en milieu urbain (48,7%) contre 39,8% et 11,5% respectivement pour les départements de Fatick et de Gossas. La population rurale est concentrée en majorité dans le département de Fatick où elle représente 48,9%.

Tableau 3.4 : Répartition de la population urbaine régionale selon les localités et le sexe

LOCALITE	2014			2015		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
REGION FATICK	365 150	372 330	737 480	377 148	384 562	761 710
ZONE URBAINE	55 452	58 609	114 061	57 274	60 535	117 809
ZONE RURALE	309 698	313 721	623 419	319 874	324 027	643 901
DEPARTEMENT FATICK	**173 534**	**176 670**	**350 207**	**179 236**	**182 473**	**361 710**
COM. FATICK	14 445	14 745	29 190	14 920	15 229	30 149
COM. DIOFIOR	5 598	6 080	11 678	5 782	6 280	12 061
COM. DIAKHAO	2 060	2 481	4 541	2 127	2 562	4 689
ARR. NDIOB	35 367	35 787	71 154	36 528	36 962	73 490
CR. DIAOULE	6 340	6 652	12 992	6 549	6 871	13 421
CR. MBELACADIAO	8 285	8 416	16 701	8 557	8 693	17 250
CR. NDIOB	9 807	9 836	19 643	10 129	10 159	20 288
CR. THIARE NDIALGUI	10 935	10 882	21 817	11 294	11 240	22 533
ARR. FIMELA	34 182	32 501	66 683	35 305	33 568	68 873
CR. FIMELA	12 941	13 103	26 044	13 366	13 533	26 899
CR. LOUL-SESSENE	10 660	10 337	20 997	11 011	10 677	21 687

LOCALITE	2014			2015		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
CR. PALMARIN FACAO	5 448	4 177	9 625	5 626	4 314	9 941
CR. DJILASSE	5 133	4 883	10 016	5 302	5 043	10 346
ARR. NIAKHAR	39 159	41 139	80 298	40 446	42 491	82 936
CR. NGAYOKHEME	11 912	12 876	24 788	12 304	13 299	25 602
CR. NIAKHAR	14 356	15 112	29 468	14 828	15 608	30 436
CR. PATAR	12 890	13 151	26 041	13 314	13 583	26 897
ARR. TATTAGUINE	42 723	43 939	86 662	44 126	45 382	89 508
CR. DIARERE	15 222	15 993	31 215	15 722	16 518	32 241
CR. DIOUROUP	11 682	12 282	23 964	12 065	12 685	24 751
CR. TATTAGUINE	15 820	15 664	31 484	16 340	16 179	32 519
DEPARTEMENT FOUNDIOUGNE	**141 730**	**146 737**	**288 467**	**146 389**	**151 558**	**297 948**
COM. FOUNDIOUGNE	3 544	3 498	7 042	3 661	3 613	7 274
COM. SOKONE	7 159	8 062	15 221	7 394	8 327	15 722
COM. PASSY	6 058	6 920	12 978	6 257	7 147	13 404
COM. KARANG POSTE	7 985	7 112	15 097	8 247	7 346	15 593
COM. SOUM	2 441	2 765	5 206	2 522	2 856	5 378
ARR. DJILOR	40 114	41 577	81 691	41 432	42 943	84 374
CR. DJILOR	10 242	10 128	20 370	10 578	10 461	21 039
CR. DIOSSONG	11 755	12 361	24 116	12 142	12 767	24 908
CR. DIAGANE BARKA	4 857	5 221	10 078	5 017	5 393	10 410
CR. MBAM	5 049	5 234	10 283	5 215	5 406	10 621
CR. NIASSENE	8 210	8 632	16 842	8 480	8 916	17 396
ARR. NIODIOR	14 470	15 331	29 801	14 945	15 835	30 780
CR. BASSOUL	4 481	4 755	9 236	4 628	4 911	9 540
CR. DIONEWAR	5 627	6 011	11 638	5 812	6 208	12 021
CR. DJIRNDA	4 362	4 566	8 928	4 506	4 716	9 222
ARR. TOUBACOUTA	59 961	61 472	121 433	61 930	63 491	125 421
CR. KEUR S.DIANE	13 670	13 909	27 579	14 119	14 366	28 484
CR. KEUR SAMBA GUEYE	11 990	12 293	24 283	12 384	12 697	25 081
CR. NIORO ALASSANE TALL	16 216	17 267	33 483	16 749	17 834	34 583
CR. TOUBACOUTA	18 084	18 003	36 087	18 678	18 594	37 272
DEPARTEMENT GOSSAS	**49 886**	**48 923**	**98 809**	**51 523**	**50 531**	**102 054**
COM. GOSSAS	6 162	6 946	13 108	6 364	7 175	13 539
ARR. COLOBANE	24 126	22 960	47 086	24 918	23 714	48 632
CR. COLOBANE	9 576	9 326	18 902	9 890	9 632	19 523
CR. MBAR	14 550	13 634	28 184	15 028	14 082	29 109
ARR. OUADIOUR	19 598	19 018	38 616	20 241	19 642	39 884
CR. NDIENE LAGANE	6 164	6 085	12 249	6 366	6 285	12 652
CR. OUADIOUR	5 647	5 519	11 166	5 832	5 700	11 532
CR. PATAR LIA	7 787	7 413	15 200	8 043	7 657	15 699

***Source**: ANSD – RGPHAE 2013*

III.2. CONSTRUCTION

En 2015, la région enregistre 987 parcelles loties et attribuées. Ces lotissements concernent seulement les communes de Fatick (900 parcelles) et de Gossas (87 parcelles).

Tableau 3.5 : Répartition du nombre de parcelles loties et attribuées par circonscription administrative

Circonscription administrative	Nb de parcelles loties	Nb de parcelles attribuées	Nombre de localités concernées
Foundiougne	0	0	0
Gossas	87	87	1
Fatick	900	900	1
Région	**987**	**987**	**2**

Source *:* Service Régional d'Urbanisme de Fatick

Pour les permis de construire, le Service Régional de l'Urbanisme de Fatick a enregistré 50 dossiers de demande d'autorisation de construire en 2015. Parmi ces dossiers, 27 ont été autorisés, soit 54,0% des demandes. Le nombre réduit de demandes montre que les populations n'accordent pas d'importance aux normes de constructions, en égard aux nombreux chantiers exécutés dans la région.

Tableau 3.6 : Evolution du traitement des demandes d'autorisation de construire

Circonscription administrative	Année	Demandes enregistrées	Autorisations délivrées
Foundiougne	**2015**	41	25
	2014	107	101
	Variation %	**-61,7**	**-75,2**
Gossas	**2015**	9	2
	2014	39	33
	Variation %	**-76,9**	**-93,9**
Fatick	**2015**	0	0
	2014	25	21
	Variation %	**-100**	**-100**
Région	**2015**	**50**	**27**
	2014	**171**	**155**
	Variation %	**-70,8**	**-82,6**

Source *:* Service Régional d'Urbanisme de Fatick

Le nombre de demandes, qui était de 171 dossiers en 2014, a subi une hausse de 70,8% en 2015.

Selon le département, Foundiougne concentre le nombre de demande le plus important avec une proportion de 82,0% des dossiers enregistrés. Il est suivi par Gossas avec 18,0%. Par contre, le département de Fatick n'a enregistré aucune demande.

III.3. Habitat

Les caractéristiques des logements reflètent en partie les niveaux de vie des populations.

Au niveau de la région de Fatick, plus de la moitié des ménages vivent principalement dans des maisons basses (62,1%). Outre ce principal type de logement, 35,4% des ménages vivent dans des cases. Les immeubles à appartement représentent 0,1% des logements utilisés par les ménages de la région.

Tableau 3.7 : Répartition des ménages selon la densité du logement par région de résidence en 2013

Type de logement	FATICK	FOUNDIOUGNE	GOSSAS	Ensemble
Autre	0,17	0,33	0,21	**0,23**
Case	36,33	25,94	57,84	**35,36**
Baraque	0,76	1,44	0,86	**1,02**
Maison basse	61,47	71,03	39,89	**62,13**
Maison à étage	1,19	1,22	0,69	**1,13**
Immeuble à Appartement	0,09	0,03	0,53	**0,13**
Total	**100**	**100**	**100**	**100**

Source: ANSD. RGPHAE 2013

Le département de Foundiougne présente une situation assez particulière avec 71,0% des ménages qui vivent dans des maisons basses, 25,9% dans des cases et 1,2% dans des maisons à étage. Dans le département de Fatick, les types de logement se répartissaient comme suit : 61,5% des ménages vivent dans des maisons basses, 36,3% dans des cases, 1,2% dans des maisons à étage, 0,8% dans des baraques et seulement 0,1% dans des immeubles à appartement. Par contre, au niveau du département de Gossas, 57,8% des ménages vivent encore dans des cases, 0,9% dans des baraques et seulement 0,7% habitent dans des maisons à étage.

Dans la région de Fatick, la propriété ou la copropriétaire est le statut d'occupation prédominant (91,0% des ménages). Par contre, la location, peu fréquente, ne concerne que 5,2% des ménages de la région. Enfin, 3,3% des ménages sont logés par d'autres ménages (parents, colocation, employeurs).

Selon l'espace géographique de la région, on note que les ménages propriétaires sont plus fréquents dans les départements de Gossas (87,5%) et de Fatick (85,9%) et dans une moindre mesure dans le département de Foundiougne (82,3%).

Tableau 3.8 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation par département

Statut d'occupation	FATICK	FOUNDIOUGNE	GOSSAS	Ensemble
Propriétaire	85,9	82,31	87,53	**84,8**
Co propriétaire	5,12	7,1	7,92	**6,21**
Locataire	5,09	6,38	2,15	**5,17**
Co locataire	0,61	0,66	0,38	**0,59**
Location-vente	0,07	0,01	0	**0,04**
Logé par employeur	0,66	0,59	0,75	**0,65**
Logé par les parents/amis	2,18	2,24	0,92	**2,04**
Autre	0,38	0,72	0,35	**0,5**
Total	**100**	**100**	**100**	**100**

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Dans la région, l'auto construction est le mode d'acquisition prédominant (91,4% des ménages propriétaires). Il est suivi de l'héritage (6,6%), les autres formes d'acquisition (1,4%), le recours à un promoteur immobilier (0,3%) et les coopératives d'habitat (0,4%).

Tableau 3.9 : Répartition des ménages selon le mode d'acquisition du logement par département

Mode d'acquisition du logement	FATICK	FOUNDIOUGNE	GOSSAS	Ensemble
Auto construction	92,1	91,26	88,95	**91,37**
Promoteur immobilier	0,45	0,16	0,09	**0,29**
Coopérative d''habitat	0,41	0,36	0,23	**0,37**
Héritage	5,58	6,82	9,65	**6,58**
Autre	1,47	1,41	1,08	**1,39**
Total	**100**	**100**	**100**	**100**

Source : ANSD. RGPHAE 2013

CONCLUSION

La région de Fatick accuse un important retard dans le domaine de l'urbanisation, notamment en matière de construction. Cette situation se traduit par le nombre limité d'autorisations de construire délivrées par le service régional de l'Urbanisme. Cela montre également qu'une bonne partie de la population serait encline à construire sans autorisation. Aussi, les services compétents devraient-ils non seulement renforcer la sensibilisation mais aussi faire le contrôle nécessaire et appliquer la réglementation afin de les en dissuader. Par ailleurs, le manque de dynamisme du secteur de l'habitat est certainement dû au statut de pauvreté d'une bonne frange de la population, davantage soucieuse de nourrir leur ménage plutôt que de construire.

Chapitre IV : EDUCATION

INTRODUCTION

L'éducation joue un rôle essentiel dans le développement économique et social en ce sens qu'elle fournit des ressources humaines qualifiées capables de répondre aux exigences du développement.

La région de Fatick est caractérisée par la jeunesse de sa population qui accroît considérablement la demande potentielle en éducation.

Après dix ans de mise en œuvre du PDEF, le système éducatif reste confronté à des problèmes d'efficacité et d'efficience. C'est ainsi, qu'à l'instar du pays, la région de Fatick est inscrite dans le cadre du Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence dans le secteur de l'Education et de la Formation (PAQUET-EF). Cette nouvelle vision du développement de l'éducation et de la formation doit se traduire par le relèvement substantiel du niveau de scolarisation, l'amélioration des performances scolaires et de l'efficacité interne et externe du système éducatif, une plus grande équité dans l'accès aux services éducatifs et une meilleure gouvernance scolaire.

Le présent chapitre traite le développement intégré de la petite enfance, l'élémentaire, l'enseignement moyen, l'enseignement secondaire général et la formation professionnelle et technique.

IV.1. LA PETITE ENFANCE

IV.1.1. Les infrastructures

Les structures d'accueil de la petite enfance de la région ont subi une hausse de 2,8% entre l'année 2014 et 2015, soit un passage respectif de 109 à 112 structures. L'analyse des données selon le type de structures montre que l'offre d'éducation préscolaire de la région est dominée par les cases des tout-petits qui comptent 44 établissements en 2015, soit 39% du réseau préscolaire. La région enregistre aussi 32 garderies, 20 écoles maternelles, 12 classes Préparatoires élémentaires et 4 cases communautaires.

Tableau 4.10 : Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et la circonscription administrative

Type d'établissement	Année	Fatick	Foundiougne	Gossas	Ensemble
Case Communautaire	2013/2014	0	2	2	4
	2014/2015	0	2	2	4
	Variation en %	0	0	0	0
Case des Tout Petits	2013/2014	23	13	4	40
	2014/2015	26	14	4	44
	Variation en %	13,04	7,69	0	10
Classe préscolaire à l'élémentaire	2013/2014	6	4	1	11
	2014/2015	7	4	1	12
	Variation en %	16,67	0	0	9,09
Ecole Maternelle	2013/2014	12	5	3	20
	2014/2015	15	4	1	20
	Variation en %	25	-20	-66,67	0
Garderie	2013/2014	23	10	1	34
	2014/2015	28	11	3	42
	Variation en %	21,74	10,00	200,00	23,53
Total	**2013/2014**	**64**	**34**	**11**	**109**
	2014/2015	**76**	**35**	**11**	**122**
	Variation en %	**18,75**	**2,94**	**0,00**	**11,93**

Source : *Inspection d'académie de Fatick*

La répartition de ces structures d'accueil est proportionnelle à la densité de la population suivant les circonscriptions administratives de la région. Cependant, le département de Fatick englobe l'essentiel des structures de prise en charge de la Petite Enfance, 76 écoles, soit 62,3% des structures régionales contre 28,7% pour Foundiougne et 9,0% pour Gossas.

IV.1.2. Le personnel

En 2015, la région comptait 467 enseignants au préscolaire. Ce nombre, qui était de 417 en 2014, a enregistré une hausse de 11,0%. Parmi eux, la gente féminine domine largement et se chiffre à **375** individus, soit 81,0% du personnel enseignant au préscolaire. Cette supériorité de la gente féminine s'explique par le fait que les femmes sont plus disposées à s'occuper des enfants à bas âge. En effet, l'enseignement aux niveaux inférieurs notamment dans le préscolaire est fortement associé à la notion de soin qui se rapporte beaucoup plus aux femmes qu'aux hommes.

Tableau 4.11 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative

Département		Femme	Homme	Total général
Fatick	2015	230	42	272
	2014	192	39	231
	Variation (%)	19,8	7,7	17,7
Foundiougne	2015	107	33	140
	2014	110	29	139
	Variation (%)	-2,7	13,8	0,7
Gossas	2015	38	13	51
	2014	36	11	47
	Variation (%)	5,6	18,2	8,5
Région	**2015**	**375**	**88**	**463**
	2014	**338**	**79**	**417**
	Variation (%)	**10,9**	**11,4**	**11,0**

Source : *Inspection d'académie de Fatick*

La répartition des enseignants selon le département suit pratiquement celle des structures. En effet, l'essentiel du personnel enseignant se concentre au niveau du département de Fatick qui représente 58,7% des enseignants de la petite enfance. Il est suivi par le département de Foundiougne, avec une proportion de 30,2%. Par contre, le département de Gossas, moins loti en structures préscolaires, concentre moins d'enseignants, soit 11,1%.

S'agissant du niveau académique, l'analyse des données ci-dessous montre une dominance des enseignants titulaires du Brevet de Fin d'Etudes Moyennes (58%) en 2015. Ils sont suivis par les enseignants titulaires du baccalauréat (20%), du CFEE (12%). Par contre, ceux titulaires de diplômes plus élevés, notamment le DEUG/BAC+2 et la licence, ne représentent que 2%.

Tableau 4.12 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon la fonction, le diplôme académique, par circonscription administrative

Circonscription administrative / Fonction	CFEE	BFEM	BAC	DEUG / BAC+2	Licence	Sans diplôme	Autre	Total
Fatick								
Assistant (e)	3	2	1			1		**7**
Autres personnels Admin		1	1			4		**6**
Directeur (trice)	9	35	13	3		1		**61**
Educateur (trice)	21	79	29	1	1	7		**138**
Ensemble	**33**	**117**	**44**	**4**	**1**	**13**		**212**
Foundiougne								
Assistant (e)		3				2		**5**
Autres personnels Admin	1					1	1	**3**
Directeur (trice)		21	6				1	**28**

Circonscription administrative / Fonction	CFEE	BFEM	BAC	DEUG / BAC+2	Licence	Sans diplôme	Autre	Total
Educateur (trice)	6	41	10		1	6	1	**65**
Ensemble	**7**	**65**	**16**		**1**	**9**	**3**	**101**
Gossas								
Assistant (e)		2	1			1		**4**
Autres personnels Admin								
Directeur (trice)		3	2					**5**
Educateur (trice)	1	14	5		1	2		**23**
Ensemble	**1**	**19**	**8**		**1**	**3**		**32**
Région								
Assistant (e)	**3**	**7**	**2**	**0**	**0**	**4**	**0**	**16**
Autres personnels Admin	**1**	**1**	**1**	**0**	**0**	**5**	**1**	**9**
Directeur (trice)	**9**	**59**	**21**	**3**	**0**	**1**	**1**	**94**
Educateur (trice)	**28**	**134**	**44**	**1**	**3**	**15**	**1**	**226**
Ensemble	**41**	**201**	**68**	**4**	**3**	**25**	**3**	**345**

Source : *Inspection d'académie de Fatick*

Notons qu'en plus des diplômes académiques obtenus, les enseignants peuvent passer des formations donnant lieu à des diplômes professionnels. Au niveau du préscolaire, l'enseignant ayant le niveau du BFEM peut passer un Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique (CEAP) ou un Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP) pour ceux titulaires du baccalauréat.

Tableau 4.13 : Répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut établissement	CAP	CEAP	Sans diplôme	Total
Fatick	NON PUBLIC	2		115	**117**
	PUBLIC	12	50	93	**155**
	Total	14	50	208	**272**
Foundiougne	NON PUBLIC	0	0	47	**47**
	PUBLIC	16	26	51	**93**
	Total	16	26	98	**140**
Gossas	NON PUBLIC	0		22	**22**
	PUBLIC	5	11	13	**29**
	Total	5	11	35	**51**
Région	NON PUBLIC	2	0	184	**186**
	PUBLIC	33	87	157	**277**
	Total	35	87	341	**463**

Source : *Inspection d'académie de Fatick*

En 2015, le nombre d'enseignants du préscolaire titulaires du CEAP est de 87, soit 19%, alors que ceux titulaires du CAP représentent 8% du personnel. Cependant, les

sans diplômés occupent la proportion la plus élevée, avec 74% des enseignants de la petite enfance de la région en 2015.

IV.1.3. Les effectifs

De 2005 à 2015, les effectifs scolaires ont eu un TAMA de 9,1% ; autrement dit, ils sont passés de 3 841 à 8 842 enfants durant cette période. Cette progression peut être expliquée, d'une part, par l'effort consenti dans la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation pour la réalisation des objectifs de l'Education Pour Tous (EPT) et d'autre part, par les stratégies mises en place pour la réalisation du PAQUET-EF. Cette tendance s'est confirmée entre 2014 et 2015, avec un taux d'accroissement annuel de 11,6%.

Graphique 4.3 : Evolution des effectifs de l'enseignement élémentaire

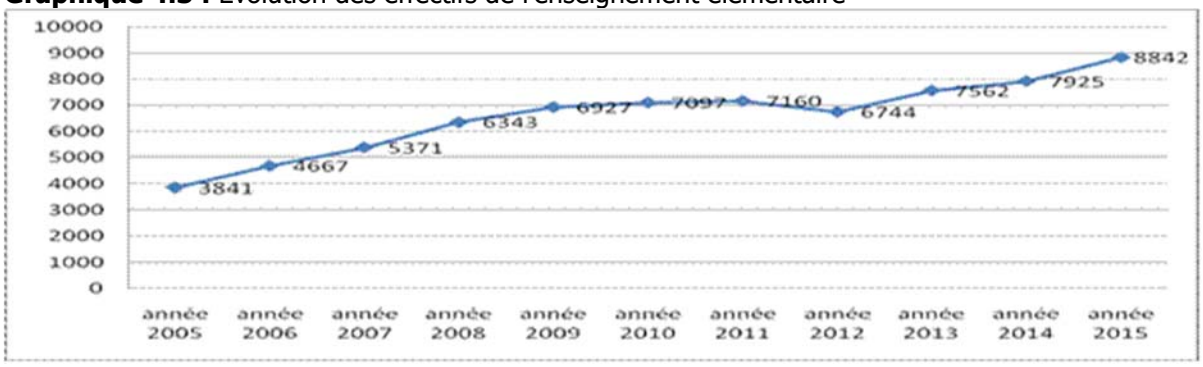

***Source** : Inspection d'académie de Fatick*

Dans cet effectif, les 24% sont accueillis au niveau des écoles maternelles, 28% dans les garderies, 33% dans les cases des tout-petits, 10% dans les cases communautaires et 24% dans les classes maternelles.

Tableau 4.14 : Evolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative

Type d'établissement	Année	Fatick	Foundiougne	Gossas	Total
Case Communautaire	2013/2014	0	98	53	**151**
	2014/2015	0	182	52	**234**
	Variation en %		85,7	-1,9	**55,0**
Case des Tout Petits	2013/2014	1604	789	211	**2604**
	2014/2015	1815	916	227	**2958**
	Variation en %	13,2	16,1	7,6	**13,6**
Classe préscolaire à l'élémentaire	2013/2014	277	115	35	**427**
	2014/2015	264	143	35	**442**
	Variation en %	-4,7	24,4	0,0	**3,5**
Ecole Maternelle	2013/2014	1160	369	338	**1867**
	2014/2015	1549	416	116	**2081**
	Variation en %	33,5	12,7	-65,7	**11,5**
Garderie	2013/2014	2110	743	23	**2876**

Type d'établissement	Année	Fatick	Foundiougne	Gossas	Total
	2014/2015	2113	768	246	**3127**
	Variation en %	0,1	3,4	969,6	**8,7**
Région	**2013/2014**	**5151**	**2114**	**660**	**7925**
	2014/2015	**5741**	**2425**	**676**	**8842**
	Variation en %	**11,5**	**14,7**	**2,4**	**11,6**

Source : *Inspection d'académie de Fatick*

Le nombre d'enfants qui fréquentent les structures de prise en charge de la petite enfance de la région se chiffre à 8 842 en 2015. Dans cet effectif, les 35,4% sont accueillis au niveau des garderies, 33,5% dans les cases des tout-petits, 24% dans les écoles maternelles, 5,0% dans les Classes prépa élémentaires et 3% dans les cases communautaires. On note que la case communautaire est inexistante dans le département de Fatick.

Tableau 4.15 : Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative

Type établissements	Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
	G	F	Ens	G	F	Ens	G	F	Ens	G	F	Ens
Case Communautaire				77	105	182	35	17	52	112	122	234
Case des Tout Petits	847	968	1815	437	479	916	85	142	227	1369	1589	2958
Classe prépa Elémentaire	144	120	264	82	61	143	15	20	35	241	201	442
Ecole Maternelle	739	810	1549	185	231	416	56	60	116	980	1101	2081
Garderie	1087	1026	2113	386	382	768	101	145	246	1574	1553	3127
Total	**2817**	**2924**	**5741**	**1167**	**1258**	**2425**	**292**	**384**	**676**	**4276**	**4566**	**8842**
%	49	51		48	52		43	57		48	52	

Source : *Inspection d'académie de Fatick*

Selon le sexe, les données révèlent que les filles occupent 52% des effectifs des établissements de la petite enfance. Cette supériorité est justifiée, car les filles sont plus nombreuses sur les groupes d'âges de 3 à 6 ans.

IV.1.4. Intensité de la préscolarisation

La participation des enfants au système éducatif est couramment mesurée par le taux de préscolarisation. Ce taux permet de se faire une idée assez précise de l'importance de la préscolarisation dans les différentes structures.

Tableau 4.16 : Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par circonscription administrative (%)

Indicateurs	Années	TBPS Garçons	TBPS Filles	TBPS Global	Indice de parité
Fatick	**2014/2015**	16,2	16,5	16,4	98,1
Foundiougne	**2014/2016**	7,8	8,8	8,3	88,1
Gossas	**2014/2017**	6,2	8,6	7,4	71,6
Région	**2013/2017**	9,4	10,7	10,0	87,9
	2014/2018	11,5	12,6	12,0	91,9
	Variation en %	2,1	1,9	2,0	4,0

Source : *Inspection d'académie de Fatick*

Ainsi, entre 2014 et 2015, le Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) a connu une variation globale positive de 3,0 points de pourcentage, en passant de 6,9% (en 2014) à 10,0% (en 2015). Pour la même période, celui des filles a varié positivement de 3,8 points de pourcentage et pour les garçons, une évolution faible de 2,4 points est notée en passant de 7,0% à 9,4%.

IV.2. L'ELEMENTAIRE

IV.2.1. La demande potentielle d'éducation

Concernant l'enseignement élémentaire, la demande potentielle d'éducation est constituée par la tranche d'âges de la population âgée de 6 à 11 ans. En 2015, cette demande potentielle est chiffrée à 120 167 enfants. Cependant, elle est sensiblement dominée par les filles qui représentent 50,8% de la population totale considérée.

Graphique 4.4 : Répartition de la population âgée de 6 à 11 ans en 2015

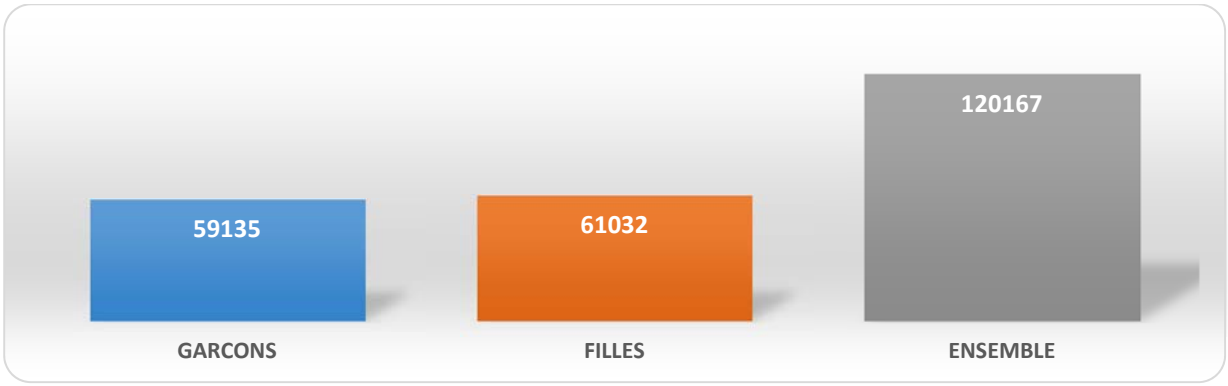

Source : *Inspection d'académie de Fatick*

IV.2.2. Les infrastructures

Entre 2014 et 2015, la caractéristique la plus remarquable de l'enseignement élémentaire de la région est le dynamisme de son réseau scolaire. En effet, le nombre d'écoles fonctionnelles a subi de façon spectaculaire une augmentation en passant de 665 établissements en 2014 à 942 en 2015, soit un taux d'accroissement annuel de 41,7%.

Tableau 4.17 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut

Circonscriptions administratives		2013/2014			2014/2015			Variation en %		
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Fatick		279	27	306	380	93	473	36,2	244,4	54,6
Foundiougne		230	5	235	295	27	322	28,3	440,0	37,0
Gossas		119	5	124	133	14	147	11,8	180,0	18,5
Région	Nbre	**628**	**37**	**665**	**808**	**134**	**942**	**28,7**	**262,2**	**41,7**
	%	**94,4**	**5,6**	**100**	**85,8**	**14,2**				

Source : *Inspection d'académie de Fatick*

Selon le statut, la part des établissements publics du primaire représente 85,8% des écoles contre 14,2% pour le privé en 2015. L'écart entre le public et le privé s'est considérablement réduit en 2015, mais reste important. On constate, en 2015, une augmentation importante du nombre d'écoles privées qui passe de 37 à 134 établissements, soit un taux d'accroissement de 262,2%.

Toutefois, le rythme d'augmentation des établissements du primaire varie selon les départements de la région en 2015. La hausse la plus importante est observée dans le département de Fatick avec un taux d'accroissement annuel de 54,6%, soit 167 écoles nouvellement créées. Les départements de Foundiougne et de Gossas ont vu leur nombre de structures du primaire augmenter avec respectivement 37,0% et 18,5%.

IV.2.3. Le personnel

Durant ces dernières années, pour répondre à la demande forte d'éducation et au développement fulgurant du sous-secteur de l'enseignement élémentaire, l'Etat du Sénégal a opté pour le recrutement de contractuels et aussi à la formation des élève-maitres, afin de subvenir aux besoins en enseignants.

Tableau 4.18 : Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par circonscription administrative

Circonscription Administrative	Sexe	2013/2014			2014/2015			Variation en %		
		Privé	Public	Total	Privé	Public	Total	Privé	Public	Total
Fatick	F	97	1303	1400	72	561	633	-25,8	-56,9	-54,8
	M	59	536	595	106	1355	1461	79,7	152,8	145,5
	Ens	**156**	**1839**	**1995**	**178**	**1916**	**2094**	14,1	4,2	5,0
Foundiougne	F	27	1035	1062	14	298	312	-48,1	-71,2	-70,6
	M	11	310	321	23	1031	1054	109,1	232,6	228,3
	Ens	**38**	**1345**	**1383**	**37**	**1329**	**1366**	-2,6	-1,2	-1,2
Gossas	F	21	477	498	7	148	155	-66,7	-69,0	-68,9
	M	7	143	150	19	454	473	171,4	217,5	215,3
	Ens	**28**	**620**	**648**	**26**	**602**	**628**	-7,1	-2,9	-3,1
Région	**F**	**222**	**3804**	**4026**	**93**	**1007**	**1100**	**-58,1**	**-73,5**	**-72,7**
	M	**77**	**989**	**1066**	**148**	**2840**	**2988**	**92,2**	**187,2**	**180,3**
	Ens	**222**	**3804**	**4026**	**241**	**3847**	**4088**	**8,6**	**1,1**	**1,5**

Source : *Inspection d'académie de Fatick*

En 2015, les effectifs du personnel enseignant à l'élémentaire dans la région s'élèvent à 4 088 enseignants contre 4 026 en 2014, soit un taux de progression annuel de 1,5%. On note cependant que le personnel est fortement concentré au niveau des établissements du public, il constitue 94,1% de l'effectif total des enseignants de l'Elémentaire.

Au niveau départemental, à l'exception de Foundiougne (+5,0%), les autres départements ont vu leur nombre d'enseignants diminuer entre 2014 et 2015.

A partir de l'année 2011, les qualifications exigées des enseignants de l'élémentaire du Sénégal sont spécifiées par une formation générale correspondant au niveau d'études du BAC et une formation pédagogique d'un an débouchant sur l'obtention d'un Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP).

Tableau 4.19 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique

DIPLÔME ACADEMIQUE	Effectifs	Pourcentage
Sans diplôme	35	0,86
CFEE	27	0,66
BFEM	1 847	45,18
BAC	1 979	48,41
DEUG / BAC+2	108	2,64
Licence	50	1,22
Maitrise/Master1	14	0,34
Autre	28	0,68
Région	**4 088**	**100,00**

Source : *Inspection d'académie de Fatick*

En 2015, le corps enseignant des écoles élémentaires de la région de Fatick est en majorité diplômé du Baccalauréat (48,4%) et du BFEM (45,2%). Les titulaires d'un diplôme de 1ier et 2nd cycles (DEUG2, Licence et Maîtrise/Master) représentent 4,2% des enseignants. Cette situation montre que le niveau académique des enseignants est en train de subir des mutations profondes qu'il importe d'accompagner par une formation professionnelle de qualité. Ainsi, les enseignants diplômés du CFEE et d'autres sont en nombre beaucoup plus réduit : 0,66% ont le CFEE et 0, 68% ont un autre diplôme. Enfin, 0,86 % d'entre eux sont sans diplômes.

IV.2.4. Les effectifs

En 2015, l'enseignement élémentaire de la région de Fatick enregistre 120 167 élèves inscrits dont 61 032 filles, soit 50,8%. Ces effectifs, qui étaient de 119 818 en 2014, ont subi une faible augmentation de 0,3% en 2015.

Tableau 4.20 : Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Fatick selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut	2013/2014			2013/2014			Variation en %		
		Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Fatick	Public	32777	33248	66025	32907	33419	66326	0,4	0,5	0,5
	Privé	2322	2376	4698	2345	2469	4814	1,0	3,9	2,5
	Total	35099	35624	70723	35252	35888	71140	0,4	0,7	0,6
Foundiougne	Public	16923	17141	34064	16753	17060	33813	-1,0	-0,5	-0,7
	Privé	555	561	1116	456	568	1024	-17,8	1,2	-8,2
	Total	17478	17702	35180	17209	17628	34837	-1,5	-0,4	-1,0
Gossas	Public	6347	7097	13444	6390	7260	13650	0,7	2,3	1,5
	Privé	234	237	471	284	256	540	21,4	8,0	14,6
	Total	6581	7334	13915	6674	7516	14190	1,4	2,5	2,0
Région	Public	**56047**	**57486**	**113533**	**56050**	**57739**	**113789**	**0,0**	**0,4**	**0,2**
	Privé	**3111**	**3174**	**6285**	**3085**	**3293**	**6378**	**-0,8**	**3,7**	**1,5**
	Total	**59158**	**60660**	**119818**	**59135**	**61032**	**120167**	**0,0**	**0,6**	**0,3**

Source : *Inspection d'académie de Fatick*

Au cours de ces dernières années, la part des filles dans les effectifs a franchi la barre des 50% et n'a cessé d'augmenter, atteignant 50,6% en 2014 et 50,8% en 2015. Ceci est le résultat des politiques axées sur l'accès des filles à l'école.

L'analyse des données selon le statut montre que la grande majorité des élèves sont dans les écoles publiques, soit 95%.

La répartition des effectifs suit la même distribution des structures du primaire de la région suivant les départements. En effet, le département de Fatick concentre plus de la moitié des élèves inscrits au primaire, soit 59%. Il est suivi par le département de Foundiougne, qui enregistre 29% des élèves de l'enseignement élémentaire. Par contre, Gossas concentre le plus petit nombre d'élèves du primaire, avec 12%.

IV.2.5. Intensité de la fréquentation scolaire et Performances dans l'élémentaire

L'intensité de la scolarisation est mesurée par le Taux Brut de Scolarisation (TBS) qui est le rapport entre les effectifs inscrits (Public et Privé) et la population en âge scolaire. Cet indicateur mesure la capacité du système éducatif à accueillir les enfants scolarisables.

Tableau 4.21 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe, par circonscription administrative

Année	Garçons	Filles	Ensemble	Indice parité F/G
2014	83,00%	91,70%	87,20%	1,1
2015	85,44%	94,69%	89,92%	1,1

Source : *Inspection d'académie de Fatick*

Le taux brut de scolarisation au primaire s'élevait à 87,2% en 2015. Il a subi une hausse de 1,2% en s'établissant à 89,9%. La répartition selon le sexe indique que le TBS des filles est supérieur à celui des garçons, soit 94,7% contre 85,4%. Ceci montre que la politique d'accès des filles à l'enseignement élémentaire est presque assurée.

IV.4 LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL

L'enseignement secondaire général a pour objectif de développer le niveau d'éducation et de formation des apprenants pour leur permettre de poursuivre des études et des formations supérieures adéquates. Il comprend trois années d'études de la seconde à la terminale dans des séries littéraires et scientifiques avec leurs options sanctionnées par le Baccalauréat.

IV.4.1 Les infrastructures

En 2015, le nombre d'établissements au niveau de l'enseignement moyen s'élève à 141, dont 100 publics et 41 privés. Ce nombre, qui était de 133 structures en 2014, a subi une hausse de 1,5% entre ces deux années. Il t est aussi constaté que 56,7% des établissements du moyen sont localisés dans le département de Fatick et 34,8% pour celui de Foundiougne et seulement 8,5% pour Gossas.

Tableau 4.22 : Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par circonscription administrative

Cycle	Année scolaire	Statut	Fatick	Foundiougne	Gossas	Région
Moyen	2014/2015	Public	51	40	9	100
		Privé	29	9	3	41
		Total	80	49	12	141
	2013/2014	Public	52	38	9	99
		Privé	23	9	2	34
		Total	75	47	11	133
	Variation en %	Public	-1,9	5,3	-	1
		Privé	26,1	-	50	20,6
		Total	6,7	4,3	9,1	6
		Ensemble	0,3	2,8	4,5	1,5
Secondaire	2014/2015	Public	13	9	3	25
		Privé	13	5	2	20
		Total	26	14	5	45
	2013/2014	Public	13	8	3	24
		Privé	9	4	1	14
		Total	22	12	4	38
	Variation en %	Public	-	12,5	-	4,2
		Privé	44,4	25	100	42,9
		Total	18,2	16,7	25	18,4

Source : *Inspection d'académie de Fatick*

En ce qui concerne l'enseignement secondaire, 45 établissements ont été dénombrés en 2015 contre 38 en 2014, soit une hausse de 18,4%. Selon le département, on note que 57,8% des établissements secondaires se trouvent dans le département de Fatick, 31,1% à Foundiougne et seulement 11,1% à Gossas.

IV.2.6. Le personnel

Tableau 4.23 : Répartition du personnel enseignant du moyen général selon le corps, le statut des établissements et le sexe, par circonscription administrative en 2015

Circonscription Administrative	Corps	Privé			Public			Total		
		F	H	Ens	F	H	Ens	F	H	Ens
Fatick	Contractuel	24	249	273	189	570	759	213	819	1032
	Fonctionnaire	3	41	44	64	309	373	67	350	417
	Vacataire	16	133	149	5	3	8	21	136	157
	Total	**43**	**423**	**466**	**258**	**882**	**1140**	**301**	**1305**	**1606**
Foundiougne	Contractuel	5	76	81	84	344	428	89	420	509
	Fonctionnaire	1	7	8	32	161	193	33	168	201
	Vacataire	3	47	50	3	4	7	6	51	57
	Total	**9**	**130**	**139**	**119**	**509**	**628**	**128**	**639**	**767**
Gossas	Contractuel	8	12	20	33	101	134	41	113	154
	Fonctionnaire			0	5	47	52	5	47	52
	Vacataire	3	10	13		2	2	3	12	15
	Total	**11**	**22**	**33**	**119**	**509**	**628**	**130**	**531**	**661**
Région	Contractuel	37	337	374	306	1015	1321	343	1352	1695
	Fonctionnaire	4	48	52	101	517	618	105	565	670
	Vacataire	22	190	212	8	9	17	30	199	229
	Total	**63**	**575**	**638**	**415**	**1541**	**1956**	**478**	**2116**	**2594**

Source : *Inspection d'académie de Fatick*

Le corps enseignant des cycles moyen et secondaire de la région est composé de 2 594 professeurs en 2015 dont 18% de femmes. Ces effectifs sont constitués en majorité de contractuels qui occupent 65% du personnel. Ils sont suivis par les fonctionnaires (26%) et les vacataires (9%).

Tableau 4.24 : Evolution du nombre d'enseignants du moyen secondaire général selon le statut des établissements, par circonscription administrative

Circonscription Administrative	2013/2014			2014/2015		
	Privé	Public	Total	Privé	Public	Total
Fatick	299	965	1264	466	1140	1606
Foundiougne	72	537	609	139	628	767
Gossas	16	158	174	33	188	221
Région	**387**	**1660**	**2047**	**638**	**1956**	**2594**

Source : *Inspection d'académie de Fatick*

En 2015, la grande majorité (75%) des professeurs des cycles moyen et secondaire de la région servent dans les établissements publics. Cependant, l'effectif de ceux qui

sont dans le privé a fortement augmenté entre 2014 et 2015 (de 387 à 638), soit une variation de 65%.

Tableau 4.25 : Répartition des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général selon le diplôme académique et le sexe

DIPLÔME ACADEMIQUE	MOYEN ET SECONDAIRE			
	Femme	Homme	Ens	Pourcentage
Doctorat/Phd		8	8	0,3
DEA/DESS/Master2	1	6	7	0,3
Maitrise/Master1	56	320	376	14,5
Licence	68	530	598	23,1
DEUG / BAC+2	83	370	453	17,5
BAC	248	752	1000	38,6
BFEM	22	130	152	5,9
Total	**478**	**2116**	**2594**	100,0

Source : *Inspection d'académie de Fatick*

Le corps professoral du secondaire général est essentiellement composé de bacheliers avec 38,6%. Les professeurs ayant la licence représentent 23,1% ; ceux qui ont le DEUG/BAC+2 suivent (17,5%); viennent ensuite ceux ayant la maitrise ou le master 1 (14,5%). Ceux qui ont le BFEM font 5,9%. Et enfin, ceux qui ont le DEA/DESS/MASTER2 et les Docteurs représentent respectivement 0,3%.

IV.2.7. Les effectifs

En 2015, 57 886 élèves se sont inscrits à l'enseignement moyen dans la région. Cet effectif, qui était de 54 254 en 2014, a connu une évolution de 6,7 % entre les deux années.

Tableau 4.26 : Evolution et répartition des effectifs d'élèves du moyen secondaire général selon le statut des établissements, le cycle et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription Administrative	Statut	Cycle Moyen				Cycle Secondaire			
		Filles	Garçons	Total	%	Filles	Garçons	Total	%
Département de Fatick									
2013/2014	**Privé**	787	933	1720	4,89	601	518	1119	9,96
	Public	15799	15147	30946	87,95	3335	3914	7249	64,52
	Total	**16586**	**16080**	**32666**	**92,84**	**3936**	**4432**	**8368**	**74,48**
2014/2015	**Privé**	1276	1270	2546	7,24	1037	844	1881	16,74
	Public	17195	15443	32638	92,76	4498	4856	9354	83,26
	Total	**18471**	**16713**	**35184**	**100**	**5535**	**5700**	**11235**	**100**
Variation en %	**Privé**	62,13	36,12	48,02		72,55	62,93	68,10	
	Public	8,84	1,95	5,47		34,87	24,07	29,04	
	Total	**11,37**	**3,94**	**7,71**		**40,63**	**28,61**	**34,26**	
Département de Foundiougne									
2013/2014	Privé	390	366	756	4,32	281	253	534	8,36
	Public	7998	8166	16164	92,33	1595	2257	3852	60,31
	Total	**8388**	**8532**	**16920**	**96,65**	**1876**	**2510**	**4386**	**68,67**
2014/2015	Privé	729	605	1334	7,62	519	451	970	15,19
	Public	8216	7957	16173	92,38	2337	3080	5417	84,81
	Total	**8945**	**8562**	**17507**	**100**	**2856**	**3531**	**6387**	**100**

Circonscription Administrative	Statut	Cycle Moyen				Cycle Secondaire			
		Filles	Garçons	Total	%	Filles	Garçons	Total	%
Variation en %	Privé	86,92	65,30	76,46		84,70	78,26	81,65	
	Public	2,73	-2,56	0,06		46,52	36,46	40,63	
	Total	**6,64**	**0,35**	**3,47**		**52,24**	**40,68**	**45,62**	
Département de Gossas									
2013/2014	Privé	44	55	99	1,91	36	25	61	4,14
	Public	2238	2331	4569	87,95	499	659	1158	78,56
	Total	**2282**	**2386**	**4668**	**89,86**	**535**	**684**	**1219**	**82,70**
2014/2015	Privé	48	118	166	3,20	56	72	128	8,68
	Public	2495	2534	5029	96,80	608	738	1346	91,32
	Total	**2543**	**2652**	**5195**	**100**	**664**	**810**	**1474**	**100**
Variation en %	Privé	9,09	114,55	67,68		55,56	188,00	109,84	
	Public	11,48	8,71	10,07		21,84	11,99	16,23	
	Total	**11,44**	**11,15**	**11,29**		**24,11**	**18,42**	**20,92**	
Région de Fatick									
2013/2014	**Privé**	**1221**	**1354**	**2575**	**4,45**	**918**	**796**	**1714**	**8,98**
	Public	**26035**	**25644**	**51679**	**89,28**	**5429**	**6830**	**12259**	**64,20**
	Total	**27256**	**26998**	**54254**	**93,73**	**6347**	**7626**	**13973**	**73,17**
2014/2015	Privé	2053	1993	4046	6,99	1612	1367	2979	15,60
	Public	27906	25934	53840	93,01	7443	8674	16117	84,40
	Total	**29959**	**27927**	**57886**	**100,00**	**9055**	**10041**	**19096**	**100,00**
Variation en %	Privé	68,14	47,19	57,13		75,60	71,73	0	
	Public	7,19	1,13	4,18		37,10	27,00	31,47	
	Total	**9,92**	**3,44**	**6,69**		**42,67**	**31,67**	**36,66**	

Source : *Inspection d'académie de Fatick*

Durant l'année scolaire 2014/2015, 57 886 élèves sont enregistrés dans le cycle moyen dont 52% de filles. En outre, 19096 élèves sont inscrits dans le cycle secondaire dont 47% de filles. Ce qui montre que plus le cycle est élevé plus la proportion des filles diminue.

Tableau 4.27 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par circonscription administrative

Circonscription	Niveaux	Privé		Public		Total			
		G	F	G	F	G	F	Total	% filles
Département de Fatick									
Séries Littéraires	Seconde	189	252	1308	1362	1497	1614	3111	51,9
	Première	216	273	1187	1243	1403	1516	2919	51,9
	Terminale	350	435	1157	1076	1507	1511	3018	50,1
Séries Scientifiques	Seconde	0	0	445	344	445	344	789	43,6
	Première	0	0	458	287	458	287	745	38,5
	Terminale	89	77	301	186	390	263	653	40,3
Département de Foundiougne									
Séries Littéraires	Seconde	126	166	794	749	920	915	1835	49,9
	Première	145	124	746	600	891	724	1615	44,8
	Terminale	169	225	789	635	958	860	1818	47,3
Séries Scientifiques	Seconde	0	0	327	160	327	160	487	32,9
	Première	0	0	217	90	217	90	307	29,3
	Terminale	11	4	207	103	218	107	325	32,9
Département de Gossas									
Séries Littéraires	Seconde	20	13	155	156	175	169	344	49,1
	Première	19	7	178	150	197	157	354	44,4
	Terminale	33	36	206	170	239	206	445	46,3
	Seconde	0	0	69	66	69	66	135	48,9

Circonscription	Niveaux	Privé		Public		Total			
		G	F	G	F	G	F	Total	% filles
Séries Scientifiques	Première	0	0	67	36	67	36	103	35,0
	Terminale	0	0	63	30	63	30	93	32,3
Région de Fatick									
Séries Littéraires	Seconde	335	431	2257	2267	2592	2698	5290	51,0
	Première	380	404	2111	1993	2491	2397	4888	49,0
	Terminale	552	696	2152	1881	2704	2577	5281	48,8
Séries Scientifiques	Seconde	0	0	841	570	841	570	1411	40,4
	Première	0	0	742	413	742	413	1155	35,8
	Terminale	100	81	571	319	671	400	1071	37,3
Total général		1367	1612	8674	7443	10041	9055	19096	47,4

Source : *Inspection d'académie de Fatick*

Parmi les 19096 élèves enregistrés au secondaire, 81,0% font la série littéraire et seulement 19% sont des scientifiques.

La répartition des élèves dans les différentes classes littéraires est légèrement homogène. 35% sont en classe de seconde, 33% en terminale et 31% en Première.

Contrairement à la série littéraire, la répartition des élèves en classe scientifique est hétérogène. La grande partie (74%) de ces élèves est en classe de seconde, 21% en première et seulement 5% en classe de terminale. Cela montre que l'effectif des élèves scientifique diminue au fur et à mesure que l'on avance dans le cycle. Cette tendance peut être expliquée par le fait les élèves changent de série au cours du cycle.

Tableau 4.28 : Répartition des élèves selon le niveau et la série par sexe entre 2014 et 2015

Série	Niveau	Année	NB GARCONS	NB FILLES	TOTAL F+G	% Filles
Littéraires	**Seconde**	2014	2661	2632	5293	49,73
		2015	2474	2568	5042	50,93
		Variation %	**-7,03**	**-2,43**	**-4,74**	
	Première	2014	2252	2068	4320	47,87
		2015	2271	2212	4483	49,34
		Variation %	**0,84**	**6,96**	**3,77**	
	Terminale	2014	2159	2078	4237	49,04
		2015	2358	2371	4729	50,14
		Variation %	**9,22**	**14,10**	**11,61**	
Scientifiques	**Seconde**	2014	851	497	1348	36,87
		2015	828	612	1440	42,50
		Variation %	**-2,70**	**23,14**	**6,82**	
	Première	2014	618	352	970	36,29
		2015	263	142	405	35,06
		Variation %	**-57,44**	**-59,66**	**-58,25**	
	Terminale	2014	555	332	887	37,43
		2015	61	32	93	34,41
		Variation %	**-89,01**	**-90,36**	**-89,52**	
Total général		2014	9096	7959	17055	46,67
		2015	8255	7937	16192	49,02
		Variation %	**-9,246**	**-0,276**	**-5,060**	

Source : *Inspection d'académie de Fatick*

IV.2.8. Intensité de fréquentation scolaire et performances du moyen et du secondaire

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) est une grandeur qui donne un aperçu sur le degré de fréquentation du cycle, en confrontant les effectifs dans ce cycle et la population visée pour recevoir l'enseignement dudit cycle.

Tableau 4.29 : Taux brut de scolarisation de l'enseignement moyen selon la région

Années	Garçons (%)	Filles (%)	Total (%)
2015	66,0	77,9	71,7
2014	**64,0**	**73,9**	**68,7**
Variation (%)	2,0	4,0	3,0

Source : *Inspection d'académie de Fatick/projection RGPHAE 2013*

S'agissant de l'enseignement moyen, la région enregistre un TBS de 71,7% en 2015 contre 68,7% en 2014. Selon le sexe, le TBS enregistré chez les filles est plus élevé (77,9%) que celui des garçons (66,0%), soit 87 garçons pour 100 filles.

Pour l'enseignement secondaire, les populations ciblées concernent la tranche d'âges de 16 à 18 ans.

Tableau 4.30 : Taux brut de scolarisation au secondaire selon la région en 2014

Années	Garçons (%)	Filles (%)	Total (%)
2015	35,7	35,3	35,5
2014	**36,2**	**33,8**	**35,0**
Variation	-0,5	1,5	0,5

Source : *Inspection d'académie de Fatick*

En 2015, le Taux Brut de Scolarisation de l'enseignement secondaire de la région est de 35,5% contre 35,0% en 2014, soit une évolution de 0,5 point de pourcentage. Selon le sexe, les résultats montrent que le TBS, qui est en faveur des filles du préscolaire à l'enseignement moyen, est devenu favorable aux garçons avec des taux de 35,7% chez les garçons et 35,3% chez les filles, soit un indice de parité de 101,1%. Ceci dénote une déperdition scolaire énorme chez les filles. Il convient aussi de signaler que les filles ont enregistré ces deux dernières années une évolution positive de leur TBS (1,5 point de pourcentage).

En 2015, la région enregistre un taux d'admission globale au BFEM de 40,3%. Ce taux qui était de 41,2% en 2014, a connu une baisse de 0,9 point de pourcentage entre 2014 et 2015.

Graphique 4.5 : Taux d'admission au BFEM et au BAC selon le sexe (%)

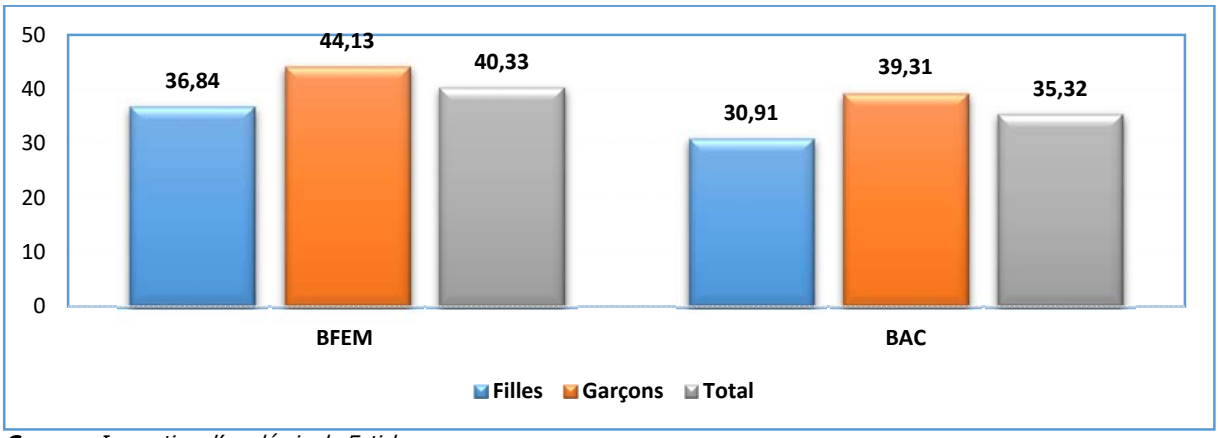

Source : *Inspection d'académie de Fatick*

A l'image de ce qui se produit au niveau primaire où la proportion des garçons ayant réussi à leur examen était supérieure à celle des filles, l'enseignement moyen est caractérisé par un taux de réussite des garçons qui dépasse de 7,3 points de pourcentage celui des filles (44,1% contre 36,8%).

Selon les statistiques fournies par l'inspection d'académie de Fatick, les résultats de la session normale du Bac 2015 sont moins fameux que ceux enregistrés en 2014. En effet, le taux de réussite au Bac dans la région qui était de 35,6% en 2014, a subi une diminution pour s'établir à 35,3% en 2015, soit une baisse de sensible de 0,3 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Selon le sexe, il est constaté que les garçons (39,3%) réussissent plus que les filles (30,9%).

IV.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IV.3.1. Contraintes

Le secteur de l'éducation est confronté à d'énormes difficultés qui peuvent se résumer ainsi :

- le déficit de formation des personnels enseignant et administratif ;
- le déficit du personnel enseignant surtout à l'élémentaire d'où la persistance de classes spéciales à la gestion desquelles les enseignants ne sont pas suffisamment formés ;
- le déficit des infrastructures surtout pour le préscolaire ;
- la pléthore d'abris provisoires au niveau élémentaire et moyen ;
- l'offre éducative non adaptée à la demande (Gossas et Foundiougne) ;
- le déficit de fonctionnalité des comités et conseils de gestion (surtout échelle départementale et communale) ;
- le déficit de moyens logistiques dans les IEF :
  - ✓ Besoins : 01 vedette à Foundiougne
  - ✓ 01 véhicule au moins dans chaque IEF

IV.3.2. Perspectives

Les perspectives du secteur de l'éducation sont :

- l'organisation de séances d'animation pédagogique à l'élémentaire et au moyen secondaire ;
- le suivi-encadrement des maîtres et des professeurs ;
- le renforcement des capacités des directeurs d'école, principaux et proviseurs en management et gestion ;
- l'organisation de réunion de coordination, de rencontres bilan et de concertation ;
- le renforcement de capacités des organes de gestion des écoles et établissements ;
- le suivi et le contrôle de la fonctionnalité des organes de gestion des écoles et établissements ;
- la construction et l'équipement de salles informatique ;
- la formation en TICE ;
- la réhabilitation des locaux de l'IEF de Gossas, de Fatick, du CAOSP et de l'IME ;
- la construction et équipement des locaux de l'IEF de Diofior ;
- la construction et l'équipement de structures au préscolaire, à l'élémentaire, au moyen et au secondaire ;
- la construction et l'équipement de structures de daaras modernes et d'écoles franco-arabe ;
- la mise à disposition d'un personnel enseignant en langue arabe ;
- l'appui aux initiatives communautaires et non publiques.

Chapitre V : SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE

Le Sénégal, à l'instar des pays en développement (PED), est confronté à plusieurs défis qu'il faut affronter pour garantir à la majorité de sa population une amélioration des conditions de vie par un accès équitable et durable à des services de santé de qualité.

Le gouvernement du Sénégal, conscient des enjeux, s'en est invité par des réformes dans son système de santé avec des politiques telles que, l'espacement des naissances, la gratuité des césariennes et la Couverture Maladie Universelle (CMU) dont la gratuité des soins est assurée pour la tranche d'âge comprise entre 0 et 5 ans et les personnes du troisième âge.

Aussi, à l'image de la communauté internationale, le pays a également adopté les Objectifs du millénaire pour le Développement (OMD) et a élaboré son Plan National de Planification Familiale pour lutter contre la mortalité maternelle, néonatale et infantile.

V.1. SANTE

V.1.1. Les infrastructures de santé

Depuis l'année 2005, le Ministère de la Santé a élaboré un nouvel outil de planification et de régulation de l'offre de soins : la carte sanitaire. Cette carte repose sur une approche globale qui tend à organiser d'une manière rationnelle, participative et équitable, l'offre de soins sur l'ensemble du territoire national.

Tableau 5.31 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques selon le type, par circonscription administrative

Type de Structure de santé	Année	Foundiougne	Gossas	Fatick	Région
Hôpital	2015	0	0	1	1
	2014	0	0	1	1
	Variation en %			0	0
Centre de santé	2015	3	1	3	7
	2014	3	1	3	7
	Variation en %	0	0	0	0
Poste de santé	2015	35	10	45	90
	2014	35	10	45	90
	Variation en %	0	0	0	0
Case de santé	2015	78	30	47	155
	2014	78	23	51	152
	Variation en %	0,0	30,4	-7,8	2,0
Total	2015	116	41	96	253
	2014	116	34	100	250
	Variation en %	0,0	20,6	-4,0	1,2

Source : *Région médicale de Fatick*

En 2015, la carte sanitaire de la région comprend 01 hôpital, 8 centres de santé, 90 postes de santé et 153 cases de santé.

Tableau 5.32 : Les normes de l'OMS

Indicateurs	2014	2015	Normes OMS
Nombre d'habitants par poste de santé	1/8 064	1/7 602	**1/10 000**
Nombre d'habitants par centre de santé	1/103 686	1/92 175	**1/50 000**
Nombred'habitants par hôpital	1/725 801	1/737 403	**1/150 000**
Nombre d'habitants par cabinet médical privé	1/725 801	1/737 403	
Nombre d'habitants par clinique privée	0	0	

Par rapport à la population régionale qui se chiffre à 737 403 habitants en 2015,

ces infrastructures donnent les ratios suivants :

- 1 hôpital pour 737 403 habitants ;
- 1 centre de santé pour 318 319 habitants ;
- 1 poste de santé pour 7 602 habitants.

Tableau 5.33 : Liste des EPSNH [2]rattachés selon les domaines techniques de compétences

EPSNH	Spécialités
Pharmacie Régionale d'Approvisionnement (PRA)	Médicaments et produits essentiels
Bureau Régional de l'Education et de l'Informationpour la Santé (BREIPS)	IEC, Sensibilisation
Brigade régionale d'Hygiène	Surveillance, contrôle, répression et IEC en matière d'hygiène
Centre de formation en santé	Formation continue en santé

Source *: Région médicale de Fatick*

En 2015, dans le domaine des infrastructures sanitaires privées, la région compte 01 clinique, 07 postes de santé, 01 cabinet et 11 centres de soins infirmiers, 01 poste de santé d'entreprise. Ces infrastructures, de manière globale, ont connu une baisse de 4,7%, comparé à 2014.

[2] EPSNH = Etablissement Public de Santé Non Hospitalier

Tableau 5.34 : Répartition des structures sanitaires privées selon le type, par département

Structures sanitaires privées	Année	Diofior	Fatick	Foundiougne	Gossas	Niakhar	Passy	Sokone	Région
Clinique	2014	0	1	0	0	0	0	0	1
	2015	0	1	0	0	0	0	0	1
	Variation en %		0%						0%
Poste de santé connu	2014	2	3	1	1	0	0	1	8
	2015	2	3	0	1	0	0	1	7
	Variation en %	0%	0%		0%			0%	-14%
Cabinet de généraliste connu	2014	1	0	0	0	0	0	1	2
	2015	0	0	0	0	0	0	1	1
	Variation en %							0%	
Poste de santé d'entreprise	2014	0	1	0	0	0	0	0	1
	2015	0	1	0	0	0	0	0	1
	Variation en %		0%						0%
Centre de soins infirmiers	2014	2	1	0	3	1	0	3	10
	2015	2	2	0	3	1	0	3	11
	Variation en %	0%	50%		0%	0%		0%	9%
Total	2014	5	6	1	4	1	0	5	22
	2015	4	7	0	4	1	0	5	21
	Variation en %	-25%	14,2%		0%	0%		0%	-4,7%
Officine de Pharmacie	2014	3	4	0	2	1	2	3	15
	2015	4	4	0	2	1	2	3	16
	Variation en %	25%	0%		0%	0%	0%	0%	6,25%

Source *: Région médicale de Fatick*

Par ailleurs, 16 officines de pharmacie sont dénombrées dans la région en 2015 contre 15 en 2014, soit une hausse de 6,3%.

Tableau 5.35 : Indicateurs de couverture sanitaire des populations

Indicateurs	2014	2015	Normes OMS
Nombre d'habitants par poste de santé	1/8 064	1/7 602	1/10 000
Nombre d'habitants par centre de santé	1/103 686	1/92 175	1/50 000
Nombred'habitants par hôpital	1/725 801	1/737 403	1/150 000
Nombre d'habitants par cabinet médical privé	1/725 801	1/737 403	
Nombre d'habitants par clinique privée	0	0	

Source *: Région médicale de Fatick*

S'agissant des normes démographiques de base, les résultats en matière de couverture sanitaire montrent que, malgré les efforts fournis par l'Etat durant ces dernières années dans la construction d'infrastructures sanitaires, la région est encore loin des normes de l'OMS selon lesquelles, il faut 01 hôpital pour 150 000 habitants, 01 centre de santé pour 50 000 habitants et 01 poste de santé pour 10 000 habitants. Comparé

aux infrastructures sanitaires publiques, la couverture des structures sanitaires privées est très faible au niveau régional.

V.1.2. Le personnel de santé

L'effectif du personnel de santé de la région de Fatick s'élève à 396 en 2015 contre 310 en 2014, soit une hausse de 27,7%. L'effectif de 2015 est essentiellement dominé par le secteur public qui détient 80,6% du personnel de santé. Selon le statut, l'essentiel du personnel est composé d'infirmiers et assimilés (36,9%) et sages-femmes (23,5%). Les techniciens supérieurs de santé (9,3%), les agents d'hygiène (9,1%), les médecins généralistes (3,5%), les chauffeurs (6,3%), les secrétaires (2,5%) et les médecins spécialistes (2,0%) sont moins représentés. Certains corps comme les assistants sociaux (1,8%), les chirurgiens-dentistes (1,3%), les Commissaires administratifs (1,0%), les pharmaciens biologistes (0,8%) et les administrateurs (0,3%) se retrouvent au bas de l'échelle.

Tableau 5.36 : Répartition du personnel de santé selon la qualification professionnelle, le type de structure et le statut, par circonscription administrative

Personnel	Région Médicale	Hôpitaux	Diofior			Fatick			Foundiougne			Gossas		
			public	privé	total	public	privé	total	public	privé	total	public	privé	Total
Administrateur	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Médecin généraliste	0	2	0	2	2	0	1	1	3	0	3	0	0	0
Médecin spécialiste	1	3	1	0	1	2	0	2	0	0	0	1	0	1
Pharmacien-Biologiste	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chirurgien-Dentiste	0	1	0	0	0	1	0	1	1	0	1	1	0	1
Assistant social	1	1	1	0	0	1	0	1	1	0	1	1	0	1
Aide social	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intendant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Commis. Adm.	0	2	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	0	0
Tech. Sup. de santé	4	10	3	1	4	2	1	3	3	1	4	3	1	4
Sage-femme	0	9	6	7	13	11	10	21	8	1	9	11	2	13
Aide Sage femme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmier	0	12	13	5	18	29	9	38	11	4	15	10	3	13
Aide infirmier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agent de l'Hygiène	10	2	3	0	3	8	0	8	3	0	3	3	0	3
Agent sanitaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ASC-Matrone	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Cuisinier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secrétaire	2	3	0	1	1	0	2	2	1	1	2	0	0	0
Chauffeur	3	5	2	1	3	2	1	3	3	0	3	0	1	1
Autres	1	2	0	0	0	0	0	0	1	0	1	2	0	2
Total	15	53	29	16	45	57	24	81	35	8	43	32	7	39

***Source** : Région médicale de Fatick*

La répartition du personnel médico-sanitaire révèle un certain déséquilibre au profit du district sanitaire de Fatick qui concentre à lui seul 20,9% des travailleurs. Il est suivi respectivement par les districts de Sokone (13,9%), de Diofior (11,6%), de Foundiougne (11,1%) et de Gossas (11,1%).

Tableau 5.37 : Repartition du personnel de la santé par district en 2015

Personnel	Niakhar			Passy			Sokone			Ensemble		
	public	Privé	Total	public	privé	total	public	privé	total	public	privé	Total
Administrateur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Médecin généraliste	1	0	1	1	1	2	2	1	3	9	5	14
Médecin spécialiste	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	8
Pharmacien-Biologiste	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3
Chirurgien-Dentiste	0	0	0	0	0	0	1	0	1	5	0	5
Assistant social	0	0	0	0	0	0	1	0	1	7	0	7
Aide social	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intendant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Commis. Adm.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	4
Tech. Sup. de santé	1	0	1	2	0	2	5	0	5	33	4	37
Sage-femme	6	1	7	4	3	7	10	4	14	65	28	93
Aide Sage femme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmier	12	1	13	9	6	15	18	4	22	114	32	146
Aide infirmier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agent de l'Hygiène	1	0	1	3	0	3	3	0	3	36	0	36
Agent sanitaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ASC-Matrone	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Cuisinier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secrétaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	4	10
Chauffeur	0	0	0	3	0	3	3	1	4	21	4	25
Autres	1	0	1	2	0	2	1	0	1	10	0	10
Total	22	2	24	24	10	34	44	10	54	319	77	396

Source *: Région médicale de Fatick*

Tableau 5.38: Répartition et évolution des effectifs du personnel clé des structures de santé selon la qualification professionnelle et le niveau de couverture

Type de personnel clé	Structures de santé			Normes OMS
	Publiques	Privées	Total	
Médecins	17	5	22	**1 méd. pour 10 000 hbts**
Sages femmes	65	28	93	**1 SF pour 6 000 FAR**
Infirmiers ou agents sanitaires	114	32	146	**1 INF/AS pour 3 000 hbts**
Tech. Sup. de Santé.	33	4	37	
Agents d'hygiène et assimilés	36	0	36	
Assistants et aides sociaux	7	0	7	
Total	262	69	331	

Source *: Région médicale de Fatick*

Les résultats affichés en matière de couverture en personnel sanitaire indiquent que, malgré les efforts fournis par l'Etat durant ces dernières années, les ratios régionaux sont en largement deçà des normes de l'OMS.

V.1.3. Bilan des programmes de santé

V.1.3.1. Santé de la reproduction

La surveillance médicale de la grossesse a une influence importante sur la santé de la mère et de l'enfant. En effet, les soins prénatals permettent de déceler les complications qui peuvent mettre en danger la vie du couple mère-enfant. Il est recommandé au moins quatre consultations prénatales pour assurer un suivi correct de l'évolution de la grossesse. Les consultations prénatales (CPN) donnent l'occasion d'immuniser la future mère contre le tétanos et de faire bénéficier à celle-ci de conseils, et si besoin, de suppléments nutritionnels en cas de signes de malnutrition.

En 2015, le nombre de femmes ayant effectué la CPN dans la région a subi des hausses sur toutes les quatre CPN, comparé à 2014.

L'analyse des données sur les consultations prénatales révèle qu'une bonne partie des femmes enceintes ne respectent pas les quatre consultations préconisées, malgré son importance. En effet, en 2015, 48,2% des femmes enceintes ont fait la CPN2 sans la CPN1. A partir de la CPN3, il est à noter que le taux d'abandon de la consultation prénatale devient de plus en plus important (5,2% entre la CPN2 et la CPN3, 34,9% entre la CPN3 et la CPN4 et 55,2% entre la CPN4 et la CPN4 correcte). Aussi, le taux de consultations prénatales (CPN 1 contacts), qui est de 92,7%, est 2 fois supérieur au taux d'achèvement en CPN4 (20,8%).

Tableau 5.39 : Evolution des principaux indicateurs de santé de la reproduction de la région selon les districts.

Indicateurs	Année	Diofior	Fatick	Foundiougne	Gossas	Niakhar	Passy	Sokone	Total
Nombre de premiers contacts	2014	2242	5342	**1302**	3483	2065	**2960**	6133	**23527**
	2015	2132	6767	**1455**	4184	2056	**3239**	6826	**26659**
	Variation en %	-4,9	26,7	11,8	20,1	-0,4	9,4	11,3	13,3
CPN1	2014	974	2001	**737**	2009	703	**889**	2051	**1364**
	2015	964	2183	**874**	2314	705	**854**	2508	**10402**
	Variation en %	-1,0	9,1	18,6	15,2	0,3	-3,9	22,3	662,6
CPN2	2014	1892	3529	1185	2987	1869	2592	5060	19114
	2015	1756	3684	1276	3292	1777	2636	5657	20078
	Variation en %	-7,2	4,4	7,7	10,2	-4,9	1,7	11,8	5,0
CPN3	2014	1675	3210	1155	2863	2003	2467	4617	17990
	2015	1695	3585	1192	2955	1748	2380	5488	19043
	Variation en %	1,2	11,7	3,2	3,2	-12,7	-3,5	18,9	5,9
CPN4	2014	1379	2004	771	1386	1044	1533	2642	10752
	2015	1335	2645	803	1822	1101	1618	3078	12402
	Variation en %	-3,2	32,0	4,2	31,5	5,5	5,5	16,5	15,3
CPN4 correctes	2014	620	791	462	796	303	361	827	4160
	2015	619	1174	499	1122	315	600	1197	5556
	Variation en %	-0,2	48,4	8,0	41,0	4,0	66,2	44,7	33,6
CPON1	2014	1740	3585	1057	2055	1954	2179	4928	17498
	2015	1647	4186	1082	3279	1811	2502	4907	19414
	Variation en %	-5,3	16,8	2,4	59,6	-7,3	14,8	-0,4	10,9
CPON2	2014	1452	2462	944	1494	1413	1410	5429	16604
	2015	1568	3004	967	2120	1427	1957	4458	15501

Indicateurs	Année	Diofior	Fatick	Foundiougne	Gossas	Niakhar	Passy	Sokone	Total
	Variation en %	8,0	22,0	2,4	41,9	1,0	38,8	-17,9	-6,6
CPON3	2014	737	1199	428	858	486	394	1047	6049
	2015	1677	1503	507	1063	629	437	2043	7859
	Variation en %	127,5	25,4	18,5	23,9	29,4	10,9	95,1	29,9
SP1	2014	1894	3595	1152	3249	2159	2268	5164	19481
	2015	1755	3952	1239	3442	1913	2895	5818	21014
	Variation en %	-7,3	9,9	7,6	5,9	-11,4	27,6	12,7	7,9
SP2	2014	1733	3192	1065	2467	1775	1974	4194	16400
	2015	1689	3541	1140	2721	1639	2333	4974	18037
	Variation en %	-2,5	10,9	7,0	10,3	-7,7	18,2	18,6	10,0
Taux de consultations prénatales (CPN 1 contacts)	2014	65,48	62,98	54,59	72,65	62,25	60,22	92,43	69,29
	2015	69,99	90,88	71,53	106,43	65,85	98,75	115,71	92,7
	Variation en %	4,5	27,9	16,9	33,8	3,6	38,5	23,3	23,4
Taux d'achèvement en CPN4	2014	27,65	14,81	35,48	22,85	14,6	12,19	13,48	17,68
	2015	29,03	17,35	32,29	26,22	15,32	18,52	17,54	20,84
	Variation en %	1,4	2,5	-3,2	3,4	0,7	6,3	4,1	3,2
Taux d'accouchement structures sanitaires	2014	1368	2797	842	2293	1417	1241	3115	13073
	2015	1338	3118	926	2675	1311	1933	3596	14897
	Variation en %	-30,0	321,0	84,0	382,0	-106,0	692,0	481,0	1824,0
Taux de césarienne	2014	-	-	-	-	-	-	-	0,6
	2015	54,30%	2,7	-	1,8	-	-	1,3	1,2
	Variation en %	NA	NA	NA	-0,1	NA	**NA**	0,2	0,1
Taux d'utilisation de méthodes contraceptives	2014	6,9	4,9	**4,9**	4,76	6,13	**3,7**	5,33	**5,1**
	2015	7,77	5,13	**5,68**	6,15	3,1	**5,37**	8,77	**6,0**
	Variation en %	0,9	0,2	0,8	1,4	-3,0	1,7	3,4	0,9

Source : *Région médicale de Fatick*

L'utilisation de la contraception générale, malgré sa faiblesse, s'est considérablement améliorée dans la région en 2015. Le taux de prévalence contraceptive, défini par le rapport entre le nombre de femmes actives sur le nombre de femmes en âge de procréer (FAR), est de 6,0% en 2015 contre 5,1% en 2014, soit une hausse de 0,9 point de pourcentage. La faiblesse de ce taux pourrait être expliquée par des pesanteurs socioculturelles qui empêchent l'utilisation de la contraception.

L'analyse des données révèle un certain déséquilibre au profit des districts sanitaires de Sokone (8,7%), de Diofior et de Gossas (6,15%). Par contre, le district de Niakhar a enregistré le plus faible taux d'utilisation de méthodes contraceptives, avec 3,1%. Cependant, à l'exception du district sanitaire de Niakhar, le taux d'utilisation de méthodes contraceptives s'est accru dans tous les autres districts de la région entre 2014 et 2015.

Pour l'année 2015, sur l'ensemble des accouchements réalisés, une couverture des visites postnatales de 22,4% a été enregistrée dans les 7 premiers jours (CPON1) et une couverture de 9,1% dans la CPON3.

Tableau 5.40 : Evolution du nombre d'accouchements suivant le type et le district

Désignation	Année	Diofior	Fatick	Found	Gossas	Niakhar	Passy	Sokone	Total
Accouchements à la maternité	2014	1568	3383	1260	2846	1572	2182	4839	21835
	2015	6584	14116	4812	12228	5816	9356	21352	74264
	Variation en %	319,9	317,3	281,9	329,7	270,0	328,8	341,2	240,1
Accouchements à domicile vus	2014	160	644	61	478	618	547	626	3134
	2015	568	2364	288	2092	2092	2232	2768	12404
	Variation en %	255,0	267,1	372,1	337,7	238,5	308,0	342,2	295,8
Total accouchements	2014	1728	4027	1321	3324	2190	2719	5465	24969
	2015	7152	16480	5100	14320	7908	11588	24120	86668
	Variation en %	313,9	309,2	286,1	330,8	261,1	326,2	341,4	247,1
Accouchements Assistés par un personnel qualifié	2014	1368	2797	842	2293	1417	1241	3115	13073
	2015	1338	3118	926	2675	1311	1933	3596	14897
	Variation en %	-2,2	11,5	10,0	16,7	-7,5	55,8	15,4	14,0
Accouchements réalisés par un personnel qualifié avec partogramme	2014	1250	1313	534	1213	1001	359	1682	7352
	2015	5148	7328	2704	8416	4164	4180	8816	40756
	Variation en %	311,8	458,1	406,4	593,8	316,0	1064,3	424,1	454,4
Accouchement réalisés par un personnel qualifié avec GATPA	2014	1287	2549	826	1815	1312	1194	2839	11822
	2015	4992	11900	3360	9404	4496	7732	12900	54784
	Variation en %	287,9	366,8	306,8	418,1	242,7	547,6	354,4	363,4
	2015				73			52	125
	Variation en %								

***Source** : Région médicale de Fatick*

En ce qui concerne les accouchements, la région médicale de Fatick a enregistré au total 86 668 cas au cours de l'année 2015 dont 85,7% sont réalisés à la maternité et 14,3% à domicile. Cependant, les nombres d'accouchements effectués aussi bien à domicile qu'à la maternité ont subi des hausses importantes entre 2014 et 2015 avec respectivement 295,8% et 240,1%. Cela démontre une forte natalité dans la région.

Parmi les accouchements effectués à la maternité, 99,8% d'entre eux sont normaux et ceux par césarienne représentent 1,3%. On note que 20,1% de ces accouchements sont assistés par un personnel qualifié, 54,9% réalisés par un personnel qualifié avec partogramme et 73,8% par un personnel qualifié avec GATPA.

Il est aussi à signaler que les districts de Sokone, de Fatick, de Gossas et de Passy ont réalisé le plus grand nombre d'accouchements au cours de l'année 2015, soit respectivement 28,8%, 19,0%, 16,5% et 12,6%.

V.1.4. Programme Elargi de Vaccination (PEV)

Actuellement, le PEV enregistre de bonnes performances dans la vaccination de routine grâce aux efforts du Gouvernement et des partenaires permanents comme l'OMS, l'UNICEF et GAVI ALLIANCE. A la fin de l'année 2014, la couverture vaccinale DTC-Hib-Hep3 atteint plus de 99% au niveau national et dépasse 85% dans plus de 84% des districts sanitaires.

Les taux de couverture vaccinale sont satisfaisants en 2015 par rapport à l'année précédente dans tous les districts et pour l'ensemble des antigènes. Globalement, tous les taux de couverture vaccinale sont au-dessus de 80% dans tous les districts, à l'exception du VAR, du VAT1 et du VAT2. Certains districts dépassent même les objectifs de 90% de couverture vaccinale fixés en 2015.

Tableau 5.41 : Evolution des Taux de couverture vaccinale selon l'antigène, le district sanitaire et les objectifs fixés en 2014 et 2015

Antigène	Année	Diofior	Fatick	Foundiougne	Gossas	Niakhar	Passy	Sokone	Région	Objectifs
Taux de couverture vaccinale (%)										
BCG	2014	62	65	60	79	78	70	88	73	
	2015	69	72	68	105	82	106	106	88	90
PENTA 1	2014	69	68	62	77	75	64	89	73	
	2015	73	82	75	102	92	103	113	93	90
PENTA 2	2014	2444								
	2015	75	79	77	98	83	101	107	90	90
PENTA 3	2014	71	63	64	69	73	60	86	70	90
	2015	78	82	81	96	82	100	104	90	90
VPO 1	2014	53								
	2015	73	83	75	103	91	102	113	93	90ù
VPO 3	2014	71								
	2015	78	80	81	95	82	100	104	89	90
Rougeole	2014	71	60	62	63	62	63	79	66	
	2015	78	73	82	83	76	90	94	82	90
Fièvre Jaune	2014	71	60	59	62	65	62	78	66	
	2015	78	74	80	84	76	89	94	82	90
ECV	2014	71	61	56	62	42	62	78	64	
	2015	79	73	80	83	65	89	86	79	90
VAT2 et +	2014	55	38	61	60	61	62	72	57	
	2015	50	41	69	60	59	87	84	63	90

***Source** : Région médicale de Fatick*

En 2015, le taux d'abandon le plus élevé est de 17% et est enregistré dans le district de Passy. Dans le reste des districts, ce taux ne dépasse pas les 10%.

Tableau 5.42 : Evolution des Taux d'abandon selon l'antigène, le district sanitaire et les objectifs fixés en 2014 et 2015

Antigène	Année	Diofior	Fatick	Foundiougne	Gossas	Niakhar	Passy	Sokone	Région
BCG	2014	2137	5472	1438	3767	2591	3459	5811	24675
	2015	2090	5355	1382	4110	2574	3464	6227	25202
	variation(%)	-2,2	-2,1	-3,9	9,1	-0,7	0,1	7,2	2,1
RR1	2014	2429	5093	1468	2999	2059	3090	5210	22348
	2015	2314	5307	1620	3178	2312	2858	5387	22976
	variation(%)	-4,7	4,2	10,4	6,0	12,3	-7,5	3,4	2,8
Polio1	2014	2346	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	2015	2161	5991	1489	3953	2764	3261	6470	26089
	variation(%)	-7,9							
Polio3	2014	2432	5398	1438	3326	2402	2954	5617	23567
	2015	2308	5811	1600	3645	2481	3186	5955	24986
	variation(%)	-5,1	7,7	11,3	9,6	3,3	7,9	6,0	6,0

***Source** : Région médicale de Fatick*

V.1.5. Programme national de lutte contre le paludisme

En 2015, la région de Fatick a enregistré 421 703 cas d'affections contre 192 942 en 2014, soit une hausse importante de 118,6%. L'analyse des données selon le district montre que le district de Fatick a concentré le plus grand nombre d'affections de toutes catégories avec 107 479 cas, soit 25,5% de l'ensemble.

Tableau 5.43 : Evolution de la situation des Malades vus en Consultation Externe selon la catégorie de malades, par district

Districts	Année	Enfants de - 5 Ans		Patients Agés de 5 ans et +		Femmes enceintes malades		Ensemble	
		Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)	**Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)**	**Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)**	**Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)**	**Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)**	**Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)**	**Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)**	**Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)**
Diofior	2014	16664	443	41810	2516	1320	42	59794	3001
	2015	22646	146	48287	1158	1215	10	72148	1314
	Variation (%)	35,9	-67,0	15,5	-54,0	-7,9	-76,2	20,7	-56,2
Fatick	2014	1035	0	1378	26	382	0	2795	26
	2015	33067	277	69764	1731	4648	20	107479	2028
	Variation (%)	3094,9	!	4962,7	6557,7	1116,8	#DIV/0!	3745,4	7700
Foundiougne	2014	8042	29	24518	281	1011	4	33571	314
	2015	14934	37	30669	317	1071	8	46674	362
	Variation (%)	85,7	27,6	25,1	12,8	5,9	100,0	39,0	15,3
Gossas	2014	6799	79	16168	483	2998	36	25965	598
	2015	15092	67	33763	644	2270	13	51125	724
	Variation (%)	122,0	-15,2	108,8	33,3	-24,3	-63,9	96,9	21,1
Niakhar	2014	1220	13	2096	103	37	0	3353	116
	2015	12858	44	24177	407	1130	7	38165	458
	Variation (%)	953,9	238,5	1053,5	295,1	2954,1	#DIV/0!	1038,2	294,8
Passy	2014	13743	766	33852	4432	1577	67	49172	5265
	2015	4368	70	6775	554	466	6	11609	630
	Variation (%)	-68,2	-90,9	-80,0	-87,5	-70,5	-91,0	-76,4	-88,0
Sokone	2014	6135	158	11559	624	598	7	18292	789
	2015	32625	530	57524	2114	4354	23	94503	2667
	Variation (%)	431,8	235,4	397,7	238,8	628,1	228,6	416,6	238,0
Région	2014	53638	1488	131381	8465	7923	156	192942	10109
	2015	135590	1171	270959	6925	15154	87	421703	8183
	Variation (%)	152,8	-21,3	106,2	-18,2	91,3	-44,2	118,6	-19,1

Source *: Région médicale de Fatick*

Par ailleurs, 8 183 cas de paludisme ont été répertoriés en 2015 contre 10 109 en 2014, soit une baisse de 19,1%. Le district de Sokone comptabilise le nombre de cas de paludisme le plus élevé de la région, soit 32,6% des cas de 2015. Il est suivi par ceux de Fatick et de Diofior qui enregistrent respectivement 24,8% et 16,1%. Par contre, les districts de Foundiougne (4,4%) et de Niakhar (5,6%) ont inventorié un nombre moins important de cas de paludisme.

S'agissant de la morbidité proportionnelle palustre, le taux a subi une diminution de 3,3 points de pourcentage, en passant de 5,2% en 2014 à 1,9% en 2015. Quant au nombre de décès par paludisme, la région a enregistré 3 cas en 2015 contre 28 cas en 2014, soit une forte baisse de 89,3%.

Tableau 5.44 : Récapitulatif et évolution des efforts de lutte contre le paludisme

Indicateurs	2014	2015	Variation en %
Morbidité proportionnelle palustre (%)	5,24	1,94	**- 3,3**
Nombre de décès par paludisme	28	3	**- 89,3**
Pourcentage des femmes sous TPI (%)	80 (TPI2)	43,5 (TPI3)	**- 36,5**

Source *: Région médicale de Fatick*

Par ailleurs, 43,5% de femmes sous TPI ont été notées en 2015. Cette proportion a subi une régression significative de 36,5 points de pourcentage par rapport à l'année 2014.

V.1.5.1. Programme de lutte contre la tuberculose

Dans le cadre de la lutte contre la tuberculose, la région enregistre 259 cas dépistés de tuberculose sur une cible de 737 individus, soit un taux global dépisté de 35,1%. Ce taux, qui était de 32,2% en 2014, a subi une hausse de 2,9 points de pourcentage entre ces deux années. L'analyse révèle qu'une bonne performance en termes de Taux de Guérison TPM+ est enregistrée globalement dans la région. Les taux ont varié entre 74,2% et 100% en 2015. Cependant, l'analyse selon les districts révèle que la meilleure performance en termes de Taux de Guérison TPM+ est enregistrée au district de Niakhar avec 100%. Tous les autres districts ont des taux de Guérison TPM+ compris entre 72,4% et 94%.

Tableau 5.45 : Evolution du Taux de détection de la tuberculose selon le district

Districts	Année	Population	Cas attendus	Cas dépistés	Taux détection (%)	Taux de guérison des malades TPM+	Taux d'interruption de traitement (perdus de vue ou abandons)
Diofior	2014	87799	88	46	52	94	0
	2015	78107	78	39	50	93,7	0
Fatick	2014	217487	217	58	27	79	6,56
	2015	190930	191	67	35,08	80,7	3,5
Foundiougne	2014	61156	61	26	43	86	0
	2015	52165	52	22	42,31	72,4	10,3
Gossas	2014	122930	123	31	25	79	12,12
	2015	100790	101	35	34,65	80,64	6,45
Niakhar	2014	85043	85	19	22	91	0
	2015	80039	80	21	26,25	100	0
Passy	2014	126025	126	30	24	100	0
	2015	84112	84	25	29,76	90	0
Sokone	2014	170124	170	70	41	86	1,72
	2015	151260	151	50	33,11	80	4,28
Ensemble	2014	870564	870	280	32,2		
	2015	737403	737	259	35,1		
	Variation (%)	-15,3	-15,3	-7,5	9,2		

***Source** : Région médicale de Fatick*

Quant au taux d'interruption de traitement, il convient de signaler que seuls les districts de Foundiougne (10,3%), de Fatick (3,5%), de Gossas (6,45%) et de Sokone (4,28%) ont eu des cas de perdus de vue ou d'abandonnés.

V.1.5.2. Programme de lutte contre le VIH/sida

En 2015, les statistiques de la région médicale de Fatick ont révélé que 30 865 personnes ont subi un test de dépistage du VIH. Ce nombre, qui était de 21 460 en 2014, a connu une augmentation de 43,8% entre les deux années.

En ce qui concerne le dépistage chez les femmes enceintes, 21 460 d'entre elles ont été proposées de faire le test en 2015. Parmi elles, 19 038 l'ont effectivement effectué, soit une proportion de 88,7%. Cette dernière était de 88,1% en 2014, soit une hausse de 0,6 de point de pourcentage pour l'année 2015.

Tableau 5.46 : Evolution des indicateurs VIH/sida

Indicateurs	Année	Diofior	Fatick	Foundiougne	Gossas	Niakhar	Passy	Sokone	Région
Nombre de causeries réalisées	**2014**	76	0	90	0	33	38	208	443
	2015	109					22	131	262
Nombre de jeunes âgés de 15 à 24 ans touchés par les activités d'IEC/CC de proximité	**2014**	1447	0	1930	1682	713	720	4067	10559
	2015	2192	104	1481			741	5549	10067

Indicateurs	Année	Diofior	Fatick	Foundiougne	Gossas	Niakhar	Passy	Sokone	Région
Nombre de femmes enceintes qui ont fait le test de dépistage VIH	**2014**	2339	3445	1348	1053	2016	3243	5238	18682
	2015	2099	3645	1189	3457	1164	2294	5190	19038
Nombre de femmes enceintes séropositives	**2014**	6	10	7	2	2	2	7	36
	2015	5	3	2	9	2	4	10	35
Nombre de femmes enceintes vues en CPN pour la première fois au niveau du site	**2014**	2394	4126	1442	1350	2339	4013	56977	72641
	2015	2080	4545	1237	4118	1641	2732	6659	23012
Nombre de femmes enceintes chez qui le test de dépistage VIH a été proposé	**2014**	2433	4016	1434	1258	2117	3972	5971	21201
	2015	2101	4431	1209	3971	1387	2500	5861	21460
Nombre de femmes enceintes infectées par le VIH bénéficiant d'une prophylaxie ARV pour réduire la transmission mère enfant du VIH	**2014**	6	7	4	4	4	5	10	40
	2015	2	3	1	4	5	2	23	40
Nombre de personnes testées pour le VIH	**2014**	3226	5204	2071	2631	2612	2392	2054	20190
	2015	4031	7278	2948	4365	3562	5159	3522	30865
Nombre de programmes VIH/SIDA diffusés à travers les média (TV, radios, presses écrites)	**2014**	12		0	0		0	8	20
	2015	771	0	0	0	0	0	262	1033
Nombre de PVVIH bénéficiant d'un diagnostic et d'un traitement des infections opportunistes	**2014**								0
	2015	34	255	16	0	1	18	27	351
Nombre de patients VIH diagnostiqué et suivi pour TB qui ont débuté ou qui continue un traitement ARV au cours ou à la suite	**2014**	4	4	0	4	0	6	10	28
	2015	3	5	2	3	0	1	9	23

Indicateurs	Année	Diofior	Fatick	Foundiougne	Gossas	Niakhar	Passy	Sokone	Région
d'un traitement antituberculeux									
Nombre de personnes avec une infection VIH au stade avancé qui reçoivent une combinaison d'ARV	2014								
	2015	65	139	50	69	13	55	214	605
Nombre de nouveaux cas de décès	2014								0
	2015	9	13	10	7	0	7	6	52
Nombre de cas de perdus de vue	2014								0
	2015	9	14	20	20	2	10	13	88

Source *: Région médicale de Fatick*

V.1.5.3. Surveillance des maladies à potentiel épidémique

La connaissance de l'évolution des maladies à potentiel épidémique est d'une importante capitale pour mieux les maitriser.

C'est ainsi, qu'en 2015, les services sanitaires de la région ont détecté 81 cas de D + Sg , 65 cas de rougeole, 19 cas de fièvre jaune, 10 cas de meningite, 9 cas MAPI et 8 cas PFA.

Tableau 5.47 : Evolution des résultats de la surveillance des maladies à potentiel épidémique, des maladies à éradiquer et des MAPI dans la région de Fatick selon le département et le district

Département / District	Année	Méningite	Rougeole	Fièvre jaune	D + Sg	Choléra	PFA	MAPI
Diofior	**2014**	0	32	1	7	0	1	2
	2015	3	15	2	58	0	3	2
Fatick	**2014**	3	23	6	7	0	2	1
	2015	0	33	4	1	0	2	4
Niakhar	**2014**	0	2	1	8	0	0	0
	2015	0	1	1	7	0	0	0
Département de Fatick	**2014**	**3**	**57**	**8**	**22**	**0**	**3**	**3**
	2015	**3**	**49**	**7**	**66**	**0**	**5**	**6**
Foundiougne	**2014**	0	3	1	15	0	1	1
	2015	0	2	1	2	0	0	1
Passy	**2014**	0	0	2	0	0	2	0
	2015	0	1	2	0	0	1	0
Sokone	**2014**	2	11	6	2	0	1	2
	2015	7	3	6	10	0	1	2
	2014	**2**	**14**	**9**	**17**	**0**	**4**	**3**

Département / District	Année	Méningite	Rougeole	Fièvre jaune	D + Sg	Choléra	PFA	MAPI
Département de Foundiougne	**2015**	**7**	**6**	**9**	**12**	**0**	**2**	**3**
Gossas	**2014**	0	3	2	0	0	3	0
	2015	0	10	3	3	0	1	0
Département de Gossas	**2014**	**0**	**3**	**2**	**0**	**0**	**3**	**0**
	2015	**0**	**10**	**3**	**3**	**0**	**1**	**0**
Région	**2014**	**5**	**74**	**19**	**39**	**0**	**10**	**6**
	2015	**10**	**65**	**19**	**81**	**0**	**8**	**9**

Source *: Région médicale de Fatick*

Selon les départements de la région, Fatick détient le nombre de cas le plus élevé (136), soit 71%, suivi de Foundiougne (20%) et enfin le département de Gossas qui en est à 9%. Les cas de D + sg sont plus présents dans la région en 2015, avec 42% suivis de la rougeole 34%, s'ensuit la méningite qui est à 10% et la fièvre jaune et les MAPI qui sont au pourcentage égalitaire de 5%. Toutefois, il faut noter qu'aucun cas de Choléra et de Tétanos n'est à surveiller dans la région en 2015. En ce qui concerne la rougeole, malgré la baisse de 12,2% enregistrée entre 2014 et 2015, le nombre de cas (65) reste élevé dans la région. Ceci est pire avec le D + sg dont le nombre de cas qui était de 39 en 2014 est passé à 81, soit une hausse considérable de 107,7%. Il en est ainsi pour les personnes atteintes de méningite qui ont doublé entre ces deux années en passant de 5 à 10, idem pour les MAPI qui ont connu une progression de 50%. Par contre, les PFA sont en baisse de 25 points de pourcentage dans la région. Pour ce qui est la fièvre jaune, le nombre de cas à surveiller n'a pas varié entre 2014 et 2015 ; il reste toujours égal à 19.

V.1.5.4. Activités de nutrition

Les campagnes de déparasitage menées dans la région en 2015 ont touché une population de 115 823 enfants de 12 à 59 mois sur une cible de 116 510, soit un taux de couverture de 99,4%. Ce taux, qui était de 79,3% en 2014, a subi une hausse importante de 20,1 points de pourcentage entre ces deux années.

Tableau 5.48 : Evolution des résultats des campagnes de supplémentassions en vitamine A et de déparasitage menées dans la région de Fatick

Département / District	Année	Supplémentassions en vitamine A			Déparasitage		
		Pop cible 6-59 mois	Supplémentés	Taux de couverture	Pop cible 12-59 mois	Déparasités	Taux de couverture
Diofior	**2014**	15281	12014	**79**	13876	10532	**76**
	2015	13591	11795	**87**	12341	10540	**85**
Fatick	**2014**	37843	27250	**67**	34363	22976	**67**
	2015	33222	28790	**87**	30167	27072	**90**
Niakhar	**2014**	14798	9394	**63**	13437	10532	**76**
	2015	13927	14771	**109**	12646	13910	**110**
Département de Fatick	**2014**	**67922**	**48658**	**71,64**	**61676**	**44040**	**71,4**
	2015	**60740**	**55356**	**91,14**	**55154**	**51522**	**93,41**
Foundiougne	2014	10641	7289	68	9663	6671	69
	2015	9077	7613	84	8242	6400	78
Passy	2014	21928	15941	73	19912	13422	67
	2015	15266	13849	95	13290	12836	97
Sokone	2014	29581	28387	96	26861	25793	96
	2015	26319	26913	111	23899	27572	115
Département de Foundiougne	**2014**	**62150**	**51617**	**83,05**	**56436**	**45886**	**81,31**
	2015	**50662**	**48375**	**95,49**	**45431**	**46808**	**103**
Gossas	2014	21390	20073	94	19423	19162	99
	2015	17538	19273	110	15925	17493	110
Département Gossas	**2014**	21390	20073	**94**	19423	19162	**99**
	2015	17538	19273	**110**	15925	17493	**110**
Total région	**2014**	**151462**	**120348**	**79,46**	**137535**	**109088**	**79,32**
	2015	**128940**	**123004**	**95,4**	**116510**	**115823**	**99,41**

Source *: Région médicale de Fatick*

L'analyse des données selon la circonscription administrative révèle que les départements de Gossas (110%) et de Foundiougne (103%) détiennent les taux de couverture de déparasitage les plus importants de la région. Par contre, celui de Fatick n'a pas atteint la barre des 100%, il enregistre un taux de 93,4%.

V.2. HYGIENE PUBLIQUE

La Brigade d'Hygiène Régionale est chargée, sous l'autorité administrative, de l'application des dispositions relatives à la protection de la Santé Publique : il exerce un contrôle administratif et technique des règles d'hygiène dans la région, il a un rôle de prévention et de protection de la santé publique.

Il est chargé de faire appliquer les règles d'hygiène publique en s'appuyant sur les articles de la Santé publique. Il a donc un rôle de Police sanitaire. Il fait appliquer la loi dans les domaines de l'habitat, l'hygiène alimentaire, la pollution de l'air, du sol, de l'eau, la qualité des eaux potables, etc. Il a aussi un rôle de conseils dans ces domaines.

V.2.1. Les visites domiciliaires

En 2015, la brigade et les sous brigades d'hygiène de la région de Fatick ont eu à visiter 11 618 concessions au niveau de la région. Ce nombre, qui était 11 749 en 2014, a subi une baisse de 1,1%. Cette baisse est due à la diminution du nombre de visites observées dans les départements de Foundiougne et de Gossas où les taux de régression enregistrés en 2015 sont respectivement de 21,3% et 20,6%, tandis que le département de Fatick a enregistré une hausse importante de 43,0%.

Tableau 5.49 : Evolution et répartition du nombre de concessions visitées

Circonscription administrative	2014		2015		Variation en %
	Nb	%	Nb	%	
Fatick	3673	31,3	5252	45,2	43,0
Foundiougne	6590	56,1	5186	44,6	-21,3
Gossas	1486	12,6	1180	10,2	- 20,6
Région	**11749**	100	11618	100,0	- 1,1

***Source** : Brigade d'Hygiène Régionale*

Il convient de signaler que les visites les plus fréquentes ont été observées dans le département de Fatick (45,2%) en 2015. Elles sont suivies par le département de Foundiougne avec 5 186 visites, soit 44,6%. Et enfin, la plus faible proportion des visites se retrouve dans le département Gossas (10,2%).

S'agissant du contrôle de la salubrité lors des prospections domiciliaires de la police de l'hygiène de la région, 3 798 infractions ont été dénombrées en 2015 contre 2 612 cas en 2014, soit une hausse de 45,4%.

Tableau 5.50 : Répartition des infractions commises lors des visites domiciliaires selon le type en 2014

Sous brigade d'hygiène SBH		Gossas	Fatick	Diofior	Foundiougne	Passy	Sokone	TOTAL	
								Nbre	%
Défaut de balayage		22	70	17	19	25	--	**153**	4, 02
Dépôt d'ordures non conforme		18	42	04	15	18	--	**97**	2,55
Jets d'eaux usées (SVP)		10	95	09	30	23	--	**167**	4,39
Système d'évacuation non conforme		37	24	07	18	16	--	**102**	2,68
Défauts de poubelles réglementaires		841	486	--	169	830	503	**2829**	77,11
Dépôt de gravats		06	00		00	00	--	**06**	0,15
Défaut de désherbage (DDH)		08	00	31	00	00	--	**31**	0,81
Enclos non conforme(ENC)		00	00	00	00	00	--	**00**	00
Dépôt de fumier		00	00	00	00	00	--	**00**	00
Insalubrité (INS)		00	00	00	00	00	--	**00**	00
Défaut de sanitaire (DSS)		93	77	07	71	17	63	**328**	8,63
TOTAL	**Nbre**	**1035**	**871**	**75**	**322**	**929**	**566**	**3798**	**100**
	%	27,25	22,93	1,97	8,47	24,46	14,9	**100**	

***Source :** Brigade régionale d'Hygiène*

Les plus importantes des infractions relevées lors de ces visites sont les défauts de poubelles réglementaires (2 829, soit 77,1% des infractions relevées), le défaut sanitaire (8,6%), les jets d'eaux usées (4,4%), le défaut de balayage (4,0%), le défaut du Système d'évacuation non conforme (2,7%), le dépôt d'ordures non conforme (2,5%), le défaut de désherbage (0,8%), les dépôts de gravats (0,2%).

V.1.1 Les inspections des ERP

En 2015, la briarde d'hygiène de la région de Fatick a effectué 4 581 inspections dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) contre 6 331 en 2014, soit une baisse de 27,6% entre ces deux années.

Tableau 5.51 : Evolution et répartition des inspections des ERP selon la nature et le département.

Nature ERP / Année	Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Boutiques	468	955	104,1	1313	1073	-18,3	153	503	228,8	1934	2531	30,9
Restaurants Gargotes	314	364	15,9	232	319	37,5	96	113	17,7	642	786	22,4
Cafétérias	338	160	-52,7	213	129	-39,4	7	40	471,4	558	329	-41,0
Dibiteries	57	54	-5,3	36	83	130,6	7	2	-71,4	100	139	39,0
Boulangeries	33	29	-12,1	57	75	31,6	7	10	42,9	97	114	17,5
Kiosques pain	136	4	-97,1	272	84	-69,1	45	14	-68,9	453	102	-77,5
Kiosques à lait		4			1			8				
Vente sur la voie publique	32	10	-68,8	32	6	-81,3	1	3	200,0	65	19	-70,8
Boucheries	17	33	94,1	26	76	192,3	7	26	271,4	50	135	170,0
Vente d'eau glacée		1			0			1				
Marchés	32	10	-68,8	32	6	-81,3	1	3	200,0	65	19	-70,8
Auberges	0	2		10	0	-100,0	0	0		10	2	-80,0
Hôtels	8	4	-50,0	5	0	-100,0	0	0		13	4	-69,2
Ecoles	26	21	-19,2	20	8	-60,0	19	0	-100,0	65	29	-55,4
Daaras	19	6	-68,4	46	3	-93,5	8	8	-	73	17	-76,7
EPS (hôpitaux, CS[1], PS[2], ….)	0	8		2	12	500,0	0	6		2	26	1200,0
Ateliers meuniers	159	25	-84,3	160	204	27,5	28	4	-85,7	347	233	-32,9
Epicerie	5	3	-40,0	17	10	-41,2	3	4	33,3	25	17	-32,0
Autres	529	0	-100,0	1219	78	-93,6	84	1	-98,8	1832	79	-95,7
Total	**2173**	**1693**	-22,1	**3692**	**2167**	-41,3	**466**	**746**	60,1	**6331**	**4581**	-27,6

***Source** : Brigade régionale d'Hygiène*

L'examen des données selon la nature des inspections réalisées en 2015 par la brigade d'hygiène régionale montre que les visites auprès des boutiques sont plus représentatives (2 531 sorties, soit 55,2%), suivies par les restaurants gargotes (786 visites, soit 17,1 %), puis par les cafétérias (329 visites, soit 7,2%). Les ateliers meuniers sont la quatrième cause des sorties (233 visites, soit 5,1%). Le motif des dibiteries constitue la cinquième cause (139 sorties, soit 3%) ; suivies des opérations pour les boucheries (135, soit 2,9%). Les boulangeries occupent la septième position avec 114 sorties, soit 2,4% ; 102 visites ont été effectuées auprès des kiosques pain, soit 2,2%.

Tableau 5.22 : Répartition des infractions commises lors des visites de contrôle de la salubrité des ERP selon le type année 2015

SBH		Fatick	Diofior	Gossas	Foundiougne	Passy	Sokone	Total Région	%
Défauts de balayage		77	7	19	1	38	0	142	5,8
Dépôts d'ordures non-		67	0	25	1	27	0	120	4,9
Défauts poubelles		282	20	336	13	107	11	769	31,5
Ventes alimentaires non		36	2	27	1	37	0	103	4,2
Ventes aliments avaries		69	3	33	0	23	14	142	5,8
Vente aliments périmés		180	15	9	1	10	13	228	9,3
Défauts de visite médicale		59	1	449	0	395	9	913	37,4
Défauts de revêtement comptoir		0	0	0	0	4	0	4	0,2
Défauts blouse et tablier		0	0	0	0	3	0	3	0,1
Ventes produits pharmaceutiques		0	9	0	1	8	0	18	0,7
Ensemble	**Nombre**	770	57	898	19	652	47	2443	100
	%	31,5	2,3	36,8	0,8	26,7	1,9	100	

Source *: Brigade régionale d'Hygiène*

S'agissant des infractions commises lors des visites de contrôles des ERP, on note qu'elles suivent parfaitement la fréquence des sorties effectuées pour chaque motif : plus les sorties sont nombreuses, plus des infractions sont enregistrées. Ainsi, en 2015, 2 443 infractions ont été commises, soit une baisse de 48,5%, comparé à 2014 où ce nombre s'établissait à 4 747. Les infractions les plus nombreuses observées au niveau des districts sont les défauts de visite médicale (913 infractions, soit 37,4%), suivies des Défauts de poubelles (769 infractions, soit 31,5%), ensuite viennent la vente d'aliments périmés (228 infractions, soit 9,3%). Les défauts de balayage et ventes d'aliments avariés ont le même effectif (142 infractions, soit 5,8%), les dépôts d'ordures non conformes représentent 4,2%, soit un effectif de 103 infractions. Les ventes de produits pharmaceutiques, les défauts de revêtement du comptoir et les

défauts de blouse et tablier sont à des taux insignifiants (0,7%,0, 2% et 0,1%), équivalant aux effectifs respectifs : 18, 4 et 3 infractions.

L'analyse des données montre qu'en 2015, le département de Gossas présente plus d'infractions (898 infractions, soit 36,7%). Il est suivi par le département de Fatick qui enregistre 827 infractions, soit une proportion de 33,8% et enfin le département de Foundiougne arrive en dernière position avec 718 infractions équivalant au taux de 29,4%.

V.2.2. Les activités d'IEC

Globalement, 19 477 opérations de sensibilisation ont été menées en 2015, soit une baisse de 54,6 % par rapport à 2014 où ce nombre s'établissait à 42 955. Selon la nature, presque la totalité de ces opérations concernait les entretiens (19 067 opérations, voir un taux de 97,8%). Les opérations de causeries menées au cours de cette année étaient au nombre de 272, soit un faible taux de 1,4%. Enfin, les réunions et les émissions radio opérées comptent respectivement 124 et 12, soit des taux respectifs de 0,6% et 0,02%. Toutes les formes d'opérations n'ont pas été effectuées.

Tableau 5.52 : Evolution et répartition des activités d'IEC menées selon la nature, par département

Nature	Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Entretiens	13731	6233	-54,6	25965	9759	-62,4	3039	3075	1,2	42735	19067	-55,4
Causeries	27	154	470,4	101	102	1,0	7	18	157,1	135	274	103,0
Projection de films	0	0		0	0		0	0		0	0	
Radios crochets	0	0		0	0		0	0		0	0	
Réunions	11	46	318,2	62	78	25,8	6	0	-100,0	79	124	57,0
Fora	0	0		0	0		0	0		0	0	
Emission radio	4	8	100,0	0	4		2	0		6	12	100,0
Autres à spécifier	0	35		0	0		0	0		0	0	
Total	**13773**	**6476**	-53,0	**26128**	**9943**	-61,9	**3054**	**3093**	1,3	**42955**	**19477**	-54,7

Source *: Brigade régionale d'Hygiène*

Concernant ces opérations de sensibilisation, Foundiougne en a reçu le nombre le plus considérable (9943 opérations, soit 51%), ensuite vient le département de Fatick avec un nombre de 6476, soit 33%. Le département de Gossas enregistre le chiffre le moins élevé avec 3093 opérations, ce qui fait un pourcentage de 16%.

V.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

V.3.1. Atouts et potentialités

Santé :

- Supervisions régulières des agents ;
- Mise en œuvre du monitoring ;
- Bonne complétude des données du DHIS2 ;
- Suivi régulier des indicateurs de la région à travers la tenue régulière des réunions de suivi des PTA, des réunions de coordination et des revues régionales des différents programmes de santé ;
- Bon niveau d'atteinte des objectifs de la SR et de la vaccination ;
- Dotation en ambulances, motos et frigos.

Hygiène publique

- **Création de la brigade régionale d'Hygiène**

Il existe une volonté politique du Gouvernement pour améliorer la situation d'hygiène des populations ; cette volonté s'est traduite depuis 2003 par la création du Service national de l'hygiène (SNH). Cette structure est représentée dans toutes les régions administratives et les Districts sanitaires.

- **Existence d'un code de l'hygiène**

Ce code prend en compte tous les aspects de l'hygiène suivant les domaines d'intervention ; seulement l'inexistence d'un Décret d'application de ce code pose d'énormes difficultés aux acteurs dans l'interprétation des textes qui le régissent.

- **Implication des organisations non gouvernementales dans la mise en œuvre des activités du secteur de l'Hygiène (UNICEF, GSK Save the children, Word Vision internationale entre autres).**

Les organisations non gouvernementales, les Associations communautaires de base constituent des partenaires dont la mobilisation et l'engagement sont des atouts considérables pour la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Hygiène dans la région.

V.3.2. Contraintes

Santé

- Insuffisance de centre de santé dans le district de Sokone ;
- Insuffisance de poste de santé ;
- Non fonctionnalité des cases de santé ;

- Absence de spécialité (radiologie, chirurgie, pédiatrie, gynécologie, gériatrie,
- Insuffisance du personnel qualifié (sage-femme, infirmier, etc.) ;
- Déficit de formation et de recyclage des personnels ;
- Faible motivation du personnel communautaire ;
- Manque d'équipements des cases de santé ;
- Insuffisance et vétusté des ambulances médicalisées ;
- Cherté des couts de transport des ambulances ;
- Enclavement de certaines localités (les iles) ;
- Cherté des médicaments ;
- Médicaments contrefaits ;
- Manque de formation du personnel communautaire ;
- Non application du plan SESAME.

Hygiène publique

Malgré les efforts consentis depuis plusieurs années, la situation sanitaire se caractérise toujours par une morbidité très élevée liée non seulement aux faibles niveaux d'accès et d'utilisation des services de santé, mais également à la prolifération des maladies parasitaires et infectieuses liée en grande partie au manque d'hygiène et à l'insalubrité de l'environnement.

- **Faible revenu des populations**

La pauvreté grandissante limite considérablement l'accès de la majorité de la population aux services sociaux de base tels que l'eau potable, l'assainissement, les structures de santé, l'habitat décent. L'analphabétisme constitue un obstacle majeur pour l'adoption de comportements individuels et collectifs appropriés à une bonne hygiène et à un assainissement décent.

- **Mauvaise politique d'urbanisation**

L'urbanisation accélérée a entraîné l'apparition de quartiers sub-urbains surpeuplés où les risques sont élevés pour la sécurité de l'habitat. Les conditions d'hygiène y sont médiocres et favorisent ainsi, la prolifération des maladies transmissibles.

Le changement de modes de vie (sédentarité, alimentation de rue, tabagisme et alcoolisme) et les modifications des habitudes alimentaires (alimentation à haute teneur en graisses) augmentent la prévalence des maladies non transmissibles comme le diabète et les maladies cardio-vasculaires.

Il existe aujourd'hui une multitude d'acteurs qui intervient dans le secteur Eau Hygiène Assainissement (EHA) mais les activités sont menées sur le terrain de façon disparate et non harmonisées.

Faiblesse du financement :

Le secteur de l'hygiène est sous financé, ce qui limite les interventions des acteurs, il faut aussi noter qu'au niveau de l'Etat, aucune ligne de crédit n'est accordée au fonctionnement du secteur au niveau local (sous brigade d'hygiène).

V.3.3. Perspectives

Santé :

- Mettre en œuvre le suivi communautaire des femmes enceintes, des femmes ayant accouchées et des enfants à vacciner avec le système de tableau lumière
- Faire en routine le déparasitage et la supplémentation en vitamine A des enfants
- Elever le plateau technique du centre de santé de Sokone
- Rendre fonctionnel les trois blocs SONU de la région
- Systématiser l'audit des décès maternels et néonatal dans les 15 jours suivant la notification du décès
- Formation des agents sur le monitoring
- Formation de toutes les sages-femmes en MLDA

Hygiene :

- **Elaboration d'un document de politique nationale de l'hygiène**

Un document définissant les directives et les priorités de l'Etat dans l'amélioration des conditions d'hygiène des populations constituerait un tableau de bord pour les acteurs évoluant dans le domaine.

- **Engagement du Gouvernement et des partenaires au développement**

Les efforts du Gouvernement soutenus par les partenaires au développement devraient permettre de renforcer les capacités institutionnelles et humaines : l'installation des unités de production du chlore pour le traitement de l'eau de boisson, l'élaboration d'un module de formation sur l'hygiène, la mise en place des pools de formateurs régionaux sur l'hygiène, la confection de support de communication pour la promotion de l'hygiène.

Chapitre VI : TRAVAIL ET EMPLOI

Les politiques économiques sont des mécanismes mis en place par le gouvernement et pouvant lutter contre la pauvreté ; la lutte contre cette dernière nécessite d'aborder les questions importantes que sont celle de l'emploi et du chômage. Compte tenu du fait que les ménages tirent la plus grande partie de leurs revenus de l'activité qu'ils mènent, la mise en place d'un dispositif de suivi de l'activité des individus est essentielle. C'est ainsi, qu'un module emploi est inclus dans certaines enquêtes ménages, ce qui permet d'obtenir des indicateurs de base du marché du travail et de suivre leur évolution dans le temps.

Ce chapitre traite la situation de l'emploi et du travail dans la région. Ainsi, nous passerons en revue la force de travail, l'activité économique, les contrats et les conflits de travail.

VI.1. LA FORCE DE TRAVAIL

Selon le RGPHAE 2013, le taux d'activité de la population de la région est de 37%. Ce taux est presque similaire dans les trois départements. Ainsi, le département de Foundiougne enregistre le taux d'activité le plus élevé de la région avec 38%. Il est suivi du département de Gossas avec 37% et de celui de Fatick avec 36%.

Tableau 6.1 : Le taux d'activité et du chômage selon le département

Circonscription administrative	Taux d'activité	Taux de chômage
Fatick	36	28,5
Foundiougne	38	27,3
Gossas	37	31,6
Total	37	28,5

***Source**: ANSD. RGPHAE 2013*

Quant au chômage, le taux déclaré dans la région est évalué à 28,5%. Ce taux cache des disparités selon le département et le sexe. En effet, le département de Gossas enregistre le taux de chômage le plus élevé avec 31,6% (21,7% chez les hommes contre 54,6% chez les femmes). Au niveau du département de Fatick, ce taux est évalué à 28,5% (17,3% chez les hommes contre 47,9% chez les femmes). Foundiougne enregistre le taux le plus faible avec 27,3% (19,4% chez les hommes contre 42,0% chez les femmes). Globalement, le taux de chômage chez les hommes au niveau régional est de 18,8% contre 46,4% chez les femmes. A l'instar du niveau national, il est à noter que le chômage touche plus les femmes que les hommes.

VI.2. EMPLOI

Les statistiques des contrats analysées dans ce rapport résultent des contrats effectivement visés par l'inspection régionale. Ainsi en 2015, l'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS) de Fatick a enregistré au total 387 contrats de travail contre 274 en 2014, soit une hausse de 41,2%. Ces travailleurs sont composés essentiellement d'hommes (78%).

Tableau 6.2 : Répartition des contrats de travail selon la nature et le sexe

Type de contrat de travail	sexe	Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
		2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Contrat à durée indéterminée	Masc.	42	27	-35,71	10	-		7	6	-14,29	59	33	-44,07
	Fem.	26	11	-57,69	4	-		-	2		30	13	-56,67
	Ens.	68	38	-44,12	14	-		7	8	14,29	89	46	-48,31
Contrat à durée déterminée	Masc.	46	212	360,87	44	25	-43,18	12	25	108,33	102	262	156,86
	Fem.	33	48	45,45	17	15	-11,76	2	5	150,00	52	68	30,77
	Ens.	79	260	229,11	61	40	-34,43	14	30	114,29	154	330	114,29
Contrats saisonniers	Masc.	24	1	-95,83	-	2		-	-		24	3	-87,50
	Fem.	6	4	-33,33	-	1		-	-		6	5	-16,67
	Ens.	30	5	-83,33	-	3		-	-		30	8	-73,33
Apprentissage	Masc.	-	3		-	-		-	-		-	3	
	Fem.	-	-		-	-		-	-		-	-	
	Ens.	-	3		-	-		-	-		-	3	
Autres	Masc.	-	-		1	-	IO	-	-		1	-	
	Fem.	-	1		-	-		-	-		-	1	
	Ens.	-	1		1	-		-	-		1	1	0,00
Total	Masc.	112	243	116,96	54	27	-50,00	19	31	63,16	186	301	61,83
	Fem.	65	64	-1,54	21	16	-23,81	2	7	250,00	88	86	-2,27
	Ens.	177	307	73,45	75	43	-42,67	21	38	80,95	274	387	41,24

Source : *IRTSS de Fatick*

Au total, l'analyse de cette dynamique par département montre que le gros de la contribution à l'offre d'emplois a été enregistré dans le département de Fatick.

Il ressort des données selon les contrats enregistrés en 2015 une importante proportion de contrats à durée déterminée (CDD) qui représentent environ 85% des offres d'emplois signalées dont 94 détenus par les hommes et 39 par les femmes. Plus d'un huitième des offres, soit 12%, ont donné lieu à des contrats à durée indéterminée (CDI). Les contrats de travailleurs saisonniers constituent 2%. Enfin, il faut en plus noter l'existence d'autres types de contrats comme les contrats d'apprentissage et d'autres types.

Au regard des statistiques tenues par l'IRTSS, près des 4/5 des contrats octroyés seraient localisés dans le département de Fatick. Il est suivi par celui de Foundiougne

qui enregistre 11,1% des contrats octroyés. Par contre, Gossas se signale par le quota le plus faible de la région avec 9,8% de l'ensemble des opportunités offertes.

Tableau 6.3 : Répartition des contrats de travail selon la nature et le sexe

Statut juridique	Hommes	Femmes	Total
Contrat à durée indéterminée	39	11	50
Contrat à durée déterminée	94	39	133
Contrats saisonniers	29	15	44
Apprentissage	7	2	9
Autres	0	2	2
Total 2015	301	86	387
Total 2014	186	88	274
Total 2013	**169**	**69**	**238**
Total 2012	**379**	**111**	**490**
Total 2011	**289**	**55**	**344**

Source : *IRTSS de Fatick*

Les valeurs du tableau montrent que le nombre de CDI est de 50 ; les hommes occupent les 39 places et les 11 restantes sont occupées par les femmes. Les CDD sont plus nombreux avec 133 au total dont 94 détenus par les hommes et 39 par les femmes. Pour les contrats saisonniers, les hommes sont à 29 contre 15 pour les femmes.

Ainsi, un examen global de la répartition des contrats de travail selon la nature et le sexe montre une tendance baissière des contrats de travail de 12,5% de 2011 à 2015. On note aussi une prédominance masculine dans les contrats de travail. Cette baisse est due aux difficultés économiques qui empêchent les chefs d'entreprises de recruter. Il y'a également le fait que les contrats à durée déterminée sont en tête, car la plupart des entreprises prennent en compte certaines mesures de sécurité par rapport aux difficultés économiques.

VI.3. ACTIVITES

Les actifs sont les personnes des deux sexes, en âge de travailler, qui sont soit pourvues d'un emploi, soit en situation de chômage.

La région de Fatick enregistre 42 établissements ouverts en 2015. Ce nombre, qui était de 34 en 2014, a subi une hausse de 23,5% entre ces deux années.

Tableau 6.4 : Etablissements ouverts selon l'activité

Activité principale	Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Agriculture, élevage et chasse	-	1		-	-			-	-	-	1	
Boulangerie, pâtisserie et pâtes alimentaires	-	3		2	1	-50,00	-	1	-	2	5	150
Préparation de sites et construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil	6	11	83,33	1		0,00	-	2	-	7	14	100
Commerce de véhicules, d'accessoires et de carburant	2	-		-	1		1	-	-	3	1	-66
Autres commerces	8	6	-25	1	1	0,00	-	-	-	9	7	-22
Transport et communication	-	-		-	-		1	-	-	1	3	200
Hôtels, bars et restaurants	4	1	-75	-	2		-	-	-	4	1	-75
Activités financières	1	-		-	1		-	-	-	1	1	0
Services aux entreprises	1	-		-	-		-	2		1	2	100
Sante et action sociale	-	-		1	1	0,00	-	-	-	1	1	0
Services collectifs, sociaux et personnels	3	4montre que	33,33	1	2	100,00	1	-	-	5	6	20
Total	25	26	4	6	10	-266,67	3	5	66	34	42	23,5

Source *: IRTSS de Fatick*

La répartition selon le département montre que Fatick compte 26 établissements contre 25 en 2014, Foundiougne 10 établissement contre 6 en 2014 et enfin Gossas 5 contre 3 en 2014.

Tableau 6.5 : Etablissements ouverts selon le statut juridique

Circonscription administrative	Année	Statut juridique							Total
		EI	SA	SARL	SUARL	GIE	ONG	Autres	
	2014	22	1	-	1	1	-	-	25
	2015	20	4	-	-	1	-	1	26
Fatick	Variation %	-9,09	300			0			4
	2014	2	1	-	-	1	-	2	6
	2015	5	-	-	-	2	-	2	9
Foundiougne	Variation %	150,00	-	-	-	100,00	-	0,00	50
	2014	2	-	-	-	-	-	1	3
	2015	5	-	-	-	-	-	-	5
Gossas	Variation %	150,00	-	-	-	-	-	-	66
	2014	26	2	-	1	2	-	3	34
	2015	32	4	-	-	3	-	3	42
Région	Variation %	23,08	100,00			50,00		0,00	23.52

Source *: IRTSS de Fatick*

Parmi ces établissements ouverts en 2015, 32 sont des entreprises individuelles, 4 Sociétés Anonymes et 3 GIE. Au Sénégal, les activités clés pourvoyeuses d'emplois sont celles de l'Agriculture d'après l'ESPS_II. Dans la région de Fatick, ces activités ne sont pas encore réglementées au niveau de l'IRTSS.

Les unités enregistrés au niveau du département de Fatick sont au nombre de 26 en 2015, soit une hausse de 4% dont 20 entreprises individuelles (EI), 04 Sociétés Anonymes (SA) ,01 GIE et 01 pour les autres statuts juridiques. Le département de Foundiougne, quant à lui, enregistre 9 établissements en 2015 avec 5 entreprises individuelles (EI), 02 GIE et 02 pour les autres statuts. Pour ce qui est de Gossas, il n'enregistre que 05 entreprises individuelles en 2015.

Tableau 6.6 : Etablissements fermés selon l'activité principale

Activité principale	Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Préparation de sites et construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil	2	1	-50	-	-	-	-	1	-	2	1	-50
Autres commerces	1	1	0	-	-	-	1	-	-	2	1	-50
Hôtels, bars et restaurants	1	-		-	-	-	-	-	-	1	-	-100
Education	-	1		-	-	-	-	-	-	-	1	
Sante et action sociale	-	-		-	1	-	-	-	-	-	1	
Services collectifs, sociaux et personnels	-	-		-	2	-	-	-	-	-	2	
Total	4	3	-25	-	3		1	1	0	5	6	20

Source *: IRTSS de Fatick*

La région de Fatick, faisant partie des moins industrialisées du pays, enregistre en 2015 une hausse de 20% des établissements fermés selon l'activité principale. Autrement dit, sur la base de l'activité principale, 6 entreprises ont été fermées en 2015. A ce niveau, il faut signaler que les créations sont souvent faites pour soumissionner à un marché public (BTP/Commerce), et quand le marché n'est pas gagné, l'unité est fermée automatiquement (particuliers).

Ainsi, en 2015, le département de Fatick enregistre 3 fermetures de même que Foundiougne, alors que Gossas n'a connu qu'une seule.

VI.4. CONFLITS DE TRAVAIL ET CHOMAGE

L'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale est chargée de la mise en œuvre de la gestion et de la réglementation en matière de travail.

Tableau 6.7 : Répartition des conflits de travail et des conciliations

Année	Conflits individuels			
	Conciliations	En instance	Non conciliations	Total
2014	9	7	5	21
2015	14	17	7	38
Variation %	55,6	142,9	40,0	81,0

Source *: IRTSS de Fatick*

En 2015, le nombre de conflits de travail enregistré à Fatick est de 38 cas. Ce nombre a subi une hausse de 81,0% par rapport à l'année 2014 où il s'établissait à 21 cas. Ainsi, on note que sur les 38 requêtes déposées en 2015, 17 ont abouti en instance, 14 à des conciliations et 7 non conciliations. Par ailleurs, aucun conflit collectif n'a été enregistré par l'IRTSS.

Tableau 6.8 : Situation du nombre de conflits de travail selon le secteur d'activité de l'établissement

Secteur d'activité	Conflits individuels			
	Conciliations	En instance	Non conciliations	Total
Boulangerie, pâtisserie et pâtes alimentaires	3	1	1	5
Préparation de sites et construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil	4	4	1	9
Autres commerces	3	3	3	9
Hôtels, bars et restaurants	1	7	1	9
Activités financières	-	-	1	1
Services collectifs, sociaux et personnels	-	2	-	2
Autres	3	-	-	3
Total	14	17	7	38

Source *: IRTSS de Fatick*

En 2015, le nombre de conflits de travail collectifs comme individuels est de 38 dont 17 en instance, 14 en conciliation et 7 en non conciliation. En outre, la plupart des conflits se sont passés dans les secteurs du BTP, des commerces, et des hôtels, bars et restaurants. Ces résultats ont été obtenus suite à une campagne de sensibilisation et d'information auprès des acteurs sociaux pour mettre en avant le dialogue social, facteur de paix sociale.

VI.5. POTENTIALITES, CONTRAINTES ET SOLUTIONS

La région de Fatick regorge de beaucoup de potentialités qui peuvent générer beaucoup d'emplois. On peut citer entre autres :

- l'existence de sites touristiques ;
- l'existence de potentialités agricoles (agriculture, élevage et pêche) ;
- des projets de création d'entreprises dans la région : « A tiek sinig » (usine de volaille), Senturc Biscuiterie, El Logistique Sarl (huilerie), UFAA (usine d'aliments avicoles), Port de Foundiougne et le Centre Universitaire du Sine.

Les contraintes et les solutions envisagées sont récapitulées dans le tableau suivant.

Tableau 6.9 : Contraintes, Solutions et Acteurs

Contraintes	Solutions envisagées ou envisageables	Acteurs
Manque de coordination des acteurs	Créer une structure régionale de coordination	CRF
Encadrement insuffisant de l'économie informelle	Aider l'économie informelle à se formaliser	Chambres Consulaires et IRTSS/ FK
Secteur privé peu développé	Promouvoir la création d'entreprises, surtout les PME et PMI	Autorités locales

***Source** : IRTSS de Fatick*

CONCLUSION

A la lumière des résultats ci–dessus, on s'aperçoit que l'emploi n'est pas suffisamment disponible si on se réfère au nombre de demandeurs enregistrés et au nombre très faible de contrats signés. L'emploi est d'ailleurs loin d'être garanti et demeure fragile dans la région de Fatick. Cette fragilité s'explique en partie par le nombre élevé de fermetures d'entreprises, entrainant de nombreuses suppressions d'emplois. C'est pourquoi, des mesures idoines doivent donc être prises par les services compétents pour mieux sécuriser l'emploi.

Chapitre VII : JUSTICE

La justice est un secteur fondamental dans un pays. Elle représente l'un des piliers pour un bon fonctionnement de la démocratie et constitue un des instruments au service de la liberté et de la sécurité. Elle joue un rôle important dans la lutte contre les inégalités socioéconomiques en ce qu'elle constitue un pilier fondamental dans la politique de bonne gouvernance du pays.

Ce présent chapitre traite la situation de la population carcérale au niveau des établissements pénitenciers et l'éducation surveillée de la région.

VII.1. SITUATION CARCERALE

Introduction

La région de Fatick dispose de trois tribunaux départementaux et d'un tribunal régional. L'ensemble des écroués de la région sont répartis dans les trois Maisons d'Arrêt et de Correction (MAC) des trois départements.

VII.1.1. La population carcérale

La population pénale (ou population carcérale) est composée de :

- **Ecroué** : personne prise en charge dans le registre de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC). C'est un condamné ou détenu provisoire.
- **Détenu provisoire :** C'est une personne placée sous mandat de dépôt (prévenu) qui n'est pas encore jugée.
- **Condamné :** personne ayant fait l'objet d'une décision de justice l'obligeant à purger une peine.

VII.1.1.1. Les écroués

En 2015, les établissements pénitenciers de la région enregistrent une population carcérale de 388 personnes dont 383 hommes et 05 femmes. Le nombre total de détenus qui était de 406 personnes en 2014, a subi une baisse de 36,7% en 2015.

Tableau 7.53 : Répartition et évolution du nombre des écroués selon le sexe et la circonscription administrative

Départements	Année	Homme			Femme			Total		
		Eff.	% ligne	% colonne	Eff.	% ligne	% colonne	Eff.	% ligne	% colonne
Fatick	2015	202	98,1	52,7	4	**47,3**	80,0	206	64,3	53,1
	2014	205	97,6	51,1	5	**48,9**	100,0	210	64,3	51,7
	Variation %	-1,5	0,4	1,6	-20,0	20	-20,0	-1,9		1,4
Foundiougne	2015	94	24,5	24,5	0	**75,5**	0,0	94	14,8	24,2
	2014	98	24,4	24,4	0	**75,6**	0,0	98	24,1	24,1
	Variation %	122,7	0,1	0,0		0	0,0	122,5	9,3	0,0
Gossas	2015	87	22,7	22,7	1	**77,3**	20,0	88	20,9	22,7
	2014	98	24,4	24,4	0	**75,6**	0,0	98	24,1	24,1
	Variation %	60,7	-1,7	1,6	-100	-20	1,6	58,1	3,3	1,6
Total	2015	383	**98,7**	100,0	5	**1,3**	100,0	388	100	100,0
	2014	401	**98,8**	100,0	5	**1,2**	100,0	406	100	100,0
	Variation %	-4,5	-0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	-4,4	100,0	0,0

***Source**: MAC Fatick, Foundiougne, Gossas*

La population carcérale féminine est très faible en 2015 avec seulement 1,3% de l'ensemble des écroués. La répartition des écroués selon le département montre que Fatick héberge la majorité des détenus (53,1%), suivi de Gossas (24,2%) et Foundiougne (22,7%).

Graphique 7.6 : Répartition des écroués dans les prisons de la région de Fatick selon la classe d'âges en 2015

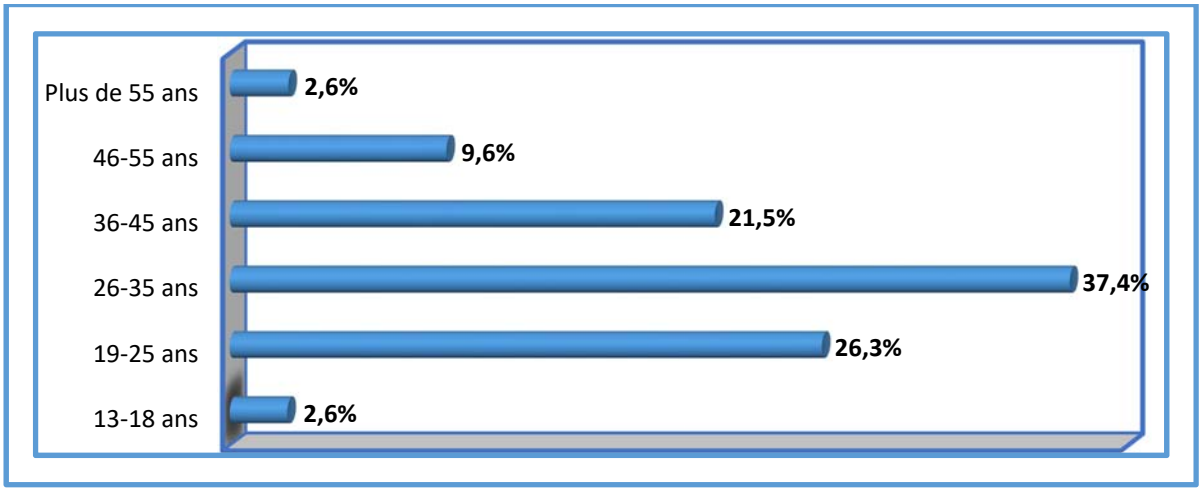

***Source**: MAC Fatick, Foundiougne, Gossas*

Selon l'âge, on note que les écroués dont l'âge est compris entre 26 et 35 ans sont majoritaires, ils représentent 37,4% des détenus. Ceux âgés entre 19 et 25 ans

viennent en deuxième position avec 26,3%. Ils sont suivis par les écroués âgés entre 36 et 45 ans (21,5%), ceux dont l'âge est compris entre 46 et 55 ans représentent 9,6% et ceux âgés de moins de 18 ans et ceux âgés de plus de 55 ans représentent chacun 2,6%.

VII.1.1.2. Les détenus

En 2015, les MAC de la région enregistrent une population carcérale de 297 personnes dont 119 détenus provisoires et 178 condamnés.

Tableau 7.54 : **Répartition des détenus selon le sexe et le département en 2015**

Circonscription administrative	Année	Détenus provisoires			Détenus condamnés			Total		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Fatick	2015	98	2	100	104	2	106	202	4	206
	2014	94	3	97	111	2	113	205	5	210
	Variation %	4,3	-33,3	3,1	-6,3	0,0	-6,2	-1,5	-20,0	-1,9
Foundiougne	2015	38	0	38	56	0	56	94	0	94
	2014	14	0	14	84	0	84	98	0	98
	Variation %	171,4		171,4	-33,3		-33,3	-4,1		-4,1
Gossas	2015	8	0	8	90	1	91	98	1	99
	2014	0	0	0	98		98	98	0	98
	Variation %				-8,2		-7,1	0,0		1,0
Région	2015	144	2	146	250	3	253	394	5	399
	2014	108	3	111	293	2	295	401	5	406
	Variation %	33,3	-33,3	31,5	-14,7	50,0	-14,2	-1,7	0,0	-1,7

***Source**: MAC Fatick, Foundiougne, Gossas*

Il est noté que le nombre de détenus condamnés a subi une baisse de 14,2%. Ils sont passés de 295 en 2014 à 253 à 2015. Par contre, le nombre de détenus provisoires, qui était de 111 individus en 2014, a augmenté de 31,5% en 2015.

L'analyse des données du tableau ci-dessous permet d'identifier et d'apprécier la nature des types de déviances aux normes sociales.

Tableau 7.55 : Répartition des détenus selon la nature des infractions

Infraction	2014	2015	Variation (%)
Vol	149	145	-3
Usage et trafic de stupéfiant	130	121	-7
Coups et blessure volontaire	31	34	10
Viol-Att aux mœurs	24	21	-13
Escroquerie-abus de confiance	22	27	23
Recel	10	10	-2
Meurtre-Assassinat-Parricide	7	5	-29
Faux et Usage de faux	4	4	-2
Homicide Volontaire et Involontaire	3	7	133
Infanticide	1	2	100
Vagabondage et Mendicité	1	0	-100
Divers	24	24	-2
Total	**406**	**399**	**-2**

Source: *MAC Fatick, Foundiougne, Gossas*

C'est ainsi, qu'on note la prédominance du vol qui constitue le type d'infraction qui a été le plus perpétré, soit 36,7% des cas. Il est suivi de l'usage et trafic de stupéfiants (32,0%), des coups et blessures volontaires (7,6%), des viols et attentats aux mœurs (5,9%), de l'escroquerie et de l'abus de confiance (5,4%), du Recel (2,5%) et du meurtre-assassinat-parricide (1,7%). Les infractions diverses représentent 5,9% de l'ensemble.

VII.1.1.3. Les sorties

En 2015, 171 personnes sont sorties des prisons de la région de Fatick, contre 168 en 2014, soit une hausse de 1,8%. Les principaux motifs de leur sortie sont : l'expiration de peine (96 cas, soit 56,1%), la relaxe d'acquittement (44 cas, soit 25,7%), la Liberté provisoire (17 cas, soit 9,97%) et le sursis (14 cas, soit 8,2%).

Tableau 7.56 : Evolution des effectifs des détenus sortis selon le motif par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Motifs de sortie						Total
		Expiration de peine	Liberté provisoire	Sursis	Acquittement et relaxe	Evasion	Décès	Effectifs
Fatick	2014	7	11	14	30	0	0	62
	2015	9	10	12	34	0	0	65
	Variation %	28,6	-9,1	-14,3	13,3			4,8
Foundiougne	2014	21	3	1	9	0	0	34
	2015	18	4	2	8	0	0	32
	Variation %	-14,3	33,3	100,0	-11,1			-5,9
Gossas	2014	67	1	0	4	0	0	72
	2015	69	3	0	2	0	0	74
	Variation %	3,0	200,0		-50,0			2,8
Région de Fatick	2014	95	15	15	43	0	0	168
	2015	96	17	14	44	0	0	171
	Variation %	1,1	13,3	-6,7	2,3			1,8

***Source**: MAC Fatick, Foundiougne, Gossas*

VII.2. EDUCATION SURVEILLEE

La Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale (DESPS) est un service public de protection judiciaire à vocation éducative et sociale. Elle est chargée de la prévention, de la protection, de la stabilisation, de l'accompagnement et de la réinsertion sociale des enfants en conflit avec la loi et des enfants en danger.

Elle est composée de services centraux et de services extérieurs. Les services centraux jouent un rôle clé dans le dispositif de fonctionnement. Ils sont chargés de la conception, de l'orientation de la politique éducative, du suivi et de la coordination des différentes activités développées par les services extérieurs.

VII.2.1. Enfants en conflit avec la loi et enfants en danger

Le nombre d'enfants en danger pris en charge dans les services de l'AEMO de la Région de Fatick s'élève à 103 dont 63 garçons, soit 61,2% en 2015. Ce nombre, qui était de 89 enfants en 2014, a subi une hausse de 15,7% en 2015.

Tableau 7.57 : Evolution des effectifs pris en charge dans les structures d'éducation surveillée selon la catégorie et le sexe

Année	Enfants en conflits avec la loi			Enfants en dangers			Total		
	G.	F.	Ens.	G.	F.	Ens.	G.	F.	Ens.
2015	28	5	33	35	36	71	63	40	103
2014	26	0	26	32	31	63	58	31	89
Variation %	-69,8	-100	26,9	-13,5	29,2	12,7	-83,3	-70,8	15,7

***Source** : AEMO Fatick*

L'analyse des données selon la situation de prise en charge montre que les mineurs qui sont en conflit avec la loi représentent 32,0% dont 28 garçons. Ceci montre que le niveau de délinquance est plus élevé chez les garçons que les filles. Le nombre de mineurs en danger constitue 71 enfants dont 35 filles.

Tableau 7.58 : Répartition des effectifs selon l'âge et le sexe (mineur en conflit avec la loi)

Age	Remis aux parents sous LS [1]			Remis aux parents sans LS			Détention			Total		
	G.	F.	Ens.	G.	F.	Ens.	G.	F.	Ens.	G.	F.	Ens.
- 13 ans	2	0	1	0	0	0	0	0	0	2	0	2
13-17ans	23	0	23	11	0	11	9	0	9	43	0	43
18 ans et +	12	2	14	0	0	0	0	0	0	12	2	14
Total	35	2	37	11	0	11	9	0	9	49	2	59

***Source** : AEMO Fatick*

Durant l'année 2015, cinquante (51) enfants concernés par des procédures judiciaires ont été pris en charge dont 02 âgé de moins de treize (13) ans.

Les enfants dont l'âge se situe dans l'intervalle 13-17 ans ont constitué le plus grand nombre avec 43 enfants, tous des garçons.

Graphique 7.7 : Répartition des mineurs selon la nature des infractions

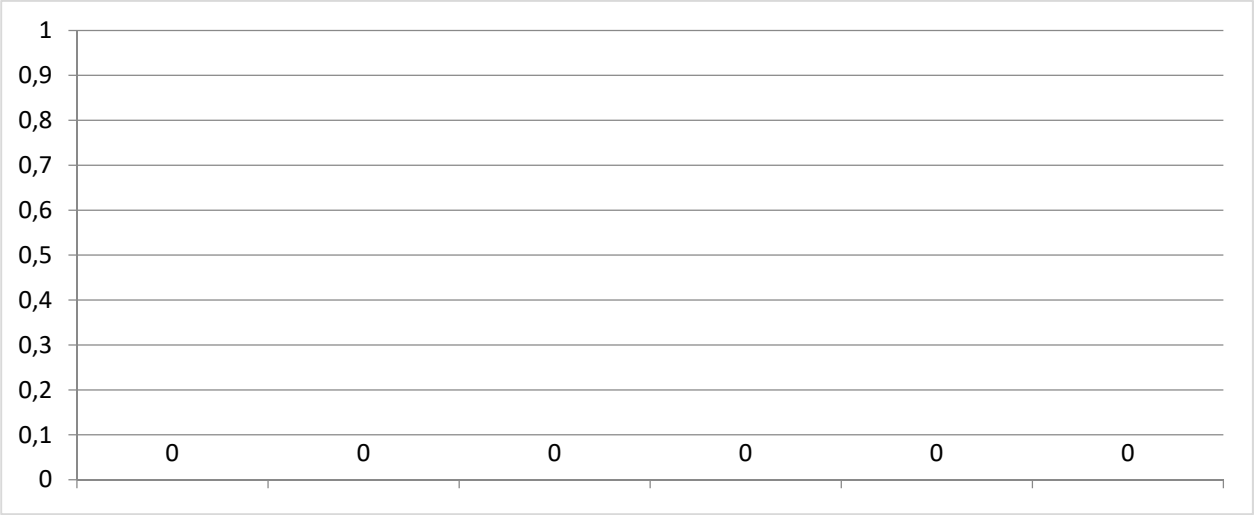

Source *: AEMO Fatick*

Les types d'infractions relevés sont divers et, parmi les plus fréquents, il est retenu le vol qui représente 42,3%, le délit des coups et blessures volontaires avec 23,1% des infractions commises. Pour ce qui est des tentatives de meurtre ou de coups mortels, elles sont à 19% et enfin viennent le délit de viol et la tentative de vol qui ont enregistré chacun une évolution de 3,8%.

VII.3. DIAGNOSTIC DES SOUS-SECTEURS

- **Perspectives**

Les enjeux majeurs du secteur de la justice sont :

- travailler en collaboration avec les délégués de quartiers pour une meilleure sensibilisation des populations sur la protection communautaire des enfants vulnérables ;
- organiser des causeries au niveau des établissements scolaires pour une meilleure vulgarisation des droits de l'enfant et leur protection ;
- recenser toutes les structures d'accueil de la zone œuvrant dans l'illégalité et veiller à leur régularisation.

- **Recommandations**

Les recommandations majeures du secteur de la justice sont :

- l'absence d'un carré de mineurs à la prison de Fatick et les séjours quelque fois longs des mineurs qui sont gardés à côtés des adultes, constituent un danger pour eux. C'est pourquoi, il urge de voir la réalisation du projet de construction du carré de mineur de Fatick pour éviter le pire.

- la tenue mensuelle de l'audience des mineurs (flagrant délit et Assistance Educative), les conditions d'acheminement des mineurs de la prison au tribunal, l'absence de boxes pour garder l'intimité des enfants sont en contradiction avec notre arsenal juridique quant à la protection des droits de l'enfant.
- La construction des locaux du tribunal de Fatick qui devra aussi prévoir dans sa disposition les bureaux de la coordination de l'AEMO, est une urgence et pourrait permettre à l'AEMO d'être présente durant l'audition des mineurs par le parquet.
- Trouver un financement pour la construction d'un centre polyvalent à Fatick, afin d'éviter que le terrain octroyé ne soit ressaisi, aussi créer d'autres possibilités de prévention et de prise en charge de la déviance à côté de l'AEMO.

Chapitre VIII : AGRICULTURE

L'agriculture a connu dans le passé un problème structurel lié à la baisse régulière de sa contribution au produit intérieur brut (PIB) alors qu'elle regroupe la majorité de la population. Cependant, le Plan Sénégal Emergent (PSE), unique cadre de référence des politiques publiques, est la solution à ce problème structurel. Ainsi, les statistiques de la Banque Mondiale sur les composantes du PIB et les excellentes performances du secteur agricole en 2015 le confirment, faisant du Sénégal un pays en route vers un modèle de transition agricole comparable à celui des pays émergents. La hausse record de 57% de la production agricole en 2015 certifie que les initiatives des pouvoirs publics pour transformer l'agriculture sont judicieuses. La pertinence du choix de l'agriculture est donc avérée, puisqu'elle est devenue plus productive et orientée vers une logique d'accumulation, comme moteur de la croissance en vue d'assurer la transformation structurelle de l'économie, l'autosuffisance alimentaire et le décollage industriel.

Dans la région de Fatick, l'agriculture est essentiellement basée sur les cultures de rente (arachide, sésame, manioc, pastèque) et sur les cultures vivrières (mil, sorgho, maïs, niébé). Les cultures maraîchères et fruitières sont présentes dans la région, surtout dans les départements de Fatick et de Foundiougne.

Le présent chapitre sera axé sur les services techniques, la préparation de la campagne agricole, le bilan de la campagne agricole et enfin le diagnostic du secteur.

VIII.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

Les services techniques présents dans la région de Fatick sont constitués par la Direction Régionale du Développement Rural (DRDR), les Directions Départementales du Développement Rural (DDDR), l'Agence Nationale d'Encadrement rural (ANCAR/BAN) et l'Institut national de Pédologie (INP).

VIII.2. LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

VIII.2.1. La mise en place des semences

En 2015, la mise en place des semences concerne les spéculations d'arachide, du maïs, du mil, du sorgho, de la pastèque, du niébé, du sésame et du manioc.

Tableau 8.59 : Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Fatick

Semences		Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
		Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %
Arachide	Reçu (T)	1555,5	1533,9	-1,4	1636,6	2291	40,0	759,8	950	25,0	3951,6	4774,9	20,8
	Vendu (T)	1550,8	1533,9	-1,1	1636,6	2291	40,0	759,8	950	25,0	3946,8	4779,4	21,1
	Reliquat (T)	4,7	0	-100	0	0	-	0	0	-	4,8	0	-100
Maïs local	Reçu (T)	11	90,5	722,7	33	225	581,8	22	50	127,3	66	365,5	453,8
	Vendu (T)	6	90,5	1408,3	30	225	650	22	50	127,3	56	365,5	552,7
	Reliquat (T)	5	0	-100	3	0	-100	0	0	-	10	0	-100
Maïs hybride	Reçu (T)	0	0	-	11	0	-100	0	0	-	11	0	-100
	Vendu (T)	0	0	-	4,7	0	-100	0	0	-	4,7	0	-100
	Reliquat (T)	0	0	-	6,3	0	-100	0	0	-	6,3		-100
Mil souna	Reçu (T)	14	0	-100	10	00	-100	7	0	-100	31	0	-100
	Vendu (T)	14	0	-100	10	0	-100	7	0	-100	31	0	-100
	Reliquat (T)	0	0		0	0	-	0	0	-	0	0	-
Sorgho local	Reçu (T)	16	29,9	86,9	24	20	-16,7	7	20	185,7	47	69,9	48,7
	Vendu (T)	6,8	21,1	210,3	4	20	400	7	20	185,7	18	62,1	245
	Reliquat (T)	9,2	8,8	-4,3	20	0	-100	0	0	-	29	8,8	-69,7
Sorgho hybride	Reçu (T)	2	0	-100	3	0	-100	0	0	-	5	0	-100
	Vendu (T)	0,8	0	-100	03	0	-100	0	0	-	0,8	0	-100
	Reliquat (T)	1,2	0	-100	527	0	-100	0	0	-	4,2	0	-100
Riz	Reçu (T)	241	38,75	-83,9	425	85,52	-79,9	0	0	-	768	124,27	-83,8
	Vendu (T)	164	19,6	-88		44,75	-	0	0	-	589	64,35	-89,1
	Reliquat (T)		19,15	-	115		-100	0		-		59,92	-
Niébé	Reçu (T)	254	90	-	115	60	-	154	116	-	179	266	-
	Vendu (T)	254	90	-64,6	0	60	-47,8	154	116	-24,7	473	266	48,6
	Reliquat (T)	0	0	-64,6		0	-	0	0	-24,7	473	0	-43,8
Sésame	Reçu (T)		3	-		37	-		0	-	0	40	-
	Vendu (T)		0	-		35	-		0	-	0	35	-
	Reliquat (T)		3	-		2	-		0	-	0	5	-
Autres spéculations	Reçu (T)	0,5	0	-	0,5	0	-	0,5	0	-	1,5	0	-
	Vendu (T)	0,5	0	-100	0,5	0	-100	0,5	0	-100	1,5	0	-100,
	Reliquat (T)	0	0	-100	0	0	-100	0	0	-100	0	0	-100,

***Source** : DRDR région de Fatick*

La mise en place des semences dans la région concerne principalement les spéculations de maïs local (365,5 tonnes contre 66 en 2014, soit une variation de 453,8%), du sorgho local (69,9 tonnes contre 47 en 2014, soit une hausse de 48,7%) et de l'arachide (4 779,4 tonnes contre 3 915,6, soit une hausse de 20,8%). En ce qui concerne la vente, la quantité de maïs local est toujours en tête avec 365,5 tonnes en 2015 contre 56 en 2014, ce qui se traduit par une hausse de 552,7% entre les deux saisons. Il est suivi par le sorgho local (62,1 tonnes contre 18 en 2014, d'où une hausse de 245%) et le niébé (266 tonnes contre 473 en 2014, soit une variation de 48,6%).

VIII.2.2. La mise en place des engrais et autres fertilisants

En 2015, les variétés d'engrais mises en place dans la région pour la compagne agricole 2015/2016 sont le NPK 6-20-10 (2 232 tonnes reçues dont 2 183 tonnes vendues), le NPK 15-10-10 (1 292,3 tonnes reçues et 1 217 vendues), le NPK 15.15.15 (818,6

tonnes reçues et 892,5 vendues), et l'Urée (1 907,6 tonnes reçues et 1 467 tonnes vendues). Par rapport à la campagne 2014-2015, il est à noter des hausses de quantités reçues en engrais NPK 6.20.10 et NPK 15.15.15 et de l'urée avec respectivement 34,4%, 11,8% et 5%. Pour l'engrais NPK 15.10.10, on enregistre une baisse des quantités reçues (-90,8%) et vendues (360,3 tonnes de plus).

Tableau 8.60 : Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Fatick en 2015

Engrais et autres fertilisants		Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
		Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %
Engrais 6.20.10	Reçu (T)	458	852	86	580	960	65,5	623	420	-32,5	1661	2232	34,4
	Vendu (T)	388,1	802,9	106,9	580	960	65,5	623	420	-32,5	1591,1	2183	37,2
	Reliquat (T)	69,9	49,1	-29,8	0	0		0	0		69,9	49	-29,9
Engrais 15.10.10	Reçu (T)	510	902,3	76,9	194	225	16	695	165	-76,26	1399	1292,3	-7,6
	Vendu (T)	504,6	845,5	67,6	191	210	10	695	161,5	-76,76	1390,6	1217	-12,5
	Reliquat (T)	5,4	56,8	951,8	3	15	400	0	3,5	0	8,4	75,3	796,4
Engrais 15.15.15	Reçu (T)	170	165	-2,9	730	720	-1,4	20	30	50	920	915	-0,5
	Vendu (T)	163,9	160,5	-2,1	685	702	2,5	20	30	50	868,9	892,5	2,7
	Reliquat (T)	6,1	7,5	22,9	45	18	-60	0	0	0	51,1	22,5	-56
Urée	Reçu (T)	736	669,6	-9	856	948	10,7	225	290	28,89	1817	1907,6	5
	Vendu (T)	558,4	373	-33,2	694,5	840	20,9	221	254	14,93	1473,9	1467	-0,5
	Reliquat (T)	*178*	*297*	*66,85*	*131,5*	*108*	*-17,87*	*4*	*36,5*	*812,5*	*343,1*	*440,6*	*28,4*

***Source** : DRDR région de Fatick*

VIII.2.3 La mise en place des matériels et équipements agricoles

Le matériel agricole a toujours été rudimentaire et vétuste dans son grand ensemble et est essentiellement constitué de dabas, de hilaires, de houes sine et de houes occidentales. Cependant, depuis quelques années, l'Etat tente à travers des programmes nationaux, de doter les agriculteurs de matériel agricole. Pour la campagne 2015-2016, un important lot composé de matériel motorisé (tracteurs, batteuse à riz, égreneuse de maïs, etc.) et de matériel à traction animale (Semoir, Houe sine, Houe Occidentale) ont été distribués aux cultivateurs pour améliorer leur niveau d'équipement.

Tableau 8.61 : Répartition et évolution des matériels et équipements agricoles mis en place dans la région

Matériels et équipements agricoles	Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %
Matériels de culture attelée												
Houe sine 9 3 dents	108	30	-72,2	170	75	-55,9	79	20	-74,7	357	125	-65
Houe occidentale à 3 dents	279	43	-84,6		0		338	49	-85,5	617	92	-85,1
Semoir Super-éco + 3 disques	214	402	87,9	226	424	87,6	183	339	85,2	623	1165	87,0
Matériels de traitement de récolte												
Egretteuse Mais		2			9			2			13	
Batteuse Maïs		4			6			0			10	
Batteuse Riz		2			2			1			5	
Matériels de transformation												
Unité de transformation céréales		3			5						8	
Matériels de culture tractée												
Offset 22 Disques		**6**			**10**			**5**			**21**	
Semoir tracté 13 rangs		**7**			**13**			**6**			**26**	
Matériels de motorisation												
Tracteur		6			10			5			21	
Récolteuse Mais		2			2			0			4	
Arracheuse arachide		1			0			1			2	
Charrue 3 disques		3			5			2			10	

***Source** : DRDR région de Fatick*

En 2015, selon les statistiques reçues de la DRDR, 125 houes sines 9 3 dents, 92 houes occidentales à 3 dents et 1 160 Semoir Super-éco + 3 disques ont été mis à la disposition des paysans de la région. Ainsi, une baisse de 65% du nombre de houes sines 9 3 dents reçues, et une hausse de 85,1% des houes occidentales à 3 dents et de 87,0% de semoir Super-éco + 3 disques ont été notées par rapport à la campagne de 2014/2015.

En somme, au niveau régional, l'utilisation des matériels agricoles comme la Houe occidentale à 3 dents, la Houe sine et le Semoir Super-éco reste très fréquente avec des proportions relativement importantes dans chacun des départements. Cependant, on note l'absence de Houe occidentale à 3 dents dans le département de Foundiougne.

VIII.3. BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

Vu le rôle important que joue l'agriculture dans l'économie régionale, il demeure impératif d'analyser les principales cultures agricoles pratiquées au niveau de Fatick. Parmi ces cultures, il y'a les cultures vivrières, industrielles et celles maraichères. En effet, ces cultures varient d'une année à une autre et d'une spéculation à une autre.

Elles sont corrélées à la quantité de pluies et à sa variabilité dans le temps et dans l'espace. Egalement, les productions sont fortement influencées par la qualité des semences et l'utilisation des engrais chimiques et organiques.

VIII.3.1. Les cultures vivrières

Dans la région de Fatick, l'activité agricole est dominée par les cultures vivrières qui sont essentiellement composées du mil, du sorgho, du maïs et du riz.

Tableau 8.62 : Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par circonscription administrative

Spéculations		Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
		Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %
Mil	Sup (Ha)	35000	45000	28,6	40 000	35052	-12,4	55000	58125	5,7	130000	139077	7
	Rdt (Kg/Ha)	800	946	18,3	750	702	-6,4	400	702	75,5	615	782	27,2
	Prod (T)	280000	43430	-84,5	30000	24607	-18	22000	40804	85,5	80000	108840	36,1
Sorgho	Sup (Ha)	1977	8121	310,8	2946	2963	0,6	1700	2677	57,5	6623	13761	107,8
	Rdt (Kg/Ha)	700	877	25,3	1000	1100	10	550	600	9,1	495	571	15,4
	Prod (T)	1384	7123	414,7	2946	3260	10,7	935	1606	71,8	5265	11989	127,7
Maïs	Sup (Ha)	576	421	-26,9	9801	13959	42,4	825	4303	421,6	11202	18683	66,8
	Rdt (Kg/Ha)	600	1200	100	1400	1923	37,4	500	700	40	1293	1625	25,7
	Prod (T)	346	505	46	13721	26843	95,6	413	3012	629,3	14479	30361	109,7
Riz	Sup (Ha)	1930	3543	83,6	713	2141	200,3	0	0		2643	5684	115,1
	Rdt (Kg/Ha)	3000	3000	0	950	2500	163,2	0	0		2447	2812	14,9
	Prod (T)	5790	10329	78,4	677	5353	690,7	0	0		6467	15982	147,1
Total	Sup (Ha)	39483	57085	44,6	53460	54115	1,2	57525	65105	13,2	150468	177205	17,8
	Rdt (Kg/Ha)	7282	1075	-85,2	886	1110	25,3	406	698	71,9	706	943	33,6
	Prod (T)	287 520	61 387	-78,6	47 344	60 063	26,9	23 348	45 422	94,5	106 211	167 172	57,4

Source : *DRDR région de Fatick*

En se basant sur le bilan de la campagne agricole 2015/2016, on note que les superficies destinées aux cultures vivrières ont globalement subi une progression importante, passant de 150 468 ha pour la campagne agricole 2014/2015 à 177 205 ha pour celle 2015/2016, soit une hausse de 17,8%. Cette progression est consécutive à l'augmentation des emblavures du mil (7%), du sorgho (107,8%), du maïs (66,8%) et du riz (115,1%).

L'analyse du tableau ci-dessus révèle que durant la campagne agricole 2015/2016, le mil a été la culture dominante avec 139 077 ha, soit 78,5% des emblavures devant le maïs (18 683 ha) et le sorgho (13 761 ha). Cette prédominance du mil s'explique par les habitudes alimentaires de la population locale.

Quant à la production, elle est corrélée aux emblavures, à la quantité de pluies et à sa variabilité dans le temps et dans l'espace. Elle est également fortement influencée par la qualité des semences et l'utilisation des engrais chimiques et organiques. Ainsi, la production des cultures vivrières régionale a enregistré en 2015/2016 une progression de 57,4% comparée à celle de 2014/2015. Elle est passée de 106 211 tonnes en 2014/2015 à 167 172 tonnes en 2014/2015. Cette progression est due à l'augmentation de la production du mil (36,1%), du sorgho (127,7%), du maïs (109,7%) et du riz (147,1%).

S'agissant du rendement, il a subi des hausses importantes au niveau de toutes les spéculations. Ceci dénote que les cultures vivrières ont enregistré de bonnes performances.

Enfin, l'analyse des données selon la circonscription administrative montre que le département de Fatick apparaît comme le plus gros producteur de céréales de la région. En effet, il a fourni la part la plus importante de la production céréalière de la région en 2015, avec 36,7% de la quantité globale. Il est suivi du département de Foundiougne qui a produit 35,9% de la production. Par contre, le département de Gossas a seulement fourni 27,2% de la quantité produite en 2015.

VIII.3.2. Les cultures industrielles

Le tableau ci-dessous montre que la production des cultures industrielles de la région a subi des hausses en 2015/2016 sur toutes les spéculations par rapport à la campagne 2014/2015. Il faut cependant signaler que seul le Manioc connait des augmentations qui concernent aussi bien le rendement que la production avec une superficie de culture presque doublée (98,2%).

Les principales cultures industrielles pratiquées au niveau régional sont : l'arachide, le manioc, la pastèque, le bissap, le sésame et le niébé.

Pour la campagne 2015-2016, la production d'arachide occupe la première place. En effet, elle ressort à 43 326 tonnes contre 33 777 tonnes en 2014/2015, soit une hausse de 28%. Il s'ensuit la pastèque et le niébé avec respectivement 16 840 tonnes et 7 301 tonnes. Les autres spéculations ont enregistré une moindre production.

Tableau 8.63 : Répartition et évolution des cultures industrielles selon les superficies, rendements et productions, par circonscription administrative

Spéculations		Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
		Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %
Arachide d'huilerie	Sup (Ha)	12000	25173	109,8	37461	45415	21,2	71172	111429	56,6	120633	182017	50,9
	Rdt (Kg/Ha)	800	998	24,8	1000	862	-13,8	750	566	-24,5	833	700	-16
	Prod(T)	9600	25184	162,3	37461	39148	4,5	53379	63177	18,4	100440	127386	26,8
Manioc	Sup (Ha)	349	561	60,7	300	446	48,7	800	554	-30,8	1448	1561	7,8
	Rdt (Kg/Ha)	8500	10000	17,6	8500	7500	-11,8	7800	6000	-23,1	7948	7865	-1
	Prod(T)	2967	5606	88,9	2550	3345	31,2	8000	3326	-58,4	11517	11517	0
Pastèque	Sup (Ha)	40	555	1287,5	1625	291	-82,1	287	615	114,3	1960	1462	-25,4
	Rdt (Kg/Ha)	8000	100000	1150	7525	8000	6,3	10000	20000	100	7899	12812	62,2
	Prod(T)	384	5550	1345,3	12228	2330	-81	2870	12307	328,8	15482	20188	30,4
Bissap	Sup (Ha)			-	61		-100	49	335	583,7	110	385	250
	Rdt (Kg/Ha)			-	300		-100	300	300	0	300	300	0
	Prod(T)			-	18		-100	15	101	573,3	33	101	206,1
Sésame	Sup (Ha)	73		-100	113	34	-69,9	50	301	502	163	408	150,3
	Rdt (Kg/Ha)	500		-100	500	500	0	450	400	-11,1	485	426	-12,2
	Prod(T)	37		-100	57	17	-70,2	23	120	421,7	79	174	120,3
Niébé	Sup (Ha)	1519	14238	837,3	500	567	13,4	6858	14650	113,6	8877	29454	231,8
	Rdt (Kg/Ha)	500	800	60	500	200	-60	350	265	-24,3	384	522	35,9
	Prod(T)	760	11390	1398,7	250	113	-54,8	2400	3885	61,9	3410	15389	351,3
Niébé	Sup (Ha)	13981	40527	189,9	40060	46753	16,7	79216	127884	61,4	133191	215287	61,6
	Rdt (Kg/Ha)	18300	111798	510,9	18325	17062	-6,9	19650	27531	40,1	17849	22625	26,8
	Prod(T)	13748	47730	247,2	52564	44953	-14,5	66687	82916	24,3	130961	174755	33,4

Source : *DRDR région de Fatick*

Les superficies globales emblavées pour l'arachide d'huilerie, le bissap et le Béref ont chuté entre 2014 et 2015, respectivement de 8,3%, 90% et 24,4%.

Le département de Fatick concentre près de 39% des emblavures pour d'arachide d'huilerie et 84,9% en ce qui concerne la pastèque.

Le manioc est cultivé exclusivement dans les départements de Gossas et Foundiougne avec respectivement 80% et 20% des emblavures pour la campagne 2015.

Les plus importantes emblavures pour la culture du niébé sont enregistrées dans les départements de Gossas (35,2%) et Foundiougne (38,7%).

La région de Fatick doit consentir des efforts considérables allant dans le sens de relever le secteur agricole en général et les cultures industrielles en particulier. Pour le cas particulier de la pastèque, il est noté une baisse du rendement (-10,8%), au moment où la surface (+39,0%) et la production (+24,0%) ont enregistré des progressions. A cet effet, il est constaté que les rendements dépendent principalement de la qualité des intrants, de la pluviométrie et des techniques culturales utilisées.

VIII.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

VIII.4.1. Atouts

- ✓ Présence de partenaires (DRDR, P2RS, PAFA, ANCAR, BARBAFOR, CARITAS) ;
- ✓ Présence d'ouvrages hydro agricoles ;
- ✓ Création de pistes de production ;
- ✓ Mécanisation progressive par l'état ;
- ✓ Démarrage du programme d'amélioration de la fertilité des sols par la mise en place gratuite du phosphate ;
- ✓ Existence d'importantes vallées encore timidement exploitées ;
- ✓ Disponibilité d'une main d'œuvre expérimentée ;
- ✓ Présence de nappe de bonne qualité (Continental Terminal).

VIII.4.2. Contraintes

- ✓ Raréfaction des terres agricoles ;
- ✓ Difficultés d'accès des femmes à la terre ;
- ✓ Effets du changement climatique (inondations, érosion hydrique, ravinement, etc.) ;
- ✓ Variabilité pluviométrique ;
- ✓ Insuffisance des intrants agricoles (engrais) ;
- ✓ Mauvaise qualité des semences (arachide, riz, etc.) ;
- ✓ Faiblesse de la maitrise de l'eau ;
- ✓ Insuffisance et vétusté du matériel agricole ;
- ✓ Difficultés d'accès aux matériels agricoles (cherté du prix, …) ;
- ✓ Retard dans la mise à disposition des intrants agricoles et matériels agricoles ;
- ✓ Manque de transparence dans la cession des intrants et matériels agricoles ;
- ✓ Insuffisance de formations techniques ;
- ✓ Insuffisance des unités de conservation et de transformation des produits agricoles ;
- ✓ Difficultés d'accès aux financements ;
- ✓ Divagation du bétail ;
- ✓ Insuffisance des pistes de production.

Chapitre IX : ELEVAGE

L'élevage s'est beaucoup développé dans la région de Fatick et contribue actuellement de façon notable à la sécurité alimentaire des populations et à la lutte contre la pauvreté.

Dans ce présent chapitre, nous allons exposer son importance, son évolution, la santé animale et sa mobilité, et les différents résultats tirés de l'exploitation de la pratique d'élevage pour mieux comprendre la contribution de ce secteur dans l'économie de la région.

IX.1. LE CHEPTEL ET LA VOLAILLE

La région de Fatick voit son cheptel augmenter de manière relativement importante entre les campagnes 2014/2015 et 2015/2016 avec un taux d'accroissement global de 2,7%.

Tableau 9.64 : Evolution des effectifs du cheptel et de la volaille selon l'espèce par circonscription administrative

Espèces	Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
	Campagne2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %
Bovins	97364	**98824**	**1,50**	68983	**70018**	**1,50**	91254	**92622**	**1,50**	**257601**	**261464**	**1,50**
Ovins-caprins	270409	279192	**3,25**	202688	209288	**3,26**	258167	266583	**3,26**	**731264**	**755063**	**3,25**
Asins	9597	9664	**0,70**	27615	27808	**0,70**	11629	11711	**0,71**	**48841**	**49183**	**0,70**
Equins	17658	17829	**0,97**	44396	44827	**0,97**	27243	27507	**0,97**	**89297**	**90163**	**0,97**
Porcins	100019	**102982**	**2,96**	11072	**11400**	**2,96**	257	**265**	**3,11**	**111348**	**114647**	**2,96**
Total bétail	495047	508491	**2,72**	354754	363341	**2,42**	388550	398688	**2,61**	**1238351**	**1270520**	**2,60**
Volaille	920914	948541	**3,00**	611741	63093	**3,00**	636334	655424	**3,00**	**2168989**	**2234058**	**3,00**

Source : *Inspection Régionale des Services Vétérinaires*

Le bétail connait une hausse généralisée dans tous les départements de la région entre les campagnes 2014/2015 et 2015/2016. Le record est enregistré pour les ovins – caprins avec une augmentation d'un peu plus de 3,3% durant cette période.

Ce cheptel est composé en 2015 de 261 464 bovins, de 755 063 ovins - caprins, de 90 163 équins, de 49 183 asins et de 114 647 porcins.

Par ailleurs, l'examen des données par circonscription administrative révèle que le département de Fatick apparaît comme la principale zone d'élevage de la région avec une proportion de 40% du bétail contre 31,4% et 28,6% respectivement pour Gossas et Foundiougne.

Pour ce qui concerne la volaille, la région de Fatick comptait 2 168 989 têtes en 2014 et 2 234 058 têtes en 2015, soit une hausse de 3,0%.

La répartition spatiale des avicoles indique que le département de Fatick, qui concentre 42,5%, dépasse largement les autres départements avec un taux d'accroissement annuel de 3,0%. Les départements de Gossas et de Foundiougne concentrent respectivement 29,3% et 28,2% de la volaille.

IX.2. LES PRODUCTIONS

IX.2.1. La production de viande

La production de viande a connu une hausse de 17,7%, en passant de 686 437 tonnes en 2014 à 807 694 tonnes en 2015.

Tableau 9.65 : Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les abattoirs de la région de Fatick selon les espèces, par circonscription administrative

Espèces		Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
		Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %
Taureaux	Nb	611	583	-4,6	770	771	0,1	52	22	-57,7	1433	1376	-4,0
	Poids (T.)	88009	85698	-2,6	98259	101908	3,7	6440	3048	-52,7	192708	190654	-1,1
Bœufs	Nb	33	158	378,8	71	90	26,8	9	77	755,6	113	325	187,6
	Poids (T.)	3523	18670	429,9	9216	11328	22,9	1335	7123	433,6	14074	37121	163,8
Vaches	Nb	937	985	5,1	1434	1763	22,9	569	477	-16,2	2940	3225	9,7
	Poids (T.)	92756	112815	21,6	150840	185455	22,9	58619	60573	3,3	302215	358843	18,7
Veaux / vêles	Nb	83	410	394	103	98	-4,9	121	208	71,9	307	716	133,2
	Poids (T.)	5872	27655	371	7873	6949	-11,7	12965	16591	28,0	26710	51195	91,7
Total bovins	**Nb**	**1664**	**2136**	**28,4**	**2378**	**2722**	**14,5**	**751**	**784**	**4,4**	**4793**	**5642**	**17,7**
	Poids (T.)	**190160**	**244838**	**28,8**	**266188**	**305640**	**14,8**	**79359**	**87335**	**10,1**	**535707**	**637813**	**19,1**
Ovins	Nb	1078	1152	6,9	1333	1836	37,7	328	454	38,4	2739	3442	25,7

Espèces		Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
		Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %
	Poids (T.)	12103	11361	-6,1	20089	27216,5	35,5	4099	5180,5	26,4	36291	43758	20,6
Caprins	Nb	2795	2026	-27,5	7342	9739	32,6	1494	1275	-14,7	11631	13040	12,1
	Poids (T.)	26113	21289	-18,5	73276	93375	27,4	15050	11458,5	-23,9	114439	126122,5	10,2
Total	**Nb**	**5537**	**5314**	**-4,0**	**11053**	**14297**	**29,3**	**2573**	**2513**	**-2,3**	**19163**	**22124**	**15,5**
	Poids (T.)	**228376**	**277488**	**21,5**	**359553**	**426231,5**	**18,5**	**98508**	**103974**	**5,5**	**686437**	**807693,5**	**17,7**

Source *: Inspection Régionale des Services Vétérinaires*

La production totale de viande rouge contrôlée dans la région de Fatick est de 807 694 tonnes répartie comme suit : 44,4% de viande de vaches ; 23,6% de viande de taureaux, 15,6% de viande de caprins, 6,3% de viande de Veaux/Velles, 5,4% de viande d'ovins et 4,6% de viande de Bœufs. Par rapport au nombre de sujets abattus, les valeurs relatives donnent 58,9% de caprins, 25,5% de bovins et 15,6% d'ovins.

IX.2.2. La production contrôlée des cuirs et peaux

La production contrôlée de cuirs et de peaux a augmenté en 2015, comparée à l'année 2014. C'est ainsi que cette production totale de cuirs frais est passée de 15 781 pièces à 16 349 pièces, soit une hausse de 3,6%. Le nombre de cuirs secs a subi aussi une hausse durant cette période, en passant de 7 607 à 8 961, soit une variation importante de 17,8%.

Tableau 9.66 : Répartition et évolution de la production de cuirs et peaux, par circonscription administrative

Espèces		Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
		Campagne2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %
Cuirs bovins	Secs	1131	1367	20,9	1020	1100	7,8	119		-100,0	2270	2467	8,7
	Frais	1052	966	-8,2	2045	2154	5,3	635	778	22,5	3732	3898	4,4
Peaux ovines	Secs	642	880	37,1	418	744	78,0	75		-100,0	1135	1624	43,1
	Frais	672	428	-36,3	1124	1580	40,6	285	379	33,0	2081	2387	14,7

Peaux caprines	**Secs**	1193	1469	23,1	2783	3401	22,2	226		-100,0	4202	4870	15,9
	Frais	1481	725	-51,0	7133	7739	8,5	1354	1600	18,2	9968	10064	1,0
Total	**Secs**	2966	3716	25,3	4221	5245	24,3	420	0	-100,0	7607	8961	17,8
	Frais	3205	2119	-33,9	10302	11473	11,4	2274	2757	21,2	15781	16349	3,6

***Source** : Inspection Régionale des Services Vétérinaires*

En quantité, des hausses respectives de 3,6% et 17,8% ont été relevées pour ce qui concerne le cuir frais et le cuir sec sur le cheptel de la région.

Le poids du cuir est ainsi passé respectivement de 15 781 kg à 16 349 kg pour le frais et de 7 607 kg à 8 961 kg pour le sec. Les cuirs et peaux concernent respectivement les dépouilles des grands ruminants (bovins) et celles des petits ruminants (ovins et caprins).

Il convient de noter aussi que la région ne dispose pas d'infrastructures adéquates de traitement de cuirs et peaux. Il existe cependant quelques installations sommaires au niveau desquelles le traitement par salage est effectué, comme à Fatick et à Gossas avec les GIE de femmes.

IX.3. LES MOUVEMENTS DU BETAIL

IX.3.1. Les entrées et sorties

Le solde migratoire du bétail qui correspond à la différence entre le nombre de sujets entrant et le nombre de sujets sortant a accusé en 2015 un déficit moins important comparé à l'année 2014 avec un solde passant de – 32 923 espèces à -600. On relève que ce déficit a été accentué dans une large mesure par le déficit enregistré au niveau des bovins (-4 738).

Tableau 9.67 : Répartition et évolution des mouvements du bétail selon l'espèce, par circonscription administrative

Espèces		Fatick		Foundiougne		Gossas		Région		
		Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %
Bovins	**Entrées**	12596	5540	4124	3383	2650	10638	**19370**	**19561**	**1,0**
	Sorties	16023	9757	1305	1703	1191	12839	**18519**	**24299**	**31,2**
	Solde	-3427	-4217	2819	1680	1459	-2201	851	-4738	
Ovins	**Entrées**	22972	9091	6482	8806	9250	25367	**38704**	**43264**	**11,8**
	Sorties	26111	9639	1091	781	32944	29748	**60146**	**40168**	**-33,2**

Espèces		Fatick		Foundiougne		Gossas		Région		
		Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %
	Solde	-3139	-548	5391	8025	-23694	-4381	-21442	3096	
Caprins	**Entrées**	15732	10143	3477	6994	2790	20142	**21999**	**37279**	**69,5**
	Sorties	21779	13157	1921	2337	8600	22102	**32300**	**37596**	**16,4**
	Solde	-6047	-3014	1556	4657	-5810	-1960	-10301	-317	
Equins	**Entrées**	1025	931	1272	1731	61	2662	**2358**	**5324**	**125,8**
	Sorties	1356	1184	422	457	1404	2396	**3182**	**4037**	**26,9**
	Solde	-331	-253	850	1274	-1343	266	-824	1287	
Asins	**Entrées**	763	464	1378	2167	57	2631	**2198**	**5262**	**139,4**
	Sorties	1066	1131	21	26	431	2197	**1518**	**3354**	**120,9**
	Solde	-303	-667	1357	2141	-374	434	680	1908	
Porcins	**Entrées**	0		1032	1439	0	1439	**1032**	**2878**	**178,9**
	Sorties	1573	265	1299	2092	47	2357	**2919**	**4714**	**61,5**
	Solde	-1573	-265	-267	-653	-47	-918	-1887	-1836	
Total	**Entrées**	53088	26169	17765	24520	14808	62879	**85661**	**113568**	**32,6**
	Sorties	67908	35133	6059	7396	44617	71639	**118584**	**114168**	**-3,7**
	Solde	-14820	-8964	11706	17124	-29809	-8760	-32923	-600	

Source *: Inspection Régionale des Services Vétérinaires*

Un solde déficitaire est enregistré sur les bovins, les caprins et les porcins. Par rapport aux entrées, ce sont les ovins, et les bovins qui sont les plus nombreux. Ces espèces représentent respectivement 38,1% et 17,2% des entrées. Les sorties sont plus nombreuses chez les ovins, les caprins et les bovins avec respectivement des proportions de 35,2%, 32,9% et 21,3%.

IX.3.2. Le transit du bétail

Tableau 9.68 : Répartition par département des transits contrôlés dans la région de Fatick en 2014

Espèces	Fatick			Foundiougne			Total		
	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %
Bovins	25		8912	2340	2253	-3,7	2365	2253	-4,7
Ovins				23654	27453	16,1	23654	27453	16,1
Caprins				1163	1548	33,1	1163	1548	33,1
Equins	53		290,6	156	207	32,7	209	207	-1,0
Asins	41		1065,9	480	478	-0,4	521	478	-8,3
Porcins	25		12	2340	28	-98,8	2365	28	-98,8
Dromadaire	0			0	2		0	2	
Total	144		22101	30133	31969	6,1	30277	31969	5,6

Source *: Inspection Régionale des Services Vétérinaires*

Les transits de bétail ont connu généralement dans la région une hausse de 5,6% passant de 30 277 en 2014 à 31 969 en 2015. Ils sont très accentués dans le département de Foundiougne. D'ailleurs, aucun transit n'a été noté dans celui de Fatick en 2015. Les espèces les plus transitées se trouvent être les ovins avec 85,9% et une hausse de 16,1%. Par contre, le transit des autres espèces a connu une baisse plus particulièrement celui des porcins (2 365 en 2014 contre 28 en 2015).

IX.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IX.4.1. Atouts et potentialités

- Position géographique favorable
- Disponibilité de la biomasse herbacée notamment en hivernage
- Pratiques de réserves fourragères
- Multiplication des infrastructures hydrauliques
- Existence de nombreux marchés et Acteurs organisés
- Présence de partenaires
- Niche d'emplois par le biais d'un encadrement du secteur
- Existence de races rustiques

IX.4.2. Contraintes

La contrainte majeure à la pratique de l'élevage dans la région est la réduction permanente des espaces pastoraux causée par plusieurs facteurs dont le plus important est la salinisation des terres. Pour y faire face, en particulier dans le Département de Fatick, les éleveurs effectuent un mouvement de transhumance périodique du bétail vers les régions frontalières du bassin arachidier et de la zone sylvo-pastorale.

Dans le département de Gossas, zone pastorale par excellence et carrefour pour le mouvement commercial du bétail, l'accès à l'eau est la principale contrainte pour la pratique de l'Elevage. Pour aider à la prise en charge de cette problématique, le PAPIL et d'autres acteurs déroulent un important programme d'aménagement de mares pastorales.

Dans le Département de Foundiougne, la pression glossinaire avec comme conséquence une forte prévalence du trypanosome animal peut être considérée comme une contrainte non négligeable. Cependant, la résistance des races à cette maladie et la prophylaxie permettent de faire face à cette pathologie.

De plus, d'autres contraintes sont notées à savoir :

- l'insuffisance des espaces pastoraux : salinisation, décret sur les parcours du bétail pas toujours appliqué, difficultés d'accès au foncier, feux de brousse ;
- Vol de bétail ;
- l'insuffisance des infrastructures d'élevage : foirails, abattoirs et aires d'abattage, parcs à vaccination, magasins de stockages ;
- la cherté de l'aliment de bétail et les difficultés d'abreuvement ;
- la récurrence des foyers de maladies : faiblesse des taux de couverture vaccinale, faible implication des acteurs dans la surveillance des maladies animales ;
- la menace sur la santé publique : une importante population de chiens errants ;
- la divagation des animaux et transhumance ;
- la problématique du suivi des métis issus de l'insémination artificielle ;
- la cherté des soins vétérinaires.

IX.4.3. Perspectives

- Favoriser l'amélioration génétique (Sélection et l'insémination artificielle)
- Renforcer la protection zoo sanitaire

- Construire des parcs à vaccination
- Poursuivre le programme d'identification électronique du cheptel;
- Réhabiliter et/ou construire des abattoirs et aires d'abattage
- Matérialiser les zones de pâturage
- Mettre en place des unités laitières
- Achever les travaux de construction de l'abattoir de Fatick.

Conclusion

L'élevage est un véritable créneau porteur dans la région. Toutefois, il faudrait lever certaines contraintes majeures qui sont la timide intégration de l'élevage aux activités agricoles, l'insuffisance de financement de ce secteur, le maillage insuffisant en forages et en bassins de rétention pour l'abreuvement du bétail, la construction et la remise en état de nombreux parcs à vaccination aujourd'hui défectueux et la récession continue de l'espace pastoral.

Chapitre X : PECHE

Le secteur de la pêche, par son apport important au Produit Intérieur Brut, occupe une place de choix dans l'économie tant régionale que nationale. Ses débarquements annuels ont dépassé 19 000 tonnes en 2014 pour une valeur commerciale estimée à plus de 6 milliards. Il est aussi un secteur important pourvoyeur d'emplois, car plus de 5 000 femmes s'activent à la collecte et à la transformation des coquillages et tirent des revenus substantiels de cette activité millénaire.

La région de Fatick est la cinquième région de pêche du Sénégal, notamment grâce à son domaine amphibie avec trois grands groupes d'îles séparés par trois principaux bras de mer (Saloum, Diombos et Bandiala), bordés d'une importante végétation de mangroves et regorgeant d'une riche biodiversité et sa façade maritime qui s'étend de Palmarin à djinack sur une distance d'environ 65 kms.

Ce chapitre passe en revue les infrastructures, les évolutions de la pêche artisanale et le diagnostic du secteur de la pêche.

X.1. LES INFRASTRUCTURES

X.1.1. Les services techniques

Dans la région de Fatick, l'essentiel des services de la pêche se concentre au niveau du département de Foundiougne avec une proportion de 71,4% en 2015. Les services de pêche de la région sont composés de 07 postes de contrôle, 09 CLPA, 03 CLP, 01 centre de pêche et 01 centre de surveillance côtière.

Tableau 10.69 : Répartition des services selon le department

DEPARTEMENTS	POSTE DE CONTRÔLE	CLPA[3]	CLP[4]	CENTRE DE PECHE	CENTRE COTIERE
FATICK	2	2	1		01
FOUNDIOUGNE	5	7	2	01	
Total	7	9	3	1	1

Source *: Service Régional des Pêches*

Tableau 10.70 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures de pêche par circonscription administrative

Infrastructures	Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Quais de pêche	1	1	0	0	0	-	0	0	-	1	1	0
Complexes frigorifiques	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-

[3]CLPA = Conseil Local de Pêche Artisanale
[4]CLP = Comité Local des Pêcheurs

Fabriques de glace	0	0	-	1	1	0	0	0	-	1	1	0
Marchés modernes aux poissons	0	0	-	1	1	0	0	0	-	1	1	0
Usines de transformation de produits halieutiques	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Quincaillerie maritime	0	0	-	1	1	-	0	0	-	1	1	0

Source *: Service Régional des Pêches*

En ce qui concerne les infrastrucure de peche, la région compte 01 quai de pêche localisé à Fatick, 01 unité de fabrique de glace et 01 Marché moderne aux poissons de et 01 Quincaillerie maritime dans le département. Comparé à l'année 2014, ces infrastructures n'ont pas évolué.

Tableau 10.71 : Répartition et évolution des effectifs du personnel des services de pêche selon le diplôme, par service

Diplômes	Sexe	SRP[1]		Fatick		Foundiougne		Région		
		2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	Variation %
Ingénieur des pêches	Masc.	1	1	0	0	0		1	1	0
	Fem.			0	0	0		0	0	
	Tot.	1	1	0	0	0	0	1	1	0
Docteur vétérinaire	Masc.	0	0	0	0	0		0	0	
	Fem.	0	0	0	0	0		0	0	
	Tot.	0	0	0	0	0	0	0	0	
Technicien supérieur des pêches	Masc.			0	0	1	1	1	1	0
	Fem.			1	1	0		1	1	0
	Tot.	0	0	1	1	1	1	2	2	0
Agent technique des pêches	Masc.			2	2	2	2	4	4	0
	Fem.			0	0	0		0	0	
	Tot.	0	0	2	2	2	2	4	4	0
Autres	Masc.			0	7		2	0	9	
(ASP)	Fem.			0	4		4	0	8	
	Tot.	0	0	0	11	0	6	0	17	
Ensemble	Masc.	1	1	2	9	3	5	6	15	150
	Fem.	0	0	1	5	0	4	1	9	800
	Tot.	1	1	3	14	3	9	7	24	242,9

Source *: Service Régional des Pêches*

En 2015, les services de pêche de la région compte 01 ingénieur des pêches, 02 techniciens supérieurs des pêches (01 homme et 01 femme), 04 agents techniciens de pêches (tous des hommes) et 17 ASP (08 femmes et 09 hommes). Il n'y a pas de docteur vétérinaire parmi ce personnel. En ce qui concerne la répartition du personnel

selon le département, Foundiougne compte 06 ASP contre 11 pour Fatick. Pour les agents techniques et les techniciens supérieurs de pêche, la répartition est égalitaire entre ces deux départements

X.1.2. Les autres intervenants

La pêche fait partie des secteurs les plus importants dans l'activité économique de la région. Ainsi, nombreux sont les ONG ou Associations qui interviennent dans ce secteur par des projets (BM/PRAO, USAID/COMFISH, JICA, UE/ADUPES) ou programmes de développements…

Tableau 10.72 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc.)	Domaines d'intervention	Zones d'intervention
BM/PRAO	Projet	Pêche	Toute la région
USAID/COMFISH	Projet	Pêche, transformation des produits halieutiques, sécurité,	Département de Foundiougne
JICA	Projet	Pêche	Toute la région
UE/ADUPES	Projet	Aménagement pêcherie poulpe	Djifère
VSF	ONG	Santé, sécurité des pêcheurs	Département de Foundiougne
FENATRAMS, FENAGIE Pêche, REFEPAS…	Organisations Professionnelles du secteur de la pêche	Pêche et transformation des produits halieutiques	Toute la région

Source *: Service Régional des Pêches*

X.2. LA PECHE ARTISANAL

X.2.1. Les sites et l'armement de pêche

Le nombre de sites polarisés par les structures des CLPA dans la région s'élève à 74 dont 63,5%, soit 47 sites terrestres et 27 sites insulaires. La répartition des sites selon le département montre que le département de Foundiougne, qui abrite un nombre plus élevé de sites, regroupe 30 sites terrestres et 23 sites insulaires. Le département de Fatick concentre 17 sites terrestres et 04 sites insulaires.

Tableau 10.73 : Répartition des sites selon le type de pêche, par circonscription administrative

Département	CLPA	Sites polarisés		TOTAL	
		Insulaires	Terrestres	Nombre	%
Foundiougne	Foundiougne	8	9	17	23
	Sokone		7	7	9,5
	Toubacouta	1	11	12	16,2
	Missirah	4	3	7	9,5
	Niodior	3		3	4,1
	Bassoul	7		7	9,5
Fatick	Fimela-Ndangane	4	11	15	20,3

	Djifere-Palmarin		6	6	8,1
Total		27	47	74	100

Source *: Service Régional des Pêches*

En 2015, la région de Fatick compte 2 511 pirogues dont 2 155 pirogues locales et 356 pirogues saisonnières. Par rapport au parc piroguier de 2014, il est noté une hausse de 89,7%, soit 1 187 pirogues de plus.

Tableau 10.74 : Evolution de l'armement de la pêche artisanale selon le type, par circonscription administrative

Armement	2014						Variation %
	Fatick		Foundiougne		Région		
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	
Pirogues locales	721	740	310	1415	1031	2155	109,0
Pirogues saisonnières	48	51	245	305	293	356	21,5
Total	**769**	**791**	**555**	**1720**	**1324**	**2511**	**89,7**

Source *: Service Régional des Pêches*

L'analyse spatiale des données montre que le nombre le plus important de pirogues est localisé au niveau du département de Foundiougne avec une proportion de 68,5%.

X.2.2. La production

Les poissons, les mollusques et les crustacés sont les trois groupes zoologiques les plus exploités dans la région.

La quantité de mises à terres de la peche artisanale de la région est estimée à 14 320,2 tonnes en 2015 contre 19 516 tonnes en 2014, soit une baisse de 26,6%. Par contre sa valeur commerciale a accusé une hausse importante de 51,4%

Tableau 10.75 : Evolution des quantités produites et la valeur commerciale par la pêche artisanale selon l'espèce, par circonscription administrative

Année	Poissons		Mollusques		Crustacés	
	Quantité (tonnes)	Valeur (FCFA)	Quantité (tonnes)	Valeur (FCFA)	Quantité (tonnes)	Valeur (FCFA)
2014	14 214	3 180 466 755	4 486	2 321 197 761	816	746 733 636
2015	8155	2923918200	5118	5326364690	1047	1208383570
Variation %	-42,6	-8,1	14,1	129,5	28,4	61,8

Source *: Service Régional des Pêches*

En 2015, les poissons constituent l'essentiel des produits de la pêche artisanale avec une proportion de 56,9%. Les mollusques représentent 35,7% et les crustacés seulement 7,3%. Comparées à 2014, les quantités débarquées de crustacés et de mollusques ont enregistré des hausses respectives de 28,4% et de 14,1%, contairement à la production de poissons qui a subi une baisse de 42,6%. Malgré la

baisse de la quantité de poissons, la valeur commerciale globale des mises à terres de toutes les espèces a augmenté entre les deux années.

X.2.3. Exportations de produits halieutiques

En 2015, la région de Fatick a distribué 1 160,2 tonnes de produits halieutiques vers d'autres régions et les pays de la sous-région. Pour l'exportation interne (dans le pays), la plus importante quantité a été acheminée vers les régions de Thiès (Mbour), de Dakar et de Kaolack avec respectivement 234,0 tonnes, 226,1 tonnes et 173,3 tonnes.

Pour l'exportation vers d'autres pays, la quantité acheminée est de 345,3 tonnes en 2015. Comparé à l'année 2014, cette quantité a subi une augmentation importante de 182,1%.

Tableau 10.76 : Distribution des produits transformes selon la destination (Tonnes)

Régions\Mois	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	Total
DAKAR	31,8	31,5	52,8	13,9	1,5	15,7	10,4	13,9	11,0	14,8	16,7	12,1	226,1
THIES	2,7	6,4	17,0	36,6	55,8	39,4	19,8	15,3	7,7	10,8	14,3	8,4	234,0
SAINT-LOUIS*	-	-	-	0,2	-	-	-	-	-	-	-	-	0,2
ZIGUINCHOR	-	-	0,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,2
FATICK	7,9	8,4	32,3	22,8	33,6	0,5	8,4	7,7	9,1	4,5	6,6	3,8	145,6
KAOLACK	11,8	6,4	33,5	24,4	31,8	4,4	5,1	10,5	8,0	11,9	16,2	9,3	173,3
KAFFRINE	0,4	-	-	-	-	-	-	0,2	-	-	-	-	0,6
LOUGA	0,1	-	0,5	0,5	-	-	-	-	-	-	-	-	1,1
DIOURBEL	1,3	0,6	10,6	1,7	1,1	0,4	-	1,7	-	-	1,8	1,8	21,0
TAMBACOUNDA	0,9	1,5	6,1	3,7	-	0,2	-	0,0	0,4	-	-	-	12,7
MATAM	-	-	-	-	-	-	-	0,2	-	-	-	-	0,2
KOLDA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SEDHIOU	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
KEDOUGOU	0,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,1
EXPORTATION	22,0	198,4	55,5	22,0	42,7	0,1	0,1	0,2	1,3	0,5	1,7	0,8	345,3
TOTAL	**79,0**	**253,1**	**208,6**	**125,7**	**166,4**	**60,6**	**43,8**	**49,7**	**37,5**	**42,3**	**57,2**	**36,3**	**1160,2**

Source *: Service Régional des Pêches*

X.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

X.3.1. Atouts et potentialités

- ☞ L'aquaculture bien que peu développée dans la région, reste une filière d'avenir, à cause de nombreux cours présents dans les départements de Fatick et de Foundiougne
- ☞ La façade maritime qui s'étend de Palmarin à Djinack sur une distance d'environ 65 kms.

X.3.2. Contraintes

Parmi les contraintes auxquelles le secteur est confronté, on peut citer :

- Le contrôle difficile de l'accès à la ressource
- La prolifération de mauvaises pratiques de pêche
- La surcapacité-surexploitation-dégradation des écosystèmes
- La faible valorisation des produits halieutiques
- L'absence d'une chaine de froid performante pour la conservation et la commercialisation des produits
- L'insécurité de la pêche artisanale et du transport piroguier
- Le manque de sites aménagés pour la réception et la manutention des produits
- L'absence d'unités industrielles de traitement et d'exportation de la crevette
- La surexploitation des ressources et la dégradation des écosystèmes
- Le mauvais état des principales pistes de production
- L'enclavement des nombreuses iles ou des centres de production
- L'insuffisance du personnel, des moyens de fonctionnement et de surveillance des pêches.

X.3.3. Perspectives

Pour assoir un développement durable du secteur de la pêche et renforcer sa contribution à l'émergence économique de la région, les principales actions et mesures à mettre en œuvre sont :

- la mise en place d'une chaine de froid surtout à Ndangane Sambou, Djiffère et Fatick commune (pour le département de fatick), à Missirah et à Foundiougne (pour le département de Foundiougne) ;
- la construction d'un marché au poisson à Fatick ;
- la construction d'un quai de Pêche (Foundiougne, Sokone, Ndangane) ;
- la construction et l'aménagement d'atelier de transformation (ndangane, djirnda, bassoul) ;
- la connexion du quai de Kadd Diakhanor au réseau de la SENELEC ;
- la mise aux normes sanitaires et l'agrément du quai de Diakhanor, agrément à l'exportation vers l'Union Européenne ;
- l'amélioration des conditions techniques de débarquement au quai (dragage ou ponton) ;
- la mise en place d'un important programme de lutte contre l'avancée de la mer (Djiffère, Palmarin, Dionewar, etc.) ou alors proposer des alternatives claires et durables pour les sites exposés (déplacement-recasement) ;
- le balisage du chenal navigable de niodior et dionewar et de toutes les zones risques ;
- l'appui (subvention) à l'atelier de confection de gilets de sauvetage de Mbam pour une production suffisante de gilets de qualité et à des prix abordables.

CONCLUSION

La région de Fatick est marquée par sa quantité de produits halieutiques qui ne cesse de croître, tandis que les experts ont démontré que ces ressources sont en phase de pénurie. Cette quantité importante débarquée montre que la pêche est actuellement victime d'une surexploitation.

Chapitre XI : RESSOURCES NATURELLES

L'environnement naturel de la région de Fatick est menacé par la salinisation des terres et par l'érosion côtière. Ainsi, une meilleure préservation des ressources naturelles de la région est nécessaire et demande beaucoup d'efforts et de moyens.

Dans les lignes qui suivent, est présentée la gestion du domaine forestier et de la faune.

XI.1. LES SERVICES TECHNIQUES ET LES AUTRES INTERVENANTS

XI.1.1. Le personnel des services des Eaux et Forêts

En 2015, l'effectif du personnel des Eaux et Forêts n'a pas varié ; il se chiffre toujours à 39 agents au total, comparés à 2014 dont 35 hommes et 4 femmes.

Tableau 11.77 : Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme, par service

Diplômes	Sexe	IREF[1]			Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
		2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Ingénieur des Eaux et Forêts	Masc.	2	1	-50	0	0		0	0		0	0		2	1	-50
	Fem.	0	0		0	0		0	0		0	0		0	0	
	Total	2	1	-50	0	0		0	0		0	0		2	1	-50
ITEF[2]	Masc.	0	1		1	0	-100	0	1		1	1	0	4	3	-25
	Fem.	0	0		0	1		0	0		0	0		0	1	
	Total	0	1		1	1	0	0	1		1	1	0	4	4	0
ITPN[3]	Masc.	1	0	-100	0	0		1	0	-100	0	0		2	0	-100
	Fem.	0	0		0	0		0	0		0	0		0	0	
	Total	1	0	-100	0	0		1	0	-100	0	0		2	0	-100
	Masc.	1	2	100	6	6	0	8	8	0	6	6	0	21	22	4,8

Diplômes	Sexe	IREF[1]			Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
		2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Agent technique des Eaux et Forêts	Fem.	0	0		0	0		1	1	0	0	0		1	1	0
	Total	1	2	100	6	6	0	9	9	0	6	6	0	22	23	4.5
Autres	Masc.	2	2	0	2	2	0	4	4	0	1	1	0			
	Fem.	1	1	0	1	1	0	0	0		0	0				
	Total	3	3	0	3	3	0	4	4	0	1	1	0	11	11	0
Ensemble	Masc.	6	6	0	8	8	0	13	13	0	8	8	0	35	35	0
	Fem.	1	1	0	2	2	0	1	1	0	0	0		4	4	0
	Total	7	7	0	10	10	0	14	14	0	8	8	0	39	39	0

Source : *rapports annuels iref/Fk (2014-2015)*

Parmi les agents des Eaux et Forêts, les agents techniques sont les plus représentés avec 59%, suivis des autres diplômés (28%), des Ingénieurs des Travaux des Eaux et Forêts (10%) et enfin des ingénieurs des eaux et forêts qui ne représentent que 3% du personnel. Ainsi, le nombre d'ingénieurs des eaux et forêts ont diminué dans la région. En effet, ces derniers qui n'étaient que 2 en 2014 sont passés à 1 en 2015, soit une réduction de 50% de l'effectif. Il en est de même pour les Ingénieurs des Travaux de la Protection de la Nature (ITPN) qui sont passés de 2 en 2014 à 0 en 2015, soit une diminution totale du nombre. En revanche, l'effectif des ITEF reste inchangé entre ces deux années. Cependant, il faut noter que cet effectif qui était de 4 hommes en 2014, est composé de 3 hommes et 1 femme en 2015. Il en est ainsi pour les autres diplômés dont le nombre est égal à 11 entre ces deux années. En ce qui concerne le nombre des agents techniques des eaux et forêts, il est passé de 22 en 2014 à 23 en 2015, soit une hausse de 4,5%.

Pour ce qui est de la répartition des agents au niveau de la région, le département de Foundiougne regroupe la part la plus importante avec 36%, suivi du département de Fatick avec 26%, du département de Gossas (21%), et vient en dernier lieu l'IREF qui occupe 18% de l'effectif total.

XI.1.2. Les autres intervenants

Tableau 11.78 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc.)	Domaines d'intervention	Zones d'intervention
Projet CODEVAL	Projet	lutte contre la dégradation des terres	départements : Foundiougne et Fatick
ANEV	Agence	lutte contre la pauvreté	départements: Foundiougne Fatick, Gossas
Wetlands	ONG	reboisement mangrove	Département de Foundiougne

Source *: Inspection Régionale des Eaux et Forets*

XI.2. GESTION DU DOMAINE FORESTIER

XI.2.1. Présentation du domaine forestier régional

Tableau 11.79 : Situation du domaine classé, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Forêts Classées		Taux de classement (%)
	Nombre	Superficie (Ha)	
Fatick	02	1 902	0,71
Foundiougne	11	84 900	28,69
Gossas	01	775	
Région	**14**	**87 577**	**13**

Source *: Inspection Régionale des Eaux et Forets*

La région de Fatick comporte 14 forêts classées avec une superficie de 87 577 ha, soit un taux de classement de 13%. L'essentiel des forêts classées se trouve dans le département de Foundiougne avec 11 forêts, soit 97% de la superficie. Le reste est réparti entre les deux autres départements avec 2 forêts pour Fatick, soit 2% de la superficie et enfin 1 seule pour Gossas, soit 1%.

En plus des massifs classés, il faut compter dans le département de Foundiougne la Zone d'Intérêt Cynégétique du Niombato et le Parc National du Delta du Saloum.

XI.2.2. Lutte contre les feux de brousse

Les feux de brousse constituent de sérieuses menaces pour les ressources naturelles dans la région. Le Service régional des Eaux et Forêts est chargé de coordonner la lutte contre les feux de brousse. Cette lutte est menée au double plan préventif et actif.

XI.2.3. Lutte préventive

Tableau 12.80 : Evolution de la situation des comités de lutte contre les feux de brousse, par circonscription administrative

Circonscription administrative	2014	2015	Variation (%)
Fatick	86	23	-73,3
Foundiougne	240	122	-49,2
Gossas	12	0	-100,0
Région	338	145	-57,1

***Source** : Inspection Régionale des Eaux et Forets*

En 2015, il existe 145 comités de lutte contre les feux de brousse contre 338 en 2014, soit une baisse de 57%. 84% de ces comités se trouvent à Foundiougne parce qu'il est le département qui enregistre la quasi-totalité des forêts de la région et les 16% restants sont concentrés dans le département de Fatick. Ainsi, aucun comité n'est actif à Gossas en 2015, alors qu'ils étaient au nombre de 12 l'année précédente.

Tableau 11.81 : Evolution du nombre de séances d'animation et de personnes touchées par celles-ci par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Séances d'animation		Personnes touchées	
		Nombre	%	Nombre	%
Fatick	2014	27		745	
	2015				
	Variation (%)				
Foundiougne	2014				
	2015	39		932	
	Variation (%)				
Gossas	2014				
	2015				
	Variation (%)				
Région	2014	27		745	
	2015	39		932	
	Variation (%)	44,4		25,1	

***Source** : Inspection Régionale des Eaux et Forets*

Le nombre de séances d'animation a connu une hausse de 44,4% ; il est passé de 27 en 2014 à 39 en 2015. Le nombre de personnes touchées par celles-ci est aussi passé de 745 en 2015 à 932 en 2015, soit une hausse de 25,1%.

XI.2.4. Lutte active

Tableau 11.82 : Situation et évolution des pare-feux et feux précoces réalisés par circonscription administrative

Destinations	Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
	2014	2015	Variation (%)	2014	2015	Variation (%)	2014	2015	Variation (%)	2014	2015	Variation (%)
Réseau de pare-feux												
Pare-feux ouverts (km)	10,5	00		0	00		0	00		10,5	00	
Pare-feux réhabilités (km)	8,8	00		80	00		0	00		88,8	00	
Total réseau pare-feux (km)	29,3	00		80	00		0	00		109,3	00	
Feux précoces												
Longueur axes routiers traités avec des feux précoces												

Source *: Inspection Régionale des Eaux et Forets*

Tableau 11.83 : Evolution de la situation des feux de brousse par circonscription administrative

Circonscription administrative	2014		2015		Variation en %	
	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées
Fatick	1	100	5	154	400	54
Foundiougne	3	111	0	0	-100	-100
Gossas	0	0	1	5		
Région	**4**	**121**	**6**	**159**	**50**	**31,4**

Source *: Inspection Régionale des Eaux et Forets*

La surface totale brulée dans la région de Fatick est de 159 ha en 2015 contre 121 en 2014, soit une hausse considérable de 31,4%. En effet, le nombre de cas de feux de brousse a connu une progression de 50% entre ces deux années. Ainsi, il est passé de 4 cas en 2014 à 6 en 2015. Par ailleurs, il faut signaler que la quasi-totalité des superficies brulées est recensée dans le département de Fatick avec 154 ha, soit 97% et les 3% restants sont enregistrés dans le département de Gossas. Il n'y a donc aucune superficie brulée dans le département de Foundiougne, sans doute parce qu'il enregistre plus de la moitié des comités de lutte contre les feux de brousse. Le nombre de cas de feux de brousse est passé de 1 à 5 dans le département de Fatick entre 2014 et 2015, soit une augmentation de 400%.

XI.2.4.1. Reboisement et conservation des sols

Production de plants

L'année 2015, comparée à 2014, est marquée dans la région par une baisse des plants et pépinières produites, avec de 3,7% et 10% respectivement.

Pour ce qui est de la répartition des végétaux dans les différents lieux, les pépinières sont beaucoup plus produites dans les villages en 2015 avec 42%, suivi des privés/ONG avec 28%, 25% sont communautaires, 22% sont cultivées par les privées/individuelles et enfin 8% viennent de la Régie.

Tableau 11.84 : Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par département

Type de pépinière		Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
		2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Régie	Pépinières	1	1	0,0	1	1	0,0	2	1	-50,0	4	3	-25,0
	Plants	87725	112100	27,8	78816	39 289		18881	11672	-38,2	185422	123772	-33,2
Villageoises	Pépinières	10	7	-30,0	3	8	166,7				13	15	15,4
	Plants	56769	124964	120,1	118000	174257	47,7				174769	299221	71,2
Communautaires	Pépinières	11	0	-100,0	1	9	800,0				12	9	-25,0
	Plants	140000	0	-100,0	50 000	13192	-73,6				190000	13192	-93,1
Privées / Individuelles	Pépinières	4	6	50,0				2	2	0,0	6	8	33,3
	Plants	14224	76900	440,6		47314		4095	7988	95,1	18319	132202	621,7
privés/ong	Pépinières	7	10	42,9							7	10	42,9
	Plants	24204	63200	161,1		11208					24204	74408	207,4
Total	Pépinières	31	24	-22,6	5	1	-80,0	4	3	-25,0	40	28	-30,0
	Plants	316183	377164	19,3	246816	134518	-45,5	22976	19 660		585975	511682	-12,7

***Source** : Inspection Régionale des Eaux et Forets*

En ce qui concerne les plants, ils sont aussi dominants dans les villages, soit 33%, vient ensuite la régie avec 29%, 23% sont produits par les privées/individuelles, 12% par les privées/ONG et seuls 2% des plants sont produits par les communes. Cependant, en 2015, les coopératives scolaires n'ont produit aucun plant ni pépinière. Au niveau départemental, Fatick enregistre une hausse de la quantité de plants de 19,3%, alors que Foundiougne et Gossas ont connu des baisses respectives de 45,5% et 14,4%. Il en est ainsi pour les pépinières produites qui sont en baisse dans les différents départements de la région avec 22,6% pour Fatick, 25% pour Gossas et enfin Foundiougne ferme la marge avec une chute de 80% entre les deux années.

Tableau 12.85 : Répartition du nombre de plants produits selon l'espèce, par type de plantation

Type de plantation	Espèces									
	Forestières		Fruitières		Fruitières forestières		Ornementales		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Régie	105 268	23	1277	10	24797	32	3547	60	**135889**	24
Villageois	234281	53	1700	13	23089	29	100	2	**259170**	46
Communautaire	7710	18	400	3	5200	7	0	0	**13310**	2
Privé / Individuelle	92978	21	9450	73	23080	29	2302	39	**127810**	22
Scolaire	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**	0
prjet/ong	24867	6	131	1	2511	3	0	0	**27509**	5
Total	440237	1	12958	1	78677	1	5949	1	**569396**	1

En 2015, les plants d'espèces forestières sont beaucoup plus présentes avec 440 237 unités, suivi des fruitières forestières avec 78 677 unités, les fruitières sont au nombre de 12 958 et enfin les ornementales sont de 5 949 unités. Par ailleurs, les villages sont les principaux bénéficiers des forestières (53%), les fruitières sont dominantes dans les privées/ individuelle avec 73%, l'espèce fruitière forestière et ornementale sont majoritaires dans la régie avec respectivement 32% et 60%.

XI.2.5.1.2 Plantations réalisées

Tableau 12.86 : Situation et évolution des plantations réalisées par circonscription administrative

Type de plantation	Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
	2014	2015	Variation (%)	2014	2015	Variation (%)	2014	2015	Variation (%)	2014	2015	Variation (%)
Plantations massives (ha)	316	96,52	-69	1320	114	-91,4	2,5		-100	1638,5	210	-87,2
Plantations linéaires (km)	6,95	13,23	90,4	135	23	-82,96	3,5	4	14,286	145,45	40,2	-72,3
Plantations conservatoires et de réhabilitation (ha)	18			850	237	-72,12	17	7	-58,82	885	244	-72,4

Source *: Inspection Régionale des Eaux et Forets*

L'année 2015 est marquée par une baisse importante et généralisée des types de plantations dans la région. Ainsi, la surface des plantations massives réalisées est

passée de 1 638,5 ha à 210 ha, soit une régression de 87,2%. La longueur des plantations linéaires qui était de 145,45 km en 2014 est de 40,2 km en 2015. Et l'aire des plantations conservatoires et de réhabilitation a diminué de 72,4% (885 en 2014 contre 244 en 2015).

XI.3. EXPLOITATIONS FORESTIERES

Tableau 11.87 : Evolution des quantités et valeurs de la production forestière par circonscription administrative

Espèces		Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
		2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Charbon de bois	Qté (quintaux)	169950	180766	6,4	65		-100				170015	180766	6,3
	Valeur (1000 FCFA)				45000		-100				45000		-100
Bois d'œuvre	Qté (m^3)				3		-100				3		-100
	Valeur (1000 FCFA)				85000		-100				85000		-100
Bois d'artisanat	Qté (stères)	4 140	10624	156,6							4140	10624	156,6
	Valeur (1000 FCFA)												
Bois de chauffe	Qté (stères)	8 970	64478	618,8	1	45	4400				8971	64523	619,2
	Valeur (1000 FCFA)				500	25000	4900				500	25000	4900
Produits de cueillette	Qté (tonnes)	70 600	166640	136,0		33098					70600	199738	182,9
	Valeur (1000 FCFA)	1059000	2499600	136,0		496470					1059000	2996070	182,9

Source *: Inspection Régionale des Eaux et Forets*

La forêt fait partie des patrimoines de la région les plus exploités. Son exploitation permet de générer beaucoup de revenus. Il s'agit, entre autres, de l'exploitation des produits tels que le charbon de bois, le bois de chauffe et les produits de cueillette. En effet, la recette totale qui est égale à 3 021 070 FCFA, provient principalement des produits de la cueillette pour une contribution de plus de 99% contre 1% pour le bois de chauffe. En outre, leurs quantités respectives ont augmenté de 183% et 619,24%.

XI.4. GESTION DE LA FAUNE ET CHASSE

XI.4.1. Potentiel faunique

Le potentiel faunique existant dans la zone se présente comme suit : les phacochères, les gangas, les pigeons verts, les roniers, les poules de roche, les pintades, les cailles, les lièvres, etc.

Le principe de l'amodiation consiste, dans le respect de la législation en matière de gestion des terres du terroir, à attribuer en dehors des aires protégées, un territoire de chasse à aménager sur lequel le droit de chasse, exclusivement dévolu à l'Etat, est loué à une personne physique ou morale. Cette location par l'Etat de ses droits de chasse est formalisée par un contrat dont les clauses sont fixées par un cahier des charges.

Tableau 11.88 : Répartition et évolution du nombre et des superficies des zones amodiées, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Nombre de Zones amodiées			Superficie (en ha)		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Fatick	0	0				
Foundiougne	6	6	0	137800	138500	0,508
Gossas	0	0				
Région	6	6	0	137800	138500	0,508

Source *: Inspection Régionale des Eaux et Forets*

La totalité des 6 zones amodiées dans la région en 2015 sont localisées dans le département de Foundiougne. Ces zones couvrent une superficie de 138 500 ha contre 137 800 en 2014, soit une évolution de 0,51%.

XI.4.2. Résultats des campagnes de chasse

Le nombre de chasseurs qui est de 103 en 2015, a connu une baisse de 49,01%, comparé à l'année précédente, es abattages de la chasse ont chuté dans la région entre 2014 et 2015, quelle que soit l'espèce considérée (48,8% pour le gibier à poils et 94,6% pour le gibier à plumes).

Tableau 11.89 : Evolution des résultats des campagnes de chasse, par circonscription administrative

Désignation	Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Nombre de chasseurs	0	0		202	103	-49,0				202	103	
Nb de pièces de gibiers à poils abattus	0	0		41	21	-48,8				41	21	
Nb de pièces de gibiers à plumes abattus	0	0		87770	4739	-94,6				87770	4739	
Nb de pièces de reptiles abattus	0	0		0	0					0	0	

Source *: Inspection Régionale des Eaux et Forets*

Cette baisse du nombre de gibiers abattus peut être expliquée par la baisse du nombre de licences et le fait que certaines espèces sont protégées pour éviter leur disparition.

NB. Les résultats des campagnes de chasse ne concernent que le département de Foundiougne.

XI.5. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XI.5.1. Atouts

Le code forestier est l'un des atouts qui permet plus ou moins de protéger certaines ressources, malgré la pression que subit le forestier face au politique.

XI.5.2. Contraintes

Les contraintes majeures sont surtout le non engagement effectif de certaines mairies dans la gestion des ressources naturelles, à savoir la lutte contre les feux de brousse et le reboisement pour ne citer que ces deux volets.

A cela, s'ajoutent les aléas climatiques que le technicien ne peut pas maîtriser et qui sont une des conditions de la réussite de toutes les opérations.

Les besoins grandissants en terres de cultures et les demandes de déclassement font de plus en plus des empiétements au niveau des forêts classées.

Dès lors, la région se trouve dans une problématique de gestion durable des ressources forestières.

Les forêts classées de la région sont aujourd'hui confrontées à un processus de dégradation qui est dû à divers facteurs qui sont :

- les coupes illicites et abusives pour l'exploitation du charbon de bois, du bois de chauffe, du bois d'œuvre et service ;
- la pression foncière de l'agriculture et de l'élevage qui occasionne les défrichements et le surpâturage ;
- l'effet de sursalure des estuaires qui menace dangereusement les mangroves ;
- la progression des terres salées ;
- les feux de brousse qui causent des dégâts considérables sur les rejets et les jeunes pousses non pyrotolérantes ;
- la coupe des racines des palétuviers du fait de la récolte anarchique des huîtres ;
- la délimitation imprécise des forêts classées.

En résumé, la forte tendance est la perte de superficie et de densité de forêts dansla région. Les principales contraintes d'origine naturelle, anthropique et institutionnelle partagées sont :

- ***Les contraintes d'origine naturelle*** : la sécheresse qui entraîne une baisse de la réserve hydrique des sols, compromettant ainsi la régénération de la végétation, les érosions éolienne et hydrique qui entraînent une perte de fertilité des sols, la salinisation des eaux et des sols, etc.

- ***Les contraintes d'origine anthropique*** **:** ce sont les défrichements, les feux de brousse, la surexploitation des produits forestiers ligneux, le surpâturage (surcharge du cheptel, émondage abusif), l'exploitation des mines et carrières avec comme conséquences les pollutions, la perturbation de la photosynthèse, la destruction de la végétation, la réalisation des infrastructures routières, etc.

- ***Les contraintes d'ordre institutionnel et politique :*** elles sont nombreuses et variées : i) inadéquation de certaines politiques de développement, ii) faible capacité des collectivités territoriales, iii) non maîtrise des ressources naturelles par les collectivités locales, iv) manque de synergie et difficulté de coordination

des différentes interventions, v) faible capacité d'intervention des services techniques, vi) inadéquation de certains textes de lois, etc.

Toutefois, il faudrait saluer la prise en main de la dimension environnement par les populations locales.

XI.5.3. Perspectives

- Ouverture de 85 km de pare-feu en 2016 ;
- Restauration de 250 ha de terres dégradées en 2016 ;
- Organisation du reboisement de 35 ha ;
- réalisation de RNA sur 23,5 ha ;
- distribution de 100 foyers améliorés ;
- mise en défens de la forêt de Samba Dia.

Chapitre XII : ENVIRONNEMENT

Dans la région de Fatick, l'environnement est confronté à plusieurs contraintes liées à la salinisation des terres et à l'érosion côtière.

Ainsi, des solutions doivent être apportées pour la restauration des équilibres écologiques menacés et une meilleure prise en charge des questions liées aux changements climatiques.

XII.1. GESTION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

Le nombre d'ICPE de la région s'élève à 49 en 2015 contre 44 en 2014, soit une progression annuelle de 7,3%. En 2015, la région compte 25 stations-services, 17 boulangeries, 6 dépôts de gaz butane et 1 usine.

Tableau 12.90 : Evolution des ICPE selon la nature et la classe

Nature ICPE	Classe	Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
		2015	2014	Variation (%)	2015	2014	Variation (%)	2015	2014	Variation (%)	2015	2014	Variation (%)
Stations-services	2ième	11	11	0,0	11	9	22,2	3	3	0,0	25	23	8,7
Boulangeries	2ième	11	10	10,0	2	2	0,0	4	4	0,0	17	16	6,3
Dépôts de gaz butane	2ième	4	3	33,3	1	1	0,0	1	0		6	4	50,0
Usines	2ième	0	0		0	1	-100,0	1	0		1	1	0,0
Total		26	24	8,3	14	12	16,7	9	7	28,6	49	44	11,4

Source : *D.R.E.E.C de Fatick*

La répartition spatiale montre que l'essentiel des ICPE se concentre dans les départements de Fatick et de Foundiougne avec respectivement 26 et 14 unités. La région dispose d'une seule usine localisée au niveau de Gossas. Ainsi, le département de Fatick et abrite l'essentiel des installations classées pour la protection de l'environnement avec 26 unités, soit 53,06% des structures régionales, 28,57% pour Foundiougne et 18,36% pour Gossas.

XII.2. L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE (EE)

C'est un processus systématique qui consiste à faciliter la planification du développement durable et la prise de décision en général tout en prévoyant de gérer les impacts négatifs dans l'exécution d'un projet. Elle permet, au moment des études de faisabilité, de prendre en compte les contraintes environnementales, au même titre

que les contraintes techniques, économiques et sociales. Ces données environnementales permettent d'améliorer les choix décisionnels.

Tableau 12.91 : Evolution du nombre d'évaluations environnementales réalisées par circonscription administrative

Circonscription administrative	Nombre d'évaluations environnementales		Variation %
	2015	2014	
Fatick	3EIES	03	**0**
Foundiougne	0	01 AEI	**-100**
Gossas	0	0	**0**
Régionale	5 EES	5	**0**
Région	**8**	**9**	**-11,1**

Source : *D.R.E.E.C de Fatick*

Selon les catégories de projets, la législation sénégalaise notammant le Code de l'Environnement exige une Evaluation Environnementale pour tout projet de développement ou activité susceptible de porter atteinte à l'environnement. Soit c'est une étude légère qui rest réalisée (Analyse Environnementale Initiale (AEI) ou une Etude Spécifique (Etude d'Impact Approfondie (EIA). Dans le cas d'une Etude d'Impact Approfondie, une étude de danger est exigée par la règlementation pour identifier, analyser et maîtriser les dangers liés à la présence de conditions et de matériaux dangereux sur le site d'un projet..

Cette dernière a fait l'objet d'un guide méthodologique et a pour finalité d'évaluer les risques que peuvent présenter des impacts potentiels au niveau des installations classées et de proposer des mesures appropriées d'atténuation, de gestion et de suivi.

En 2015, 08 Evaluations Environnementales (EE) ont été realisées dans la région. Cé nombre, qui était 9 en 2014, a subi une baisse de 11,1% durant ces deux années. Selon la circonscription administrative, 03 Etudes d'impact Environnementales et sociales ont été effectuées dans le département de Fatick et 5 Evaluations Environnementales Stratégiques en vergure régionale.

XII.3. GESTION DE L'ENVIRONNEMENT FLUVIAL/MARITIME ET DE LA DEGRADATION DES SOLS

La région de Fatick subit des impacts du changement climatique. Ainsi, on note le recul de 1 à 2 m par endroit et par an, selon l'intensité de la houle, du trait de côte au niveau de la frange côtière (façade océanique) dans le Commune de Palmarin. Il faut également ajouter que les villages insulaires, protégées jadis par la mangrove contre l'érosion insulaire due en partie par l'hydrodynamique (marée), subissent de plein fouet les effets de cette érosion. Cette situation de vulnérabilité est le résultat de la dégradation de ces écosystèmes par l'homme et accélérée par l'impact du Changement climatique.

Il faut aussi signaler la salinisation des terres avec les déficits hydriques notés pendant les périodes sèches. Ceci a accéléré le processus de salinisation qui est beaucoup plus accentué au niveau des vallées (« vallées mortes ») et aux abords des bras du Sine et du Saloum. Ce phénomène est en partie responsable de la dégradation des terres qui impacte négativement sur les rendements agricoles et limite les extensions. La région est aussi touchée par le phénomène de la remontée saline qui affecte les puits et les puisards (remontée du biseau salé).

Il faut également souligner que les inondations sont souvent le fruit d'une pluviométrie irrégulière, mais aussi accentuées par les divers aménagements (Parcellaire, terres de cultures, etc.) dans des zones humides et les voies d'eau.

Enfin, le changement climatique se manifeste également dans la région par l'augmentation de la température qui a un impact considérable sur les parasitoses, favorisant les maladies du bétail et l'évapotranspiration.

XII.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XII.4.1. Atouts et potentialités

Les principales potentialités environnementales sont les suivantes :

- disponibilité des ressources forestières (séquestration carbone) ;
- existence de nombreux cours d'eau pérennes et d'une façade océanique ;
- présence de la mangrove ;
- variété de la biodiversité ;
- présence des parcs et réserves naturelles.

XII.4.2. Contraintes

Malgré les nombreuses potentialités et opportunités, le sous-secteur de

l'environnement fait face à des enjeux importants :

- inondation ;
- érosion côtière (recul du trait de côte, variation entre 1 et 2 m/an ;
- disparition des plages ;
- insuffisance de digue de protection ;
- pollution de l'océan par les déchets solides et liquides ;
- vulnérabilité des villages insulaires (remontée niveau de la mer) ;
- menace de la sécurité alimentaire ;
- dégradation des écosystèmes marins, lacustres, côtiers et forestiers ;
- salinisation des terres et des eaux (près d'1/3 des sols disponibles sont salinisés surtout dans les départements de Fatick et Foundiougne) ;

- insuffisance des projets d'adaptation et d'atténuation au CC ;
- non maîtrise des aléas climatique ;
- non maîtrise de l'eau productive.

XII.4.3. Perspectives

Les perspectives de ce secteur sont :

- le développement des projets et programmes de résilience ;
- l'introduction de la problématique des changements climatiques dans les documents de planification ;
- la gestion des risques et catastrophes naturelles (structures à mettre sur pieds) ;
- le développement de projets sobres en carbone.

Chapitre XIII : COMMERCE ET ARTISANAT

Le secteur du commerce est à un niveau de développement très faible dans la région. Il reste dépendant dans son approvisionnement des régions de Kaolack, Diourbel, Thiès et Dakar. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que la région ne dispose d'aucune infrastructure industrielle d'envergure. Seules les micro-entreprises s'activant dans la transformation des produits agricoles, des produits de la pêche et du traitement du sel y sont installées.

L'artisanat joue un rôle régulateur de premier plan dans le développement socio-économique et représente une part importante de l'activité économique de la région. Toutefois, il importe que la stratégie de lutte contre la pauvreté passe aussi par la valorisation du potentiel artisanal.

Dans ce chapitre, le point est fait sur la situation commerciale et artisanale dans la région.

XIII.1. COMMERCE

XIII.1.1. Les marchés

En 2015, le nombre total de marchés répertoriés dans la région est de 46 dont 27 permanents et 19 hebdomadaires. On note que les départements de Fatick et de Foundiougne sont les plus dotés. Ils disposent respectivement de 11 et 9 marchés permanents et de 8 et 7 marchés hebdomadaires. En revanche, le département de Gossas a comptabilisé 11 marchés dont 7 permanents.

Tableau 13.92: Répartition des marchés selon le statut et le département

Infrastructures	Départements			Total 2015	Total 2014
	Fatick	Foundiougne	Gossas		
Marchés permanents	11	9	7	27	16
Marchés hebdomadaires	8	7	4	19	19
Total	**19**	**16**	**11**	46	**35**

Source *: Service Régional de commerce*

XIII.1.2. Les stocks

L'activité de commerce au niveau de la région en 2015 est essentiellement caractérisée par les produits de consommation. Elle se développe autour du commerce de détail et ne permet surtout pas une meilleure évaluation des marges commerciales. Par ailleurs, l'opération de suivi des stocks renseigne sur les évolutions de ces dernières, et sur les niveaux de consommations propres à chaque denrée.

Tableau 13.93 : Evolution des stocks des principales denrées consommées selon le produit en 2015

Désignation	Stocks trimestrielles			Variations en %		
	T1	T2	T3	(2/1)	(3/2)	(3/1)
Riz (en tonne)	372,1	358,5	273,9	-3,7	-23,6	-26,4
Huile (en m^3)	25,7	25,9	19,0	0,6	-26,8	-26,4
Sucre (en tonne)	104,6	103,6	25,7	-1,0	-75,2	-75,5
Lait en poudre (en tonne)	15,5	18,5	4,6	19,2	-75,3	-70,5
Pomme de terre (en tonne)	6,8	5,2	3,1	-23,2	-41,4	-55,0
Oignon (en tonne)	12,6	22,3	10,3	77,0	-54,1	-18,8
Farine (en tonne)	73,8	54,5	65,9	-26,2	21,0	-10,7
Mais (en tonne)	55,1	86,2	42,7	56,4	-50,5	-22,5
Tomate (en tonne)	9,3	7,0	4,4	-25,1	-37,1	-52,9
Gaz butane (en tonne)	1,7	2,2	1,6	28,1	-27,9	-7,7
Fer (en tonne)	411,3	697,2	873,9	69,5	25,4	112,5
Savon (en tonne)	20,0	19,2	3,9	-4,0	-79,8	-80,6
Ciment (en tonne)	697,8	1765,1	1654,3	153,0	-6,3	137,1

***Source** : Service Régional de commerce*

L'analyse de la variation des stocks au cours des trois premiers trimestres révèle qu'une bonne partie des quantités de produits de consommation a subi progressivement une régression. En effet, la région enregistre au troisième trimestre de 2015 une diminution des stocks de la majeur partie des produits, notamment le sucre (-71,8%), le lait (-78,9%) et le savon (-66,2%), comparés à ceux du deuxième trimestre. Par contre, la farine, le gaz et le ciment ont connu des variations positives respectivement de 5,6%, 7,9% et 16,6%.

En comparaison au premier trimestre, ce même rythme de régression est maintenu sauf pour le ciment qui a fortement crû par rapport à son niveau du premier trimestre (137,1%).

En outre, l'analyse des variations en rapport avec leurs niveaux de début de période (mois de juillet), laisse observer des pentes négatives pour le sucre, la farine, la tomate et le savon. Cela montre que les stocks en fin septembre se sont accrus par rapport à leurs niveaux de début juillet. En effet, cela résulterait d'une augmentation de la consommation pour l'ensemble des denrées, tirée essentiellement par les fêtes de korité et de la tabaski survenues durant cette période et qui font l'objet de fortes demandes.

Les variations positivement corrélées entre le fer et le ciment pour l'ensemble des trois trimestres montrent le rebondissement du secteur des BTP, corolaire d'un fort approvisionnement de biens de construction d'une part. D'autre part, le sens de ces variations indiquerait un ralentissement de l'activité dans le secteur en liaison à la période hivernale, notamment pour le troisième trimestre. A l'inverse, le sucre, contrairement aux trimestres (1) et (2), a affiché une baisse de stock en fin de troisième trimestre chiffrée à -12% par rapport en début juillet. S'agissant de l'oignon, ce n'est qu'au troisième trimestre que les variations ont été positives, alors que le stock

en septembre (10,25 tonnes) est moins important que ceux de mars et de juin (12,2 tonnes) et (22,34 tonnes) respectivement. Il s'agit, entre autres, d'une baisse de la consommation pour cette denrée.

XIII.2. ARTISANAT

L'artisanat est l'un des secteurs clés de l'économie du pays, il contribue à une hauteur importante dans le PIB national. Il est aussi un secteur pourvoyeur d'emplois aux jeunes surtout les non instruits. A cet égard, la lutte contre la pauvreté devrait passer impérativement par la valorisation du potentiel artisanal.

XIII.2.1. Les infrastructures

La région de Fatick dispose d'un seul village artisanal localisé dans le département de Fatick. Le village artisanal joue un rôle important pour la vulgarisation et l'écoulement des produits artisanaux. Il est aussi un moyen attractif de touristes. De ce fait, des politiques doivent être menées allant dans le sens de doter chaque département de villages artisanaux.

Tableau 13.94 : Evolution du nombre de villages artisanaux par circonscription administrative

Circonscription administrative	Nombre de villages artisanaux	
	2014	2015
Fatick	1	1
Foundiougne		
Gossas		
Région	**1**	**1**

Source *: Chambre de métier de Fatick*

Vu son importance, le redressement du secteur artisanal s'impose et cela ne peut se faire qu'à travers une bonne volonté politique des gouvernants de ce secteur prometteur.

XIII.2.2. Les artisans inscrits à la chambre de métiers

En 2015, le nombre d'artisans inscrits à la chambre des métiers de Fatick s'élève à 5 531 et est constitué en majorité d'entreprises individuelles (97,2%, correspondant à 5 375 acteurs) et seulement 156 GIE, soit 2,8%. Une analyse de la répartition suivant la classification socio-économique permet de constater que plus de la moitié du nombre de ces artisans (54,4%) évoluent dans la fabrication. Le reste œuvre dans l'artisanat artistique et créatif (28,3%, soit 1 520 artisans) et l'artisanat de service (17,3%). L'analyse des données selon la répartition spatiale montre que l'essentiel des entreprises individuelles inscrites se concentre dans le département de Fatick avec une

proportion de 56,0%. Celles exerçant leurs activités dans les départements de Foundiougne et de Gossas représentent respectivement 27,0% et 17,0%.

Tableau 13.95 : Evolution du nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers selon la section et la forme juridique, par circonscription administrative en 2015

Circonscription administrative	Entreprise individuelle						G.I.E.
	Fabrication		Service		Art		Service
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Fatick	1482	50,7	556	59,8	973	64,0	
Foundiougne	852	29,1	253	27,2	345	22,7	
Gossas	591	20,2	121	13,0	202	13,3	
Total	2 925	100	930	100	1 520	100	156

Source : *Chambre de métier de Fatick*

- ## Potentialités

- L'existence d'une Chambre des métiers qui entreprend des activités de formation professionnelle et d'encadrement avec l'aide de l'Etat et d'autres acteurs du développement.
- L'existence d'un village artisanal,
- L'existence de nombreux corps de métiers.
- L'existence d'une organisation des artisans.

- ## Contraintes

- Le manque d'organisation et leur faible capacité de gestion ;
- Le faible développement des réseaux des mutuelles d'artisans ;
- la faiblesse de la surface financière des artisans ;
- les moyens limités de la chambre des métiers ;
- la faiblesse du niveau d'équipement ;
- les difficultés d'accès aux crédits ;
- le caractère incertain du marché de produits artisanaux (difficulté à vendre régulièrement les produits préfabriqués et caractère aléatoire de la commande) ;
- L'insuffisance de centre de formation dans les métiers porteurs.

Chapitre XIV : SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE

Fatick est aujourd'hui une région en pleine mutation démographique et économique où le taux de pauvreté est très élevé (67,8%). Elle a donc besoin de structures financières permettant aux agents économiques de mener à bien leurs activités. Ces structures financières telles que les banques et les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) permettent, entre autres, aux agents économiques de faire des transaction fiables et rapides, d'épargner et d'emprunter pour financer leurs activités économiques ou pour subvenir à leurs besoins élémentaires.

Ces structures constituent donc dans le contexte actuel, un moyen privilégié de lutte contre la pauvreté dans la région, surtout les SFD qui offrent des services et produits financiers adaptés aux populations aux revenus faibles et précaires.

XIV.1. Couverture en SFD de la région

En 2015, la région de Fatick enregistre 22 infrastructures de Systèmes financiers décentralisés. Ce nombre, qui était de 23 établissements en 2014, a subi une baisse de 4,3% entre les deux années. Cette régression se traduit par une réduction du nombre d'IMCEC isolée en une unité.

Tableau 14.96 : Evolution du nombre de SFD inscrits selon la nature

Nature SFD	Nombre SFD inscrits		
	2014	2015	Variation %
Faitière	0	0	
SFD affiliés	9	9	0
IMCEC isolées	14	13	-7,1
Sociétés commerciales	0	0	
Total	**23**	**22**	**-4,3**

Source : *Direction de la réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés*

Selon la nature d'établissement de SFD, l'examen des données a montré que les IMCEC isolées sont plus présentes dans la région. Elles concentrent 59,1% des structures, soit 13 unités. Les SFD affiliés sont chiffrés à 9 unités. Cependant, les structures faitières et de sociétés commerciales sont absentes dans la région.

Le secteur de la microfinance de la région a enregistré 53 003 sociétaires en 2015 contre 42 936 en 2014, soit une augmentation annuelle de 23,4%. Cette hausse pourrait résulter éventuellement de la diversification et de l'amélioration croissante des services proposés, de la politique de proximité et de la confiance que les usagers accordent à ces institutions de micro finance.

Selon le milieu de résidence, le secteur des systèmes financiers décentralisés est dominé par le milieu urbain qui totalise, en 2015, 33 242 sociétaires, soit une proportion de 62,7% contre 19 761 sociétaires en zone rurale. L'analyse de la variation du nombre de sociétaires montre que l'évolution des sociétaires est plus rapide en milieu rural, soit 40,2% entre 2014 et 2015 contre 15,2% pour le milieu urbain.

Tableau 14.97 : Evolution du nombre de sociétaires des SFD, par circonscription Administrative

Circonscription administrative	2014			2015			Variation %		
	Urbain	rural	Total	Urbain	rural	Total	Urbain	rural	Total
Homme	13869	8430	22299	16087	11378	27465	16,0	35,0	23,2
Femme	8135	3281	11416	9558	5049	14607	17,5	53,9	28,0
Personnes morales	6841	2380	9221	7597	3334	10931	11,1	40,1	18,5
Région	**28 845**	**14 091**	**42 936**	**33 242**	**19 761**	**53 003**	**15,2**	**40,2**	**23,4**

Source : *Direction de la réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés*

L'analyse des données selon le régime juridique montre que la structure du sociétariat du SFD affiche 20,6% pour les personnes morales contre 79,4% pour les personnes physiques composées de 65,3% d'hommes et de 34,7% de femmes.

XIV.2. L'épargne et les crédits

Les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) jouent un rôle capital pour les agents économiques en ce sens que ces derniers financent leurs activités économiques à base de l'épargne et des crédits accordés.

En 2015, le nombre d'épargnants de la région s'établit à 27 938 contre 26 458 en 2014, soit une hausse de 5,6%. Parmi les épargnants, les données ont montré que les personnes physiques sont dominantes. Elles représentent 80,8% dont 14 355 hommes et 8 216 femmes. Par contre, les personnes morales sont moins représentées (5 367). Selon le milieu de résidence, l'essentiel des épargnants réside dans le milieu urbain (63,1%).

S'agissant du nombre de crédits en cours, il se chiffre à 14 359 en 2015 contre 13 036 en 2014, soit une hausse de 10,1%. Selon la nature du sociétaire, le nombre de crédits en cours est plus élevé chez les personnes physiques et concentrent 69,9% de l'ensemble. Parmi ces personnes physiques, le nombre de crédits en cours des femmes est très faible, soit une proportion de 36,2%. Par ailleurs, le plus grand nombre de crédits en cours est enregistré en milieu urbain (73,7%).

Tableau 14.98 : Evolution du nombre d'épargnants, de crédits en cours et de crédits accordés selon le sexe et la nature du sociétaire

Désignation	Sexe/Nature sociétaire	2014			2015			Variation (%)		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Nombre d'épargnants	Hommes	8 250	5 751	14 001	8214	6141	14 355	-0,4	6,8	2,5
	Femmes	5 434	2 405	7 839	5243	2973	8 216	-3,5	23,6	4,8
	Personnes morales	3 087	1 531	4 618	3527	1840	5 367	14,3	20,2	16,2
	Total	16 771	9 687	26 458	16 984	10 954	27 938	1,3	13,1	5,6
Nombre de crédits en cours	Hommes	3 750	2290	6 040	3834	2571	6 405	2,2	12,3	6,0
	Femmes	2278	864	3 142	2523	1106	3 629	10,8	28	15,5
	Personnes morales	3583	271	3 854	4032	293	4 325	12,5	8,1	12,2
	Total	9611	3425	13 036	10 389	3 970	14 359	8,1	15,9	10,1
Nombre de crédits accordés	Hommes	3 310	1 897	5 207	3438	2199	5 637	3,9	15,9	8,3
	Femmes	2 106	716	2 822	2449	1022	3 471	16,3	42,7	23,0
	Personnes morales	535	267	802	799	294	1 093	49,3	10,1	36,3
	Total	5 951	2 880	8 831	6 686	3 515	10 201	12,4	22	15,5

Source : *Direction de la réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés*

Quant au nombre de crédits accordés, la région enregistre 10 201 en 2015 contre 8 831 en 2014, soit une hausse de 15,5%. Le nombre de crédits accordés aux personnes morales est de 1 093. En outre, les personnes physiques concentrent l'essentiel des crédits accordés, avec 9 108, soit 89,3%. Cependant, sur ces 9 108 crédits accordés aux personnes physiques, les femmes n'occupent que 38,1%. Suivant le milieu de résidence, les données montrent que 65,5% des crédits accordés sont repérés dans le milieu urbain.

L'épargne collectée auprès des sociétaires de la région est estimée à 6,38 milliards en 2015 contre 5,15 milliards en 2014, soit une hausse de 24,0%. L'analyse selon la nature du sociétariat montre que la distribution du montant épargné suit pratiquement la répartition du nombre d'épargnants. Ainsi, on note que les personnes physiques sont les principales détentrices de cette épargne collectée (4,75 milliards, soit 74,4%) avec 3,05 milliards pour les hommes et 1,70 milliards pour les femmes. Par contre, le montant de l'épargne des personnes morales se chiffre à 1,63 milliards. Par rapport au milieu de résidence, 58,9% du montant épargné de 2015 se trouvent dans le milieu urbain.

Tableau 14.99 : Evolution des montants de l'épargne collectée, de l'encours de crédit et des crédits accordés selon le sexe/nature du sociétaire et le milieu de résidence

Désignation	Sexe/Nature sociétaire	2014 (en millions de FCFA)			2015 (en millions de FCFA)			Variation en %		
Epargne collectée	Hommes	1 185,060	1020,884	2 205,945	1 640,303	1 407,580	3 047,883	38,4	37,9	38,2
	Femmes	474,123	335,957	810,080	993,816	708,240	1 702,056	109,6	110,8	110,1
	Personnes morales	1 374,876	758,907	2 133,782	1 127,735	506,965	1 634,700	-18	-33,2	-23,4
	Total	3 034,059	2 115,748	5 149,807	3 761,854	2 622,785	6 384,638	24	24	24
Encours de crédit	Hommes	1 165,822	1 464,471	2 630,293	1 325,979	1 703,982	3 029,961	13,7	16,4	15,2
	Femmes	990,532	301,495	1 292,027	1 123,156	351,040	1 474,196	13,4	16,4	14,1
	Personnes morales	1 573,689	179,908	1 753,597	1 707,904	225,821	1 933,725	8,5	25,5	10,3
	Total	3 730,042	1 945,874	5 675,916	4 157,039	2 280,842	6 437,881	11,4	17,2	13,4
Montant des crédits accordés	Hommes	2 217,557	3,211	2 220,769	2 174,658	3,704	2 178,362	-1,9	15,3	-1,9
	Femmes	664,951	0,777	665,728	684,118	0,859	684,977	2,9	10,5	2,9
	Personnes morales	392,785	0,348	393,133	479,654	0,420	480,074	22,1	20,6	22,1
	Total	3 275,293	4,337	3 279,630	3 338,430	4,983	3 343,413	1,9	14,9	1,9

Source : *Direction de la réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés*

Le montant de l'encours de crédits s'élève à 6,44 milliards en 2015, soit une hausse de 13,4% par rapport à l'année 2014 où le montant se chiffrait à 5,68 milliards. En 2015, les personnes physiques sont les principales bénéficiaires de ces crédits (70%, soit 4,50 milliards) avec 3,03 milliards pour les hommes et 1,47 milliards pour les femmes. Il convient de noter que l'encours de crédits des Hommes et des Femmes évolue presque au même rythme entre 2014 et 2015. Cependant, sa progression est beaucoup plus importante chez les personnes physiques que chez les personnes morales (29% contre 10,3%).

En ce qui concerne les crédits accordés, la région enregistre un montant de 3,28 milliards en 2014. Ce montant a subi une faible augmentation en 2015 (1,9%) pour atteindre 3,34 milliards. Selon la nature du sociétaire, les données montrent que la somme octroyée aux personnes physiques est plus importante. En effet, elles bénéficient de 2,89 milliards en 2014 avec 2, 22 milliards pour les hommes et 0,67 milliards pour les femmes. La part des crédits accordés aux personnes morales est estimée à 0,39 milliards.

Tableau 14.100 : Evolution du montant de l'encours d'épargne et de l'encours de crédits (en millions de FCFA), par circonscription administrative

Désignation	2014	2015	Variation %
Encours d'épargne	**5 166,542**	**5 821,445**	**12,7**
Dépôts à vue	1 179,138	1 334,894	13,2
Dépôts à terme	1 004,467	1 125,831	12,1
Autres dépôts	2 982,938	3 360,720	12,7
Encours de crédits (en million de FCFA)	**5 803,894**	**6 208,382**	**7**
Court terme	2 140,363	2 228,110	4,1
Moyen terme	1 098,761	1 222,085	11,2
Long terme	2 353,247	2 542,295	8
Crédits en souffrance	211,524	215,892	2,1

***Source** : Direction de la réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés*

L'encours d'épargne s'établit à 5,82 milliards en 2015 contre 5,17 milliards en 2014, soit une hausse de 12,7%. Par ailleurs, les dépôts à vue ont connu la plus forte évolution entre ces deux années avec 13,2% contre 12,7% pour les autres dépôts et 12,1% pour les dépôts à terme. Par contre, il est important de noter que les autres dépôts sont plus représentés que les autres formes d'épargne en 2015, soit 3,36 milliards contre 1,33 milliards pour les dépôts à vue et 1,13 milliards pour les dépôts à terme.

Pour l'encours de crédits, il s'élève à 6,21 milliards en 2015 contre 5,80 milliards en 2014, soit une hausse de 7,0%. Les encours de crédits à moyen terme ont enregistré la variation la plus importante avec 11,2% suivis des encours de crédit à long terme (8%), 4,1% pour les encours de crédits à court terme et les crédits en souffrance ferment la marge (2,1%). L'analyse du tableau montre qu'en 2015 les encours de crédits à long terme sont plus importants avec 2,54 milliards soit 40,9% contre 35,9% pour les encours de crédits à court terme, 19,7% pour les encours de crédits à moyen terme et enfin 3,5% pour les crédits en souffrance.

XIV.3. XIV.3 L'objet et les secteurs d'activités bénéficiaires des crédits accordés

Selon l'objet, les crédits accordés à la production s'élève à 2,92 milliards en 2015 contre 2,87 milliards en 2014, soit une faible progression de 1,9% en valeur relative. Par ailleurs, les crédits de trésorerie sont largement dominants avec 90,9% contre 21,8% pour les crédits à la consommation, 12,8% pour les autres types de crédits et 6,7% pour les crédits d'équipement. Les crédits immobiliers restent les plus faibles avec seulement 0,5%.

Tableau 14.101 : Evolution de la production de crédits selon l'objet et le secteur d'activités

Désignation	2014			2015			Variation en %		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Objet des crédits accordés									
Crédits immobiliers	17 371 222	0	17 371 222	15585918	0	15 585 918	-10,3		-10,3
Crédits d'équipement	224 244 156	2 856 942	227 101 098	193582172	3149308	196 731 480	-13,7	10,2	-13,4
Crédits à la consommation	25 948 132	103 761	26 051 893	43683937	86901	43 770 838	68,4	-16,2	68,0
Crédits de trésorerie	2 478 728 561	897 511	2 479 626 072	2655307035	1144875	2 656 451 910	7,1	27,6	7,1
Autres	116 428 082	478 496	116 906 578	9762797	601877	10 364 674	-91,6	25,8	-91,1
Secteurs d'activités bénéficiaires des crédits accordés									
Agriculture, sylviculture et pêche	224 627 986	932 292	225 560 278	199139078	1381131	200 520 209	-11,3	48,1	-11,1
Industries extractives	212 848	0	212 848	107181	0	107 181	-49,6		-49,6
Industries manufacturées	81 796 173	71 962	81 868 135	80525052	158995	80 684 047	-1,6	120,9	-1,4
BTP	66 595 516	1 218 287	67 813 803	48888575	105716	48 994 291	-26,6	-91,3	-27,8
Commerce, restaurants, hôtels	2 131 751 669	1 353 893	2 133 105 562	2264914488	1667106	2 266 581 594	6,2	23,1	6,3
Electricité, gaz, eau	139 619	0	139 619	201373	0	201 373	44,2		44,2
Transport, entrepôts et communication	73 236 414	240 108	73 476 522	71483134	183394	71 666 528	-2,4	-23,6	-2,5
Assurances, services aux entreprises	123 381 349	0	123 381 349	142440542	0	142 440 542	15,4		15,4
Immobilier	21 413 065	0	21 413 065	28958087	0	28 958 087	35,2		35,2
Services divers	139 565 514	520 168	140 085 682	81264348	486619	81 750 967	-41,8	-6,4	-41,6

***Source** : Direction de la réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés*

Par rapport au secteur d'activités, il convient de signaler une prédominance des entreprises du commerce, de restaurants et d'hôtels bénéficiant de 77,5% des crédits accordés, suivies de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (6,9%) et finalement de l'assurance et des services aux entreprises (4,9%). En revanche, les autres branches d'activités ont une faible part des crédits accordés avec moins de 5%.

Les **principales contraintes** des institutions de micro finances sont :

- la gestion informelle de certaines IMF ;

- l'absence de synergie des acteurs de micro finance ;
- la faible diversification des produits financiers offerts par les mutuelles ;
- la faiblesse des capacités des dirigeants des mutuelles ;
- une faiblesse de l'épargne due en partie aux croyances socioculturelles du Milieu (pratiques de la thésaurisation) ;

Opportunités et potentialités

- Les institutions de micro finance présentent trois atouts majeurs ;
- La proximité qui permet un accès plus facile des populations ;
- la simplicité des procédures qui encouragent les bénéficiaires potentiels à formuler des demandes de financement ;
- l'existence de plusieurs organisations de base assez bien structurées.

Conclusion

L'année 2015 est marquée par une baisse de 4,3% du nombre de structures du secteur des SFD. Cependant, le secteur de la microfinance a connu une hausse annuelle du nombre de sociétaires de 23,4%. La plupart des sociétaires sont basés en milieu urbain mais son évolution est plus rapide en milieu rural.

Le nombre d'épargnants, le nombre de crédits en cours et le nombre de crédits accordés ont connu une hausse annuelle respective de 5,6%, 10,1% et 15,5%. De même, l'épargne collectée, les encours de crédits et les montants des crédits accordés ont subi une augmentation respective de 24,0%, 13,4% et 1,9%. Il faut noter que les personnes physiques en sont les principales concernées.

Pour ce qui est de l'encours d'épargne, il est en hausse de 12,7% de même que l'encours de crédits avec une progression de 7,0%.

En ce qui concerne les secteurs d'activités, les entreprises du commerce, des restaurants et d'hôtels sont les principales bénéficiaires de crédits dans la région en 2015. Elles enregistrent, à elles seules, 77,5% des crédits accordés.

Chapitre XV : TOURISME, CULTURE ET LOISIRS

La région de Fatick présente d'énormes potentialités propices au développement du tourisme. En effet, elle offre une gamme assez riche de sites touristiques constitués par les nombreux cours d'eaux et ''bolongs''[5], les îles du Saloum, le Parc National du Delta du Saloum et de plusieurs autres sites et monuments historiques. Ce qui fait qu'il occupe une place de choix dans le tissu économique de la région.

Ce chapitre mettra d'abord en exergue la situation touristique de la région avant de faire un état de la culture et des loisirs.

XV.1. TOURISME

La région possède un réel potentiel touristique grâce à l'existence d'une zone côtière, de la réserve de biosphère du Delta du Saloum et surtout un important patrimoine historique et socio-culturel.

XV.1.1. Situation des réceptifs

L'hébergement touristique constitue un élément majeur de la chaine de valeur touristique et une étape primordiale dans l'expérience du touriste. La région offre un large éventail d'établissements touristiques. Ainsi, en 2015, le nombre d'établissements d'hébergement de la région a atteint 79 unités contre 81 en 2014, soit une baisse de 2,5%. Ils sont répartis en divers catégories : hôtel, auberge, campement touristique, campement de chasse, gîte, Lodge et centre d'accueil.

Tableau 15.102 : Evolution du nombre de réceptifs par circonscription administrative

Réceptifs		Fatick			Foundiougne			Région		
		2014	2015	Variation (%)	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation (%)
Hôtel	Réceptifs	03	04	**33,3**	05	04	**-20,0**	08	09	**12,5**
	Chambres	97	134	**38,1**	230	175	**-23,9**	327	309	**-5,5**
	Lits	201	271	**34,8**	534	424	**-20,6**	735	695	**-5,4**
Auberge	Réceptifs	05	05	**0,0**	07	07	**0,0**	12	12	**0,0**
	Chambres	27	27	**0,0**	47	47	**0,0**	74	74	**0,0**
	Lits	58	58	**0,0**	82	82	**0,0**	140	140	**0,0**
Campement touristique	Réceptifs	32	30	**-6,3**	20	20	**0,0**	52	50	**-3,8**
	Chambres	251	214	**-14,7**	166	166	**0,0**	417	380	**-8,9**
	Lits	491	413	**-15,9**	351	351	**0,0**	842	764	**-9,3**
Campement de chasse	Réceptifs	-			02	02	**0,0**	02	02	**0,0**
	Chambres				36	36	**0,0**	90	90	**0,0**
	Lits				90	90	**0,0**	90	90	**0,0**
Gîte	Réceptifs	03	03	**0,0**	01	01	**0,0**	04	04	**0,0**
	Chambres	32	32	**0,0**	11	11	**0,0**	43	43	**0,0**
	Lits	63	63	**0,0**	39	39	**0,0**	102	102	**0,0**
Lodge	Réceptifs	02	02	**0,0**	-	-		02	02	**0,0**
	Chambres	20	20	**0,0**				20	20	**0,0**

[5] Bolong = mot mandingue signifiant cours d'eau

Réceptifs		Fatick			Foundiougne			Région		
		2014	2015	Variation (%)	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation (%)
	Lits	31	31	**0,0**				31	31	**0,0**
Centre d'accueil	**Réceptifs**	-			01	01	**0,0**	01	01	**0,0**
	Chambres				20	20	**0,0**	20	20	**0,0**
	Lits				40	40	**0,0**	40	40	**0,0**
Total	**Réceptifs**	45	44	**-2,2**	35	35	**0,0**	81	79	**-2,5**
	Chambres	427	458	**7,3**	510	381	**-25,3**	937	882	**-5,9**
	Lits	844	836	**-0,9**	1136	1026	**-9,7**	1980	1862	**-6,0**

Source *: Service Régional du Tourisme de Fatick*

Ces établissements comptent 1 862 lits, soit une régression de 6,0% par rapport à 2014. Le nombre de chambres a aussi subi une baisse de 5,9%, en passant de 937 en 2014 à 882 en 2015. La régression de l'offre d'hébergement témoigne des diminutions considérables de la capacité litière des hôtels et des campements touristiques, qui se sont chiffrées respectivement à -5,4% et à -9,3%.

L'analyse des données selon la nature de l'hébergement, en 2015, montre que l'essentiel des réceptifs de la région est constitué de campements, soit 65,8% dont 63,3% de campements touristiques et 2,5% de chasse. Ils contribuent ainsi à une hauteur de 45,8% de la capacité litière. Ils sont suivis par les auberges qui ont comptabilisé 15,2% des réceptifs, contribuant seulement à hauteur de 7,5% dans la capacité litière. Par ailleurs, les hôtels, qui représentent 11,4% de l'ensemble des réceptifs de 2015, viennent en troisième position, en enregistrant une progression de 12,5%. Malgré l'augmentation du nombre d'hôtels de la région, sa capacité litière (37,3% de l'ensemble des lits de 2015) a subi un repli de 5,4% entre les deux années.

XV.2. CULTURE ET LOISIRS

XV.2.1. Infrastructures culturelles

En 2015, le nombre d'infrastructures culturelles de la région s'élève à 14 contre 9 en 2014, soit une hausse de 55,6%. L'accroissement a été plus marqué dans les théâtres, salles et aires de spectacle (300%).

Tableau 15.103 : Evolution du nombre d'infrastructures culturelles par circonscription administrative

Infrastructures culturelles	Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
	2014	2015	Variation (%)	2014	2015	Variation (%)	2014	2015	Variation (%)	2014	2015	Variation (%)
Bibliothèque et centre de documentation	2	2	0	0	1		0	0		**2**	**3**	**50**
Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC)	0	0		0	0		0	0		**0**	**0**	
Cinéma	0	0		0	0		0	0		**0**	**0**	
Théâtre, salle et aire de spectacle	1	1	0	0	2		0	1		**1**	**4**	**300**
Centre culturel	1	1	0	0	0		0	0		**1**	**1**	**0**
Manufacture	0	0		0	0		0	0		**0**	**0**	
Galerie d'art	0	0		5	5	0	0	0		**5**	**5**	**0**
Musée	0	0		0	0		0	0		**0**	**0**	
Studio d'enregistrement	0	1		0	0		0	0		**0**	**1**	
Total	4	5	25	5	8	60	0	1		**9**	**14**	**55,6**

Source *: Centre Culturel Régional de Fatick*

Le département de Foundiougne occupe la plus grande part des infrastructures avec 8 structures en 2015, soit 57,1% de l'ensemble. Il est suivi par le département de Fatick qui enregistre 05 structures en 2015 contre 4 en 2014, soit une variation de 25%. Enfin, vient le département de Gossas qui compte seulement une seule structure en 2015. Parmi les diversités d'infrastructures présentes dans la région, les Galeries d'art sont plus nombreuses avec 5 structures en 2015. Elles ne sont présentes qu'à Foundiougne, suivies des théâtres, salle et aire de spectacle (4) réparties comme suis : Foundiougne (2), Fatick (1) et Gossas (1).

Les bibliothèques et centres de documentation sont au nombre de 3, les deux (02) sont localisés dans le département de Fatick et l'autre à Foundiougne.

Pour ce qui est du centre culturel et du studio d'enregistrement dont la région dispose, ils ne sont présents qu'à Fatick.

Les autres structures telles que : Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC), Cinéma, Manufacture et Musée sont absentes au niveau de la région.

XV.2.2. Patrimoine culturel

XV.2.2.1. Patrimoine matériel

La Région de Fatick, du fait de sa diversité ethnique et de son histoire, dispose d'un patrimoine culturel très riche et varié, composé de 23 sites et monuments historiques

localisés pour la plupart dans le département de Fatick (13), Foundiougne (4) et Gossas (6).

Carte : Répartition des sites culturels dans la Région

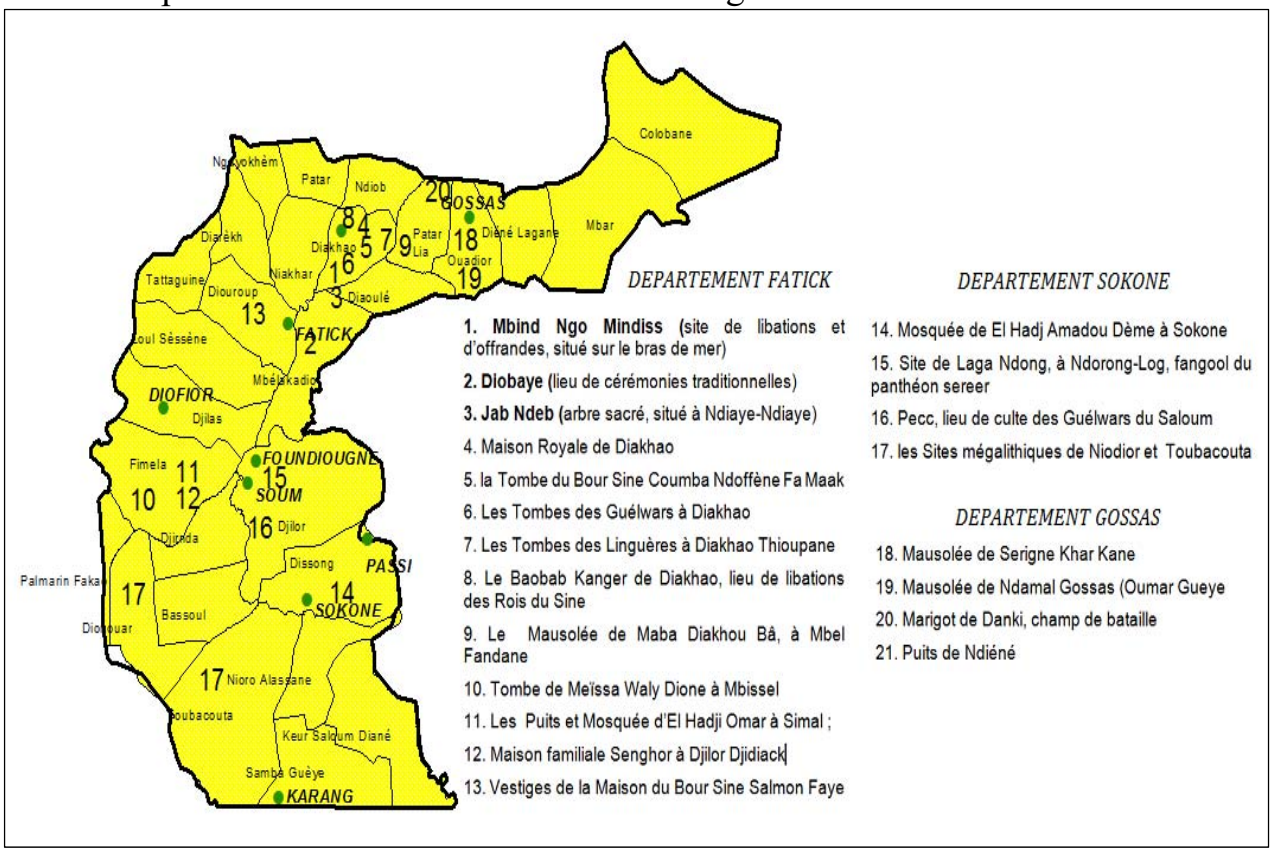

Source *: Centre Culturel Régional de Fatick*

XV.2.2.2. Patrimoine immatériel

Le patrimoine immatériel est très varié, il s'agit essentiellement des fêtes populaires traditionnelles, des contes, mythes et légendes ; des joutes sportives notamment les luttes traditionnelles organisées dans presque tous les villages où existent également des troupes folkloriques.

Tableau 15.104 : Répertoire du patrimoine culturel immatériel (expressions culturelles et rites) de la région

Expressions culturelles et Rites	Observations
Raan de Toucar	
Miss de Ndiadiaye	
Xooy de Malango et de Diakhao	
Séance de lutte traditionnelle	

Source *: Centre Culturel Régional de Fatick*

Cet ancrage dans les valeurs traditionnelles et cet enracinement culturel peuvent être symbolisés par le Centre Expérimental de Médecine traditionnelle (CEMETRA) ou Malango de Fatick et le Xoy qui a été proposé à l'Unesco pour figurer sur la liste du Patrimoine mondial.

XV.2.3. Activités culturelles

En 2015, plusieurs événements culturels ont été promus, ce qui est un atout pour relever le potentiel culturel et touristique de la région. Toutefois, la région ne dispose pas encore d'un calendrier culturel pouvant permettre une promotion réelle du secteur et son entrainement sur l'économie locale.

Tableau 15.105 : Répertoire des activités culturelles de la région en année 2015

Activités	Localités ou lieux
72 H de LOULSESSENE	LoulSésséne
FESTIVAL NGARIT NE	Fatick
XOOY NIAL DE MBELLACADIAO	Mbéllacadiao
FESFOU	Foundiougne
FESICS	Ndangane Campement
FESTIVAL DE DIOFIOR	Diofior
SALON REGIONAL DU TOURISME	Djilor Ddjidiack

***Source** : Centre Culturel Régional de Fatick*

XV.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XV.3.1. Atouts et potentialités

- Potentialités culturelles
- Richesse de sites et monuments historiques
- Diversités culturelles
- Pluralité ethnique
- Situation géographique
- Dynamisme des acteurs culturels
- Revitalisation et conservation des aires culturelles

XV.3.2. Contraintes

- Manque de formation des acteurs
- Amateurisme dans l'exercice des disciplines artistiques
- Exode des meilleurs vers Dakar ou Mbour
- Faible implication des collectivités locales
- Insuffisance d'infrastructures culturelles (musée, …) ;

- Manque de formalisation et de formation des troupes artistiques ;
- Manque d'appui aux acteurs culturels ;
- Faible financement de la culture ;
- Manque de formation, d'encadrement et des accompagnements des acteurs culturels ;
- Manque de promotion du patrimoine culturel et historique.

XV.3.3. Perspectives

- Existence d'un nouveau centre culturel avec d'importants projets orientés vers la promotion des disciplines artistiques
- Formation des acteurs vers le Management et l'Entreprenariat culturel
- Insertion de la culture dans le marketing territorial
- Mise en place d'un cadre de prise en charge social des créateurs : MNSAC
- Orientation des associations de professionnels dans notre région : CCAS.

CONCLUSION GENERALE

Le caractère de la population de la région de Fatick met en évidence des enjeux démographiques importants. Les caractéristiques de la population sont marquées par une forte disparité géographique, une ruralité importante et l'extrême jeunesse de la population.

Sur le plan économique, la région dominée par une espèce de morosité économique caractérisée par une timidité des activités. Celles-ci restent d'ailleurs dominées par l'agriculture, l'élevage, la pêche et le tourisme par contre les Services, les microfinances et les banque sont peu développées.

Axée sur les cultures vivrières et de rente, l'agriculture a enregistré de bonnes performances en 2015. En effet, les superficies, la production ainsi que les rendements de toutes les spéculations ont globalement subi une progression importante. Ceci est essentiellement dû à l'acquisition d'importants matériels agricoles, d'engrais et de semences combinée à la performance de la pluviométrie.

L'élevage, dans la région, a des atouts et des potentialités très importants. En 2015, le cheptel de la région connait un accroissement relativement important. Cette hausse du bétail a été relevée dans tous les départements de la région entre les campagnes 2014/2015 et 2015/2016. Cela contribue fortement à la hausse de la production de la viande (17,7%) et également de la production contrôlée de cuirs et de peaux (3,6%).

En outre, le solde migratoire du bétail a accusé en 2015 un déficit moins vigoureux comparé à l'année 2014 en passant de – 32 923 espèces à -600.

Quant à la pêche, les débarquements enregistrés en 2015 accusent une baisse de 26,6% par rapport à l'année 2014 et une hausse de 51,4% de la valeur commerciale. En outre, la part des produits destinés à la transformation artisanale et à la consommation locale en produits frais a connu des chutes respectives de 52 % et de 76 % par rapport à l'année 2014 pendant que le mareyage est resté presque constant.

Le tourisme recèle d'énormes potentialités et occupe une place de choix dans le tissu économique de la région. En effet, elle enregistre 1 862 lits, 882 chambres et 79 réceptifs en 2015. Il faut noter que ces établissements sont en régression comparée à 2014.

L'activité artisanale présente de réelles potentialités de par sa diversité et tente de s'organiser autour de la chambre des métiers. En 2015, le nombre d`inscrits à la chambre des métiers s'élève à 5 531 artisans. Les activités liées à la production du sel sont très importantes dans le secteur.

Le commerce est caractérisé par l'offre proposée par les détaillants. On note cependant l'existence en 2015 de 19 marchés hebdomadaires (loumas) et 27 marchés

permanents où sont écoulés l'essentiel des produits agricoles. L'activité de commerce au niveau de la région en 2015 est essentiellement caractérisée par les produits de consommation.

En ce qui concerne la santé, la région vient de disposer d'un hôpital Régional. Elle compte selon les statistiques de 2015, 01 clinique, 07 postes de santé, 01 cabinet et 11 centres de soins infirmiers, 01 poste de santé d'entreprise. Ces infrastructures, de manière globale, ont connu une baisse de 4,7%, comparé à 2014.

Pour ce qui est de l'éducation, la région compte 122 structures de prise en charge de la petite enfance (maternelle, cases des tout-petits, garderies), 655 écoles d'enseignement élémentaire, 133 Collèges d'Enseignement Moyen (CEM), 38 établissements d'enseignement secondaire général, dont 29 établissements disposant du moyen et du secondaire et 5 pour le $2^{éme}$ cycle et 7 Centres de formation professionnelle.

Concernant l'intensité scolaire, la région affiche des résultats importants en 2015. En effet, les Taux Brut de tous les cycles ont subi des hausses entre 2014 et 2015. Cependant, le TBS, qui est en faveur des filles du préscolaire à l'enseignement moyen, est devenu favorable aux garçons en secondaire. Ceci dénote une déperdition scolaire énorme chez les filles.

Quant aux résultats des examens, la région enregistre des contreperformances en 2015. Selon le sexe, il est constaté que les garçons (39,3%) réussissent plus que les filles (30,9%) au baccalauréat.

Sur le plan financier, l'année 2015 est marquée par une baisse du nombre de structures du Système Financier Décentralisé. Toutefois, il est à noter que le nombre d'épargnants, le nombre de crédits en cours et le nombre de crédits accordés ont augmenté en 2015. De même, l'épargne collectée, les encours de crédits et les montants des crédits accordés ont aussi subi une augmentation. En ce qui concerne les secteurs d'activités, les entreprises de commerce, de restaurants et d'hôtels sont les principales bénéficiaires de crédits dans la région en 2015.

ANNEXES

Annexe 1.1 : Volume **mensuel des produits halieutiques transformés - (tonnes)**

Départements	Produits	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	Total
FATICK	Pois.	28,8	33,5	29,6	37,1	20,8	16,8	15,2	12	11,5	15,1	16,5	17	253,8
	Crust.	1,2	1,4	2,9	1	0,5	0,3	0,3	0	1,2	2,2	0,9	1,9	13,7
	Mol.	0,2	0	1,6	0	0	0	0	0	0	0,1	0	0	1,9
FOUDIOUGNE	Pois.	71,4	174,9	179,9	170,3	107,4	5	14,2	19	21,7	103,3	61,7	28,7	957,3
	Crust.	1	0,2	1,5	1,5	1,1	0	0,2	0	0,1	0,6	0,2	0,1	6,4
	Mol.	0,2	0	0,6	0,5	0,7	0,3	0	0	0	0	0	0	2,2
Total	Pois.	100,2	208,4	209,4	207,4	128,2	21,8	29,4	31	33,2	118,4	78,2	45,7	1211,2
	Crust.	2,2	1,6	4,4	2,5	1,6	0,3	0,5	0	1,3	2,8	1,1	2	20,1
	Mol.	0,4	0	2,1	0,5	0,7	0,3	0	0	0	0,1	0	0	4,1
Total		102,7	209,9	216	210,5	130,4	22,3	29,8	31	34,5	121,2	79,3	47,8	1235,4

***Source** : Service Régional des Pêches*

Annexe 1.2 : Mises à terre mensuelles par especes (tonnes)

ESPECES	Jan	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sep	Oct.	Nov.	Déc.	Total	Valeur (1000 frs)
Crustacés														
Crevette blanche	33,1	24,8	28,5	15,6	7,3	3,2	2,5	-	44,5	763,9	83,0	34,7	141,1	1197638,6
Crevette profonde	-	-	-	-	4,5	-	-	-	-	-	-	-	4,5	4500,0
Crabe bleu	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,1	-	0,1	5,0
Crabe profonde	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Langouste rose	0,2	0,1	0,2	0,1	0,0	-	-	-	-	0,1	0,1	-	0,7	5360,0
Langouste royale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cigale de mer	-	-	-	-	-	-	- B	-	1,1	-	-	-	1,1	880,0
Autres crustacés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	33,3	24,9	28,7	15,7	11,9	3,2	2,5	-	45,6	764,0	83,1	34,7	147,5	1208383,6
MOLLUSQUES														
Seiche	66,6	88,8	106,4	73,5	111,1	63,1	102,0	83,0	43,9	27,0	60,0	45,1	870,5	1112107,6
Poulpe	0,0	0,2	0,2	-	-	88,3	99,0	77,4	17,1	2,5	-	-	284,7	484260,5
Calmar	-	-	-	0,2	-	-	-	-	-	-	-	-	0,2	340,0
Volute	38,1	19,4	42,6	29,9	32,7	72,8	55,1	26,7	13,1	11,7	37,3	20,0	399,3	269496,4
Murex	61,1	7,6	24,2	16,9	53,9	28,5	14,4	27,3	36,7	46,9	48,9	60,4	426,6	27449,5
Huitre	7,9	11,5	27,7	24,7	23,9	7,3	-	-	-	-	1,9	5,3	110,1	254997,1
Coque	29,8	38,2	145,0	10,7	26,4	33,6	44,8	38,4	36,1	24,4	25,1	15,0	467,6	347923,1
Patelle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ormeaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mollusques	203,4	165,7	346,2	155,8	248,0	293,6	315,3	252,8	146,8	112,5	173,1	145,7	2559	2583190,6
TOTAL mollusque	406,9	331,5	692,3	311,7	495,9	587,2	630,5	505,6	293,7	225,0	346,3	291,4	5117,9	5326364,7
Total général	852,9	1458,6	1971,9	1634,2	1428,2	982,1	989,6	1030,4	646,5	1448,7	1108,5	768,5	14320,2	9458666,5

***Source** : Service Régional des Pêches*

Annexe 1.3 : Evolution des contrats déclarés de 2010 à 2015 par inspection

ITSS	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dakar	15308	24662	24045	28782	34816	34036
Ziguinchor	504	1397	1184	1477	2385	2835
Diourbel	620	875	960	1000	1005	936
Saint Louis	1312	2895	4084	3740	4390	3198
Tambacounda	1200	2106	427	315	921	818
Kaolack	346	371	294	737	853	1017
Fatick	145	490	344	239	282	413
Thiès	3076	6624	3511	5582	4333	5131
Louga	667	825	581	526	726	997
Kolda	698	556	318	461	1695	903
Matam	160	64	205	624	326	822
Zone Franche	466	256	1034	796	808	853
Kaffrine	+ =	+ =	44	175	145	185
Sédhiou	+ =	+ =	83	157	140	129
Kédougou	+ =	+ =	+ =	84	995	1039
Rufisque	+ =	+ =	+ =	+ =		617
Total	**24502**	**41121**	**37114**	**44695**	**53820**	**53929**

Source : Direction des Statistiques du Travail et des Etudes

Annexe 1.4: Les différentes manifestations culturelles de la région

Activités	Périodicité	Localité	Initiateurs
Festival de RAP de Tattaguine	Décembre	Tataguine	Colonel MC
FESTIF (Festival International de Fatick)	Décembre	Fatick	Association Culture et Communication
Festival des arts, rites et musiques sérères	Janvier	Fatick	ONG NDEF LENG
Journée Internationale de la Francophonie	Mars	Fatick	Centre culturel de Fatick
Journée Mondiale du Théâtre	Mars	Tournante /département	Centre culturel de Fatick
Festival de rap « SINE NEWS »	Avril	Fatick	Association Sine news
Journée Mondiale du Livre et du Droit d'Auteur	Avril	Fatick	Centre culturel de Fatick
Journée Internationale de la Danse Culturelle	Avril	Tournante/département	Centre culturel de Fatick
Festival de foudioungne	Mai /Juin	Foudiougne	Tidiane Camara
Fête de la musique	Juin	Fatick	Centre culturel

Activités	Périodicité	Localité	Initiateurs
Xooy (divination)	Juin	Fatick	Singandums
Sem (rite pré hivernale fait par les femmes)	Lundi précède le Xooy	Fatick	Singandums
Diobay (fête annuelle de la chasse rituelle)	Juillet	Fatick	Singandums
Festival de Peulgha	Aôut	Fatick	Association des Frères et Sœurs Unis de Peulgha (AFSUP)
Festival des calebasses du SINE SALOUM	Octobre	Fatick	Centre culturel de Fatick

Source *: Centre Culturel Régional de Fatick*